

Programme de travail partenarial 2015



L'agence de développement et d'urbanisme
www.adu-montbeliard.fr

SCoT Nord Doubs

Etude paysagère et urbaine

Décembre 2015



préambule

L'élaboration d'un document de planification tel que le SCoT est un moment privilégié pour révéler l'identité du territoire. La qualification de la palette paysagère doit permettre aux collectivités de définir les objectifs communs qu'elles se fixent pour éviter sa banalisation et améliorer sa qualité. Le paysage est un élément important de la qualité de vie des populations. De tout temps, les activités humaines ont modifié et continuent à modifier les paysages. Comprendre ces logiques de transformation doit permettre aux collectivités de se fixer des objectifs communs et partagés sur sa protection, sa gestion et son aménagement.

Le diagnostic paysager s'est enrichi lors de débats avec les membres de la **commission « qualité des espaces »** chargée notamment de suivre l'étude sur le paysage. Dans le cadre global de l'élaboration du SCOT cette commission a participé à la **qualification des espaces**, notamment autour des questions liées à la double identité à la fois **rurale et industrielle** du territoire et à l'imbrication étroite des paysages « **naturels** » et des paysages **urbains**.

Cette étude permet de caractériser le rapport existant entre les espaces naturels ou agricoles et les espaces urbanisés. Ce rapport est analysé dans différents contextes géographiques et géomorphologiques qui constituent la diversité des paysages du territoire du SCoT Nord Doubs.

La présente étude concerne la prise en compte des paysages sur le territoire du SCoT Nord Doubs. Cette prestation est pilotée par l'ADU dans le cadre de son programme partenarial avec l'appui des quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernées par le SCoT, et notamment le service environnement et le service animation du patrimoine de Pays de Montbéliard Agglomération.

Elle est réalisée en coordination avec les études suivantes conduites sur :

- L'état initial de l'environnement par l'Agence de Développement et d'Urbanisme,
- L'agriculture par la Chambre d'Agriculture,
- La trame verte et bleue par le bureau BCD environnement.





sommaire

1. Introduction.....	6
2. Enjeux globaux	8
2.1. Enjeu économique	8
2.2. Enjeu social et culturel	8
2.3. Affirmation des caractéristiques paysagères des grandes unités pour éviter la banalisation.....	8
2.4. Maintien et mise en valeur les lignes de force du paysage pour améliorer la lisibilité du territoire.....	9
2.5. Requalification des paysages les plus vus	9
2.6. Valorisation des éléments patrimoniaux qui participent de l'identité culturelle du territoire.....	9
3. Le Nord Doubs : un territoire de confluence de vallées plus ou moins larges fortement marqué par la forêt.....	10
3.1. Relief et vallées.....	10
3.2. L'incidence de la géographie et de l'homme sur l'occupation du sol.....	12
3.3. Visibilité et lisibilité des paysages.....	16
3.4. Un territoire hyper-accessible à toutes les échelles.....	18
3.5. Un territoire à double identité rurale et industrielle.....	20
4. Quatre unités paysagères aux traits caractéristiques distincts	24
4.1. Une méthode participative pour définir et caractériser les unités	24
4.2. Les vallées industrielles anciennes : une expansion rapide suivie d'une désaffection depuis le milieu des années 70.	28
4.3. La plaine et la vallée du Rupt	42
4.4. Les plateaux d'Ecot.....	48
4.5. Les plateaux de Blamont Hérimoncourt.....	56
5. Qualification des paysages du quotidien et dynamiques en cours	66
5.1. Entrées de ville et axes vitrine des différentes unités paysagères	66
5.2. Des centres urbains qui doivent retrouver une dynamique	75
5.3. Les différents visages du paysage industriel	81
5.4. Des extensions récentes à intégrer dans un fonctionnement global	87
5.5. Une richesse des paysages de bord de l'eau à révéler	91
5.6. Entre forêt et espaces bâtis, des espaces ouverts sous pression.....	94



1. Introduction

Conformément à la convention européenne du paysage, le paysage est aujourd'hui considéré comme un élément important du cadre de vie. Il désigne « **une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations** ».

On note qu'il y a un rapport entre l'espace perçu et celui qui le perçoit. Par extrapolation, on peut penser que l'importance de la fréquentation pondère la valeur d'un paysage : plus il est vu, plus il a une incidence sur la représentation que l'on se fait d'un lieu. Cette définition met également en évidence l'action de l'homme sur le territoire et, de ce fait, le paysage représente une image de la société en un lieu et à un instant donné. Cette notion d'image prend son importance non seulement en matière de représentation que l'on a du lieu où on vit, mais aussi au regard d'un éventuel souci d'attractivité.

Le paysage est une notion commune. Pour autant, son caractère de résultante de l'action de l'homme sur un socle naturel induit sa complexité. En outre, la culture de celui qui regarde, différente suivant les personnes, les époques et les lieux, ajoute encore à cette complexité. On entend souvent dire que l'analyse du paysage n'est pas objective, que l'appréciation de la qualité d'un paysage est subjective. En effet, mais seulement pour partie ; certains éléments d'analyse sont objectifs : un paysage est-il visible ou non ? A-t-il subi des variations au cours du temps ? Quelles sont ses composantes ? Etc. Pour autant, la partie subjective n'est pas à ignorer, puisqu'elle qualifie la perception que le citoyen a d'un lieu. La notion de qualité de vie relève des mêmes difficultés d'analyse. Le paysage devient par conséquent un principe directeur pour l'amélioration de la qualité de vie des populations.

La **loi ALUR du 24 mars 2014** a sensiblement étendu l'article L121-1 qui imposait dans sa version antérieure à cette loi un objectif de qualité paysagère des entrées de ville. Elle confère aujourd'hui aux documents d'urbanisme et de planification, et en particulier aux SCoT, un devoir en matière de qualité paysagère sur l'ensemble du territoire et invite, conformément à la convention européenne du paysage, à porter une attention égale à l'ensemble des paysages, qu'ils soient considérés comme remarquables, du quotidien ou dégradés.

Chacun des chapitres de l'étude comprend donc les trois grandes dimensions de l'approche paysagère. La première révèle des **caractéristiques physiques des paysages naturels et urbains** du territoire du SCoT Nord Doubs. L'analyse :

- met en évidence les **principaux fondements des paysages**. Elle s'appuie notamment sur le croisement d'analyse du relief, de la géologie, de l'hydrographie, des logiques d'implantation du bâti et de desserte ;
- identifie et localise les « **unités paysagères** », c'est-à-dire les ensembles de territoires qui se caractérisent par une similitude de formes, à travers des allers-retours entre des observations recueillies sur le terrain, l'étude cartographique et la représentation sociale ;
- identifie les « **éléments remarquables** » et qui méritent à ce titre une attention particulière, qu'il s'agisse de structures paysagères spécifiques, d'ouvrages construits ou de paysages urbains caractéristiques.

La deuxième dimension de l'approche paysagère relève de la **perception sensible**. Elle identifie sur le territoire du SCoT Nord Doubs les points et les axes de vue ou les itinéraires à enjeux qui permettent d'embrasser des territoires qui sont de fait « sensibles » à la vue. Elle a également pour objet de révéler les points de vue remarquables qui permettent de comprendre les logiques d'organisation du territoire. Cette dimension englobe à la fois les **paysages « naturels » et les paysages urbains**, notamment les silhouettes ou les principaux repères.

La troisième dimension qui concerne les **représentations sociales et culturelles des paysages**. Le territoire du SCoT Nord Doubs est inscrit dans une hybridation de **l'histoire rurale et industrielle** d'une part et dans **l'alternance entre le catholicisme et le protestantisme** d'autre part. Cela a profondément marqué la culture locale à la fois dans l'agglomération de Montbéliard et les communautés de communes limitrophes. Il en résulte des **paysages du quotidien** qui participent de la singularité de ce territoire, mais parfois aussi une forme de délaissement des certains paysages qui tendent à se dégrader.

Ce travail a été suivi par la **commission « qualité des espaces » qui a pour objectif de co-construire le projet de territoire du Nord-Doubs** pour ce qui concerne la qualité des paysages et du patrimoine naturels, urbains et culturels. Cette commission regroupe des élus de l'ensemble du territoire. La commission a bénéficié de l'expertise de l'Agence de Développement et d'Urbanisme pour la production de supports d'échanges et de débats et pour l'animation d'ateliers de travail et des apports des services environnement, urbanisme et patrimoine de Pays de Montbéliard Agglomération.

Dans le cadre global de l'élaboration du SCoT et tout au long de son élaboration, la commission « qualité des espaces » participe à la **définition d'une vision prospective de l'aménagement du territoire pour ce qui concerne la qualité des espaces**, notamment autour des questions liées :

- à la double identité à la fois rurale et industrielle du territoire ;
- à l'imbrication des paysages « naturels » et des paysages urbains ;
- au brassage culturel issu du croisement de flux qui perdure depuis l'antiquité.

Elle a par ailleurs pour rôle de faire comprendre les évolutions quant à la qualité des espaces et anticiper celles à venir et notamment de :

- définir des politiques à des échelles temporelles et spatiales suffisamment « larges » pour agir sur la qualité des espaces ;
- partager cette connaissance avec les autres commissions thématiques et les acteurs du développement du territoire.



2. Enjeux globaux

2.1. Enjeu économique

La possibilité de voir un paysage, la qualité perçue de ce paysage peuvent représenter un enjeu économique pour un projet de territoire, tout particulièrement pour la valorisation de l'habitat. Les logements « avec vue » semblent représenter un argument commercial et le décor naturel ou rural est souvent un atout. Ce phénomène induit souvent la construction de pavillons en périphérie de zone bâtie.

Deux risques sont présents :

- dégrader le paysage par des constructions peu intégrées et perdre progressivement l'attractivité du territoire ;
- induire une désaffection de l'intérieur de la couronne bâtie. Une nouvelle couronne a tendance à s'ajouter à la première, ruinant la « vue imprenable » des premiers arrivés, et dégradant ainsi la valeur de leur habitat.

L'enjeu économique est donc de préserver la valeur paysagère et donc immobilière des zones bâties et d'engager des opérations de requalification de l'espace public.

2.2. Enjeu social et culturel

La perception des paysages, au-delà des préoccupations d'attractivité, a une incidence sur l'image que l'on a de son lieu de vie, et partant sur le projet que l'on a pour son territoire. A travers le projet de territoire et tous les projets qui en découlent, **il s'agit de rendre non seulement visibles, mais aussi et surtout lisibles les spécificités des lieux sans s'interdire d'y intervenir**. Cela permettra de rendre le territoire attractif pour les habitants, les personnes qui y travaillent, les touristes, ... à partir d'espaces qui ont une vraie personnalité et non pas une image surfait. C'est tout l'objet de la démarche du SCoT qui permet d'**aborder l'aménagement du territoire en fonction du sens que l'on souhaite et que l'on peut lui donner**.

2.3. Affirmation des caractéristiques paysagères des grandes unités pour éviter la banalisation

L'objectif de préservation de la diversité des paysages ruraux passe notamment par la viabilité de l'agriculture qui participe à l'entretien des espaces ouverts et à la préservation de la mosaïque des paysages. Les enjeux croisés agriculture / paysage sont donc :

- **ne pas urbaniser les terres agricoles de bonne valeur agronomique ;**
- ne pas urbaniser les terres agricoles indispensables au **fonctionnement des exploitations ;**
- préserver les dents creuses support de fonctions agricoles, y compris en zone urbaine et notamment **les cœurs d'îlots de pleine terre**.

Dans les vallées fortement urbanisées, les paysages industriels devront retrouver une image renouvelée par leur adaptation en termes de fonctions. L'intervention sur ces sites et leur dédensification permettra de retrouver des vues sur les cours d'eau.

2.4. Maintien et mise en valeur les lignes de force du paysage pour améliorer la lisibilité du territoire

Le territoire est caractérisé par de nombreux coteaux naturels préservés et supports d'un patrimoine végétal important et diversifié, mais aussi jouant un rôle dans la lisibilité du relief et permettant de s'orienter dans le territoire.

Il s'agit de préserver le caractère naturel des coteaux qui constituent les lignes de force des paysages. Sur les coteaux urbanisés, il est important de maîtriser le développement urbain et prendre en compte la pente dans les aménagements.

2.5. Requalification des paysages les plus vus

On constate que la part du réseau routier prend une importance plus grande dans le paysage. La qualité des paysages vus depuis les infrastructures ainsi que les paysages et l'espace public aux abords des infrastructures **est sans doute l'enjeu paysager majeur du Nord-Doubs** et particulièrement du Pays de Montbéliard. Sur ces axes, l'intervention sur le paysage devra être réfléchie en fonction du statut de la voie et en tenant compte de la part croissante des modes doux. Cela implique de :

Compte-tenu de la situation des routes et rues, majoritairement dans la zone urbanisée, on mesure également l'enjeu que représente la **qualité paysagère du bâti visible depuis les voies**. Les actions de requalification des façades soutenues sur certains axes de l'agglomération de Montbéliard prennent tout leur sens.

Pour ce qui concerne les **entrées de ville**, qu'elles soient autoroutière, ferroviaires, fluviales ou cyclables, il s'agira de travailler sur la qualité de leur image en travaillant sur la perception des éléments naturels du territoire et le séquençage des entrées. Il s'agit également de prendre en compte les paysages proches en limitant l'affichage publicitaire.

2.6. Valorisation des éléments patrimoniaux qui participent de l'identité culturelle du territoire

La **préservation et le renouvellement du patrimoine industriel et du patrimoine rural** permettra de limiter les extensions en périphérie de l'agglomération, des bourgs et des villages. Cet objectif contribue à revaloriser les ambiances de rues dans les centres anciens. Pour assurer la mise en œuvre de ce principe, il sera important d'engager des **actions foncières** en termes de veille et d'acquisition. L'autre objectif est de limiter l'emprise au sol des constructions en conservant une part de sols perméables et pour préserver des espaces de pleine terre en milieu urbain.

Ce principe permet en outre d'assurer le développement du territoire tout en limitant la pression foncière sur les espaces agricoles et notamment les **vergers et les prairies** qui caractérisent les paysages ouverts du Nord Doubs.

Enfin, la **forêt** peut jouer un rôle majeur dans la qualité du cadre de vie par la diversification des usages en affirmant sa triple vocation économique, écologique et de valeur d'usage.



3. Le Nord Doubs : un territoire de confluence de vallées plus ou moins larges fortement marqué par la forêt

3.1. Relief et vallées

a. Densité et diversité des vallées et du réseau hydrographique

Le relief du territoire du Nord-Doubs varie entre 300 mètres au niveau de la partie aval de la vallée du Doubs à 840 mètres au niveau de la barrière du Lomont, dernier pli septentrional de la barrière du Jura.

La principale vallée est celle du **Doubs**. Relativement encaissée et faiblement urbanisée en aval de Pont-de-Roide, elle s'élargit progressivement jusqu'à Mathay. Elle forme ensuite plusieurs coudes dans la partie la plus agglomérée du territoire au niveau de Mandeuire, de Valentigney et d'Audincourt avant de repartir vers l'Est puis le Sud Est en direction de Voujeaucourt et Colombier-Fontaine. Le Doubs est alimenté par de nombreux affluents qui entaillent les plateaux environnants. On retiendra notamment la vallée du **Gland**, très encaissée au niveau d'Hérimoncourt et qui s'élargit à Seloncourt. Il s'agit d'une vallée industrielle qui s'est fortement développée au XIX^e siècle.

La vallée de la Savoureuse est une vallée assez large sur la traversée du Nord Doubs. Orientée selon un axe Nord Sud, la Savoureuse descend du Ballon d'Alsace situé dans le massif des Vosges et rejoint l'**Allan** au niveau de Vieux Charmont. Elle est longée par plusieurs infrastructures parallèles : le Canal de la Haute-Saône et l'autoroute A36. Du fait de sa largeur et des nombreux plans d'eau, cette vallée renvoie une image « naturelle ». Pour autant, elle concentre les plus grandes zones d'activités du Nord Doubs, directement desservies par l'A36.

En amont, à l'Est du territoire, **la vallée de la Feschotte** vient également alimenter l'Allan. Il s'agit, comme pour le Gland, d'une vallée industrielle ancienne. L'**Allan** traverse de Montbéliard ou elle est alimentée par la **Lizaine** avant de se jeter dans le Doubs au niveau de Voujeaucourt.

Les vallées du Doubs, du Gland, de l'Allan, de la Feschotte, de la Lizaine et une partie de la vallée de la Savoureuse sont fortement urbanisées. Les plaines alluviales et les zones humides sont bordées d'industries, de zones d'activités, d'infrastructures et d'un tissu urbain à dominante pavillonnaire.

Les affluents de ces cours d'eau sont souvent situés dans des vallées plus encaissées qui ont un caractère plus rural. De l'amont à l'aval, on trouve la Barbèche, la Ranceuse et le Roide qui forment une entaille perpendiculaire à la vallée du Doubs amont, le Rupt et le Bief.

Chacune de ces vallées participe de l'identité du territoire du Nord Doubs. Le principal enjeu est d'affirmer la richesse et la diversité de ces vallées en termes de cadres de vie, d'usages et de fonctionnalités.

b. Plaines et plateaux vallonnés

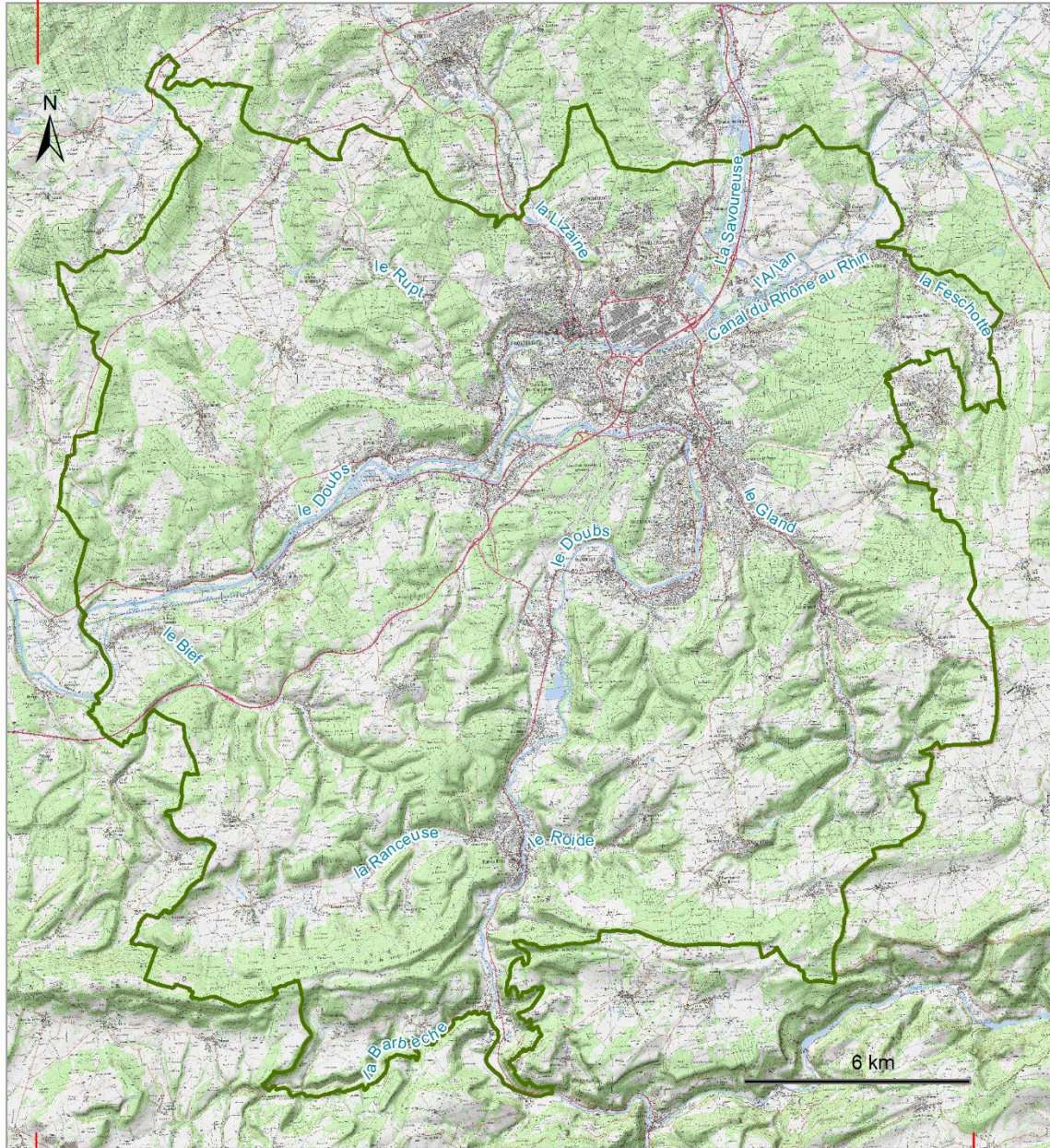
Entre ces vallées, le territoire du Nord Doubs se caractérise par une série de plateaux vallonnés entaillés par des vallées parfois assez encaissées. Ces plateaux sont étagés à différentes altitudes, les plus hauts étant situés au Sud. La douceur du relief est facilement perceptible du fait des nombreux espaces ouverts souvent occupés par des prairies permanentes ou des cultures. Les rebords de plateaux sont parfois constitués de falaises notamment dans la vallée du Doubs à Pont-de-Roide, Bourguignon, Mathay, Mandeuire.

La plaine du Rupt, au Nord-Ouest du territoire, se caractérise elle aussi par un relief vallonné. Elle offre des vues vers le massif des Vosges au Nord.




Un territoire entre vallées et plateaux vallonés

SCoT Nord Doubs



Contour administratif

 Périmètre du SCoT Nord Doubs

Source: INSEE, BD Topo® 2013
Fond cartographique:
IGN, Scan 25® 2012
Traitement: SIG ADU
Réalisation: ADUPM 2015



3.2. L'incidence de la géographie et de l'homme sur l'occupation du sol

a. Des forêts et des hommes

Depuis -800, le climat franc-comtois est sensiblement équivalent au climat actuel. Il s'établit alors une distinction entre un haut Jura résineux et un bas Jura feuillu. Les hêtres et les sapins s'installent entre 1000 et 500 mètres. Plus bas, le hêtre se mêle au chêne et le charme progresse.

Dès l'antiquité, l'homme s'engage progressivement dans l'exploitation de la forêt en défrichant les plaines et les vallées pour installer des cultures et continue de cueillir et de chasser sur les plateaux. Le bois sert à la fabrication d'outils artisanaux mais aussi de bois d'œuvre. Au moyen âge, le bois sert à l'édification de châteaux, de monastères, de maisons, mais aussi à la fabrication de meubles, à la cuisson des aliments et au chauffage. Le tanin du chêne est également utile à la transformation des peaux en cuir et ses glands nourrissent les porcs.

A la Renaissance, la forêt devient progressivement un **enjeu économique**. La forêt comprend deux étages : les arbres les plus hauts, surtout des chênes, sont conservés tant qu'ils donnent des fruits. Sous cette futaie âgée qui laisse passer la lumière se développe un sous étage d'arbres sans fruits dans lequel les hommes puisent avec une rotation plus courte. Au XVIII^{ème} siècle, l'exploitation de la forêt s'intensifie pour alimenter les usines métallurgiques avec du charbon de bois. La part de la forêt dans l'occupation du sol diminue alors fortement jusqu'à ce qu'en 1830 se mette en place une gestion forestière, complétée en 1966 par la création de l'ONF.¹

La forêt occupe une grande part du territoire, avec environ **231 km² soit 48% du territoire**. L'essence dominante dans la partie Sud et Est du territoire est le hêtre. Au Nord et à l'Ouest, l'essence dominante est le chêne.² Sur le territoire du SCoT Nord Doubs, les parties les plus boisées sont situées au Sud et à l'Est du territoire et oscille entre 50 et 70% dans les pentes intermédiaires du plateau du Jura³.

L'un des principaux enjeux est de s'appuyer sur la particularité forestière du territoire du Nord Doubs au nom d'une gestion économe et durable de l'énergie et de diversifier les usages liés à la forêt.

b. Des espaces ouverts à vocation agricole ou naturelle

Les **espaces agricoles et naturels** représentent respectivement **30 % et 5 %** de la surface du Nord Doubs. L'activité agricole du Nord Doubs est traditionnellement tournée vers la polyculture et l'élevage. La profondeur des sols des diffère entre la plaine Nord-Ouest et les plateaux Sud et Est du territoire. Cela se traduit dans les paysages par une part plus importante des cultures dans la plaine même si l'élevage de bovins est très présent. Aux abords des zones urbaines, l'agriculture tient une place importante dans l'entretien des paysages à proximité de la ville. Elle permet maintien des ouvertures visuelles entre les bourgs.

Sur les plateaux, et plus particulièrement sur les contreforts du Lomont et dans la zone AOC du Comté, les espaces ouverts sont constitués de pâtures pour les vaches laitières. Sur le plateau Est les paysages sont structurés par les lignes de vergers qui scandent les prairies de fauche ou les pâtures.⁴

¹ D'après *Les hommes et la forêt en Franche-Comté*, édition Bonneton, 1990, par Pierre Gresser, André Robert, Claude Roye et François Vion-Delphin
Source : <http://www.maisons-comtoises.org>

² Sources : INSEE, IGN, ADIB, ministère de l'agriculture et de la forêt, *Présentation de la forêt Franc-Comtoise*

³ Sources : INSEE, IGN, ADIB, ministère de l'agriculture et de la forêt

⁴ Source : *Etude agricole du SCoT Nord Doubs, Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort, 2015*

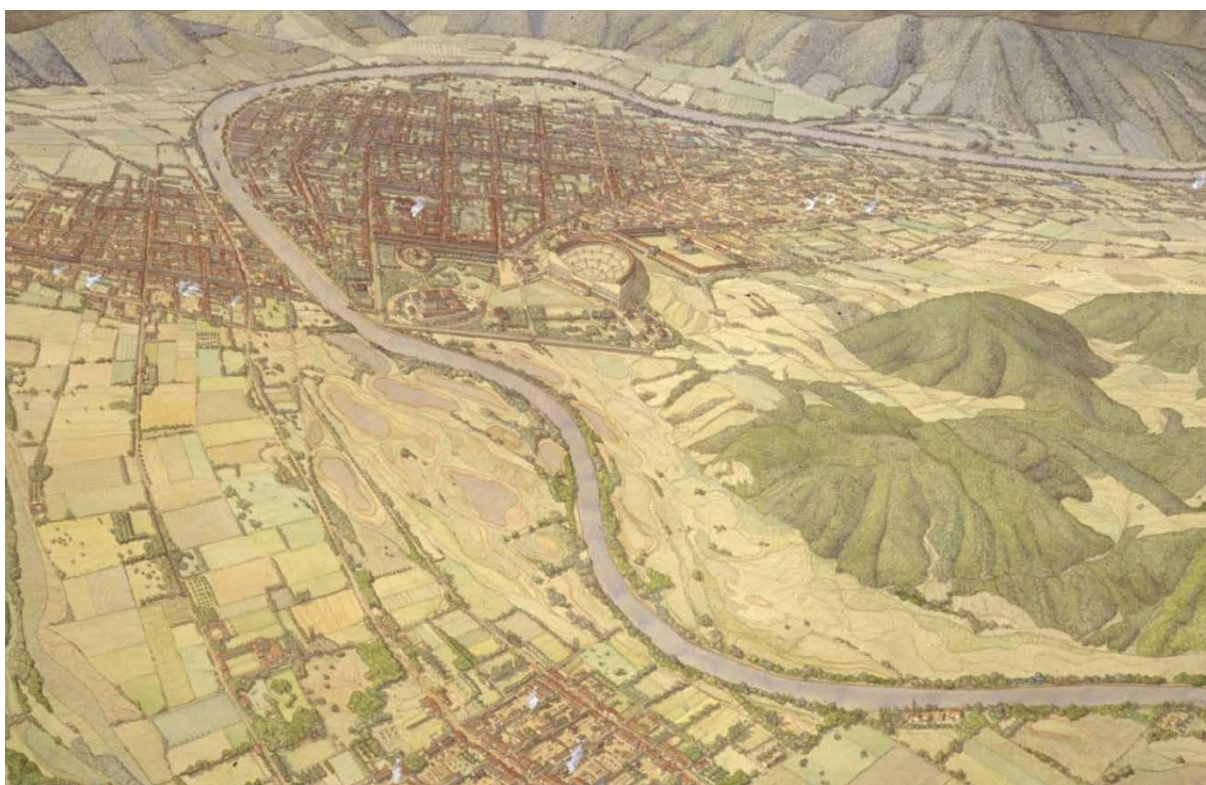


c. Les grandes logiques d'implantation bâtie

La vallée du Doubs, un axe de flux

Le méandre Nord du Doubs est situé au débouché de la plaine d'Alsace, entre Vosges et Jura, sur la voie de communication qui relie le Rhin au Rhône par le Doubs et la Saône. Cette position stratégique explique la création aux I^{er} et II^e siècles, d'une place militaire et d'un lieu de culte celtique à Epomanduodurum (Mandeure). Elle joue un rôle de premier plan à l'époque gallo-romaine. Cette position économiquement avantageuse lui permet de naître et de se développer dès la fin de l'Age du fer. Elle connaît son apogée au VI^e siècle avec la construction d'un port sur le Doubs et d'un théâtre qui permet à Mandeure de devenir le site archéologique le plus important de Franche-Comté après Besançon.

L'urbanisation de la vallée du Doubs date de l'antiquité



Source : PMA - Évocation d'Epomanduodurum au II^e siècle, Aquarelle J.-C. Golvin

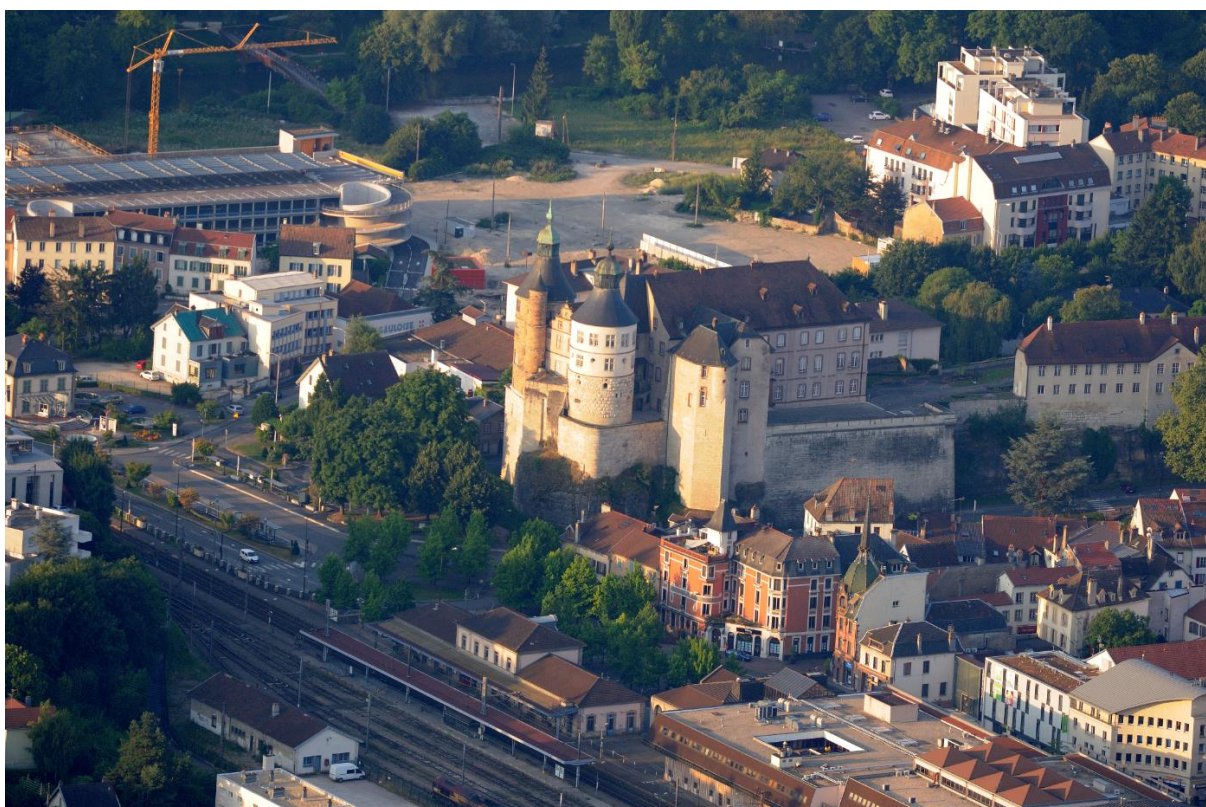
Montbéliard, une ville développée autour du promontoire du château

L'influence de Mandeure diminue fortement entre le VIII^e et le X^e siècle au profit de Montbéliard qui devient la ville-centre de la région. Evoquée pour la première fois au X^e siècle, avec un château et quelques maisons sur le « rocher », la ville va prendre de l'ampleur au cours du Moyen-Age et connaître une destinée européenne. En 1397, la jeune Henriette, héritière du comté de Montbéliard, s'unit avec un comte du Wurtemberg. Célébré en 1407, leur mariage fait basculer Montbéliard et les villages alentours dans les possessions du Saint-Empire romain germanique, et un peu plus tard dans la religion luthérienne. Et ce jusqu'en 1793, date du rattachement à la France.⁵

⁵ Source : Service patrimoine du Pays de Montbéliard

Cette histoire multiculturelle a produit un paysage spécifique avec plusieurs éléments patrimoniaux emblématiques : le château des ducs de Wurtemberg qui surplombe la cité et qui est l'emblème du Pays de Montbéliard, plusieurs édifices érigés au XVI^e par l'architecte wurtembergeois Heinrich Schickhardt et notamment le temple Saint Martin, des hôtels particuliers du XVIII^e siècle, l'église Saint-Maimboeuf élevée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle pour affirmer la reconquête du catholicisme. Le centre historique se caractérise également par des façades colorées, héritage de la culture germanique. Au XX^e siècle des constructions néogothiques (hôtel Peugeot), art déco (Bains Douches), modernes (maison Mattern, maison Stoskopf) et contemporaines (hôtel de la communauté d'agglomération) s'installent en couronne du cœur ou sur les pentes sud des collines alentours. Aujourd'hui l'écoquartier des Blancheries se développe pour tirer parti de la proximité du centre et du cadre paysager.

Montbéliard, le château sur son promontoire et le chantier des Blancheries qui s'ouvre sur l'Allan au second plan



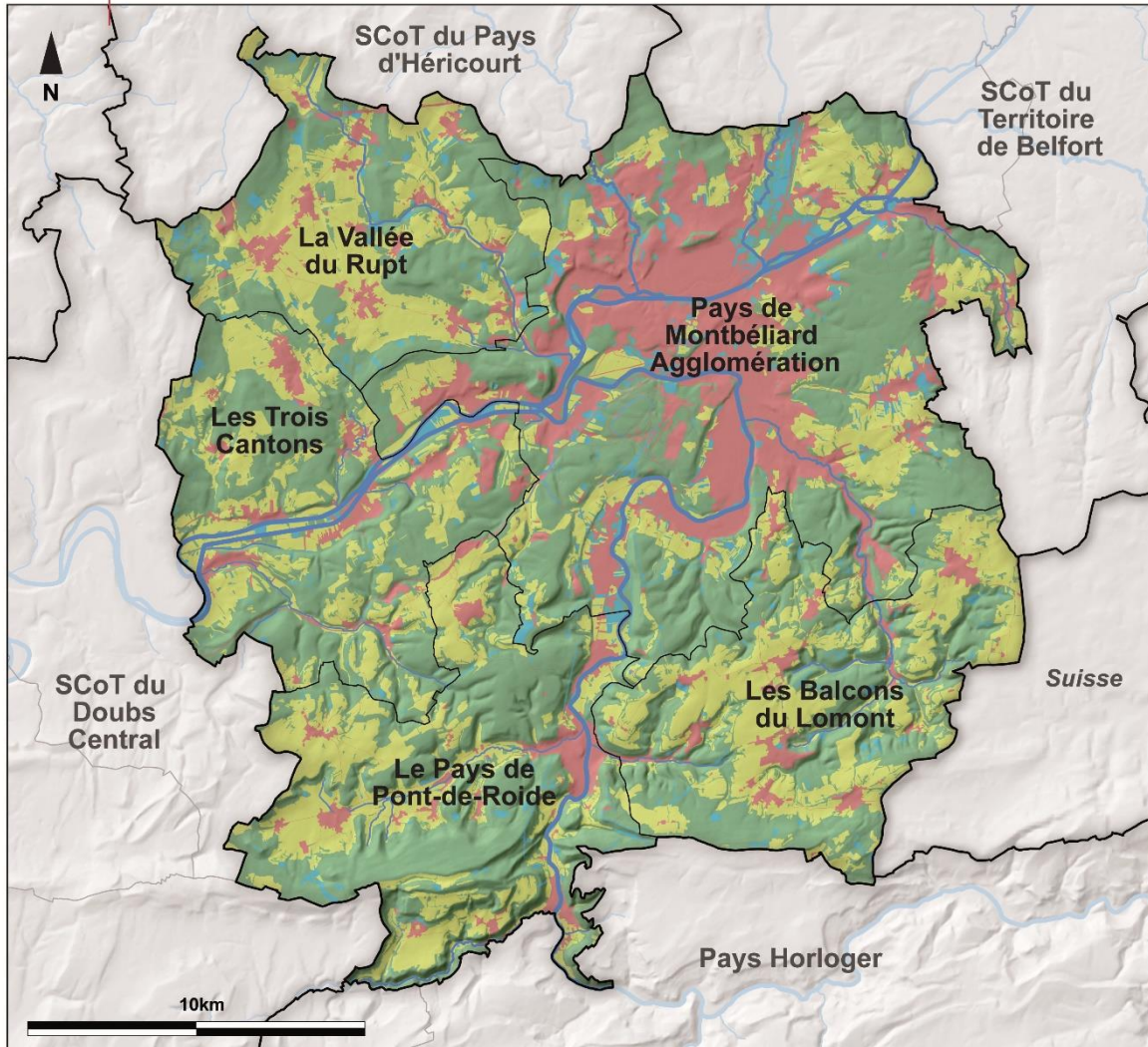
Source : PMA

Aujourd'hui le Nord Doubs est un territoire industriel dans un cadre rural




Les espaces artificialisés représentent 83 km². Ils couvrent 17 % du territoire, soit un peu moins d'un sixième. Ainsi, pour un territoire reconnu comme très industriel, notamment dans l'agglomération de Montbéliard, il présente un caractère rural bien marqué. Le bâti est concentré dans les vallées disposées en « doigts de gant » dans une trame puissamment verte. Cette disposition offre la possibilité d'accéder aisément aux paysages ruraux en sortant des vallées.

Dans la plaine du Nord-Ouest, et sur les plateaux, les implantations bâties sont constituées de bourgs, de villages voire de hameaux inscrits dans un paysage vallonné. Leurs centres ont gardé un caractère rural, mais ils ont fait l'objet d'extensions pavillonnaires qui ont gagné les couronnes de vergers ou les espaces agricoles environnants.

L'occupation du sol dans le SCoT Nord-Doubs en 2010



Contours administratifs

-  Périmètre de SCoT
-  Périmètre des EPCI
-  Cours d'eau

Occupation du sol (478km²)

-  Espaces agricoles (142 km² soit 30% du territoire)
-  Espaces artificialisés (83 km² soit 17%)
-  Espaces forestiers (231 km² soit 48%)
-  Espaces naturels (22km² soit 5%)

Source : ADUPM, 2014
Fond cartographique : IGN, BD Topo®, 2013
Réalisation : ADUPM, 2014



3.3. Visibilité et lisibilité des paysages

Le territoire est caractérisé par de nombreux coteaux naturels préservés et supports d'un patrimoine végétal important et diversifié. Au-delà de leur rôle écologique, ils jouent un rôle dans la lisibilité du relief et permettent de s'orienter dans le territoire.

Les coteaux les plus en vue depuis les principales infrastructures sont les suivants :

- Coteaux de la vallée de la Lizaine,
- Coteaux des Grands Jardins à Montbéliard,
- Coteaux du fort Lachaux,
- Coteaux du Mont Bart,
- Falaises de Valentigney,
- Falaises sur le Doubs à Mathay et Mandeuve,
- Pied de coteau du bois du Mont au Nord d'Arcey, Desandans et Aibre,
- Pied de coteau du Grand Bois entre Sainte Marie et Présentevillers,
- Barrière du Lomont.

Les pieds de coteaux situés à proximité des secteurs urbanisés sont d'autant plus soumis à la pression urbaine qu'ils sont orientés favorablement par rapport à l'ensoleillement. Or l'un des enjeux est de préserver le caractère naturel des coteaux qui constituent les lignes de force des paysages.

Sur les coteaux urbanisés, il s'agit de maîtriser le développement urbain et prendre en compte la pente dans les aménagements.

Les points de vue sur le grand paysage permettent de comprendre la géographie du territoire et les logiques d'implantation et de desserte. Un travail important a été réalisé dans l'agglomération de Montbéliard pour faciliter l'accès à des belvédères et livrer des vues et une interprétation des paysages. En dehors de l'agglomération, des points hauts sont accessibles depuis des sentiers de randonnée ou en milieu urbain comme à Blamont. On peut citer les principaux points hauts suivants qui appellent une attention particulière en termes d'aménagement parce qu'ils offrent des vues et sont visibles de nombreux points :

- Belvédère du fort Lachaux,
- Belvédère du fort du Mont Bart,
- Belvédère de Mandeuve,
- Belvédère de Vandoncourt,
- Esplanade du château de Montbéliard,
- Falaises de Pont de Roide,
- Silhouette urbaine et esplanade de Blamont.



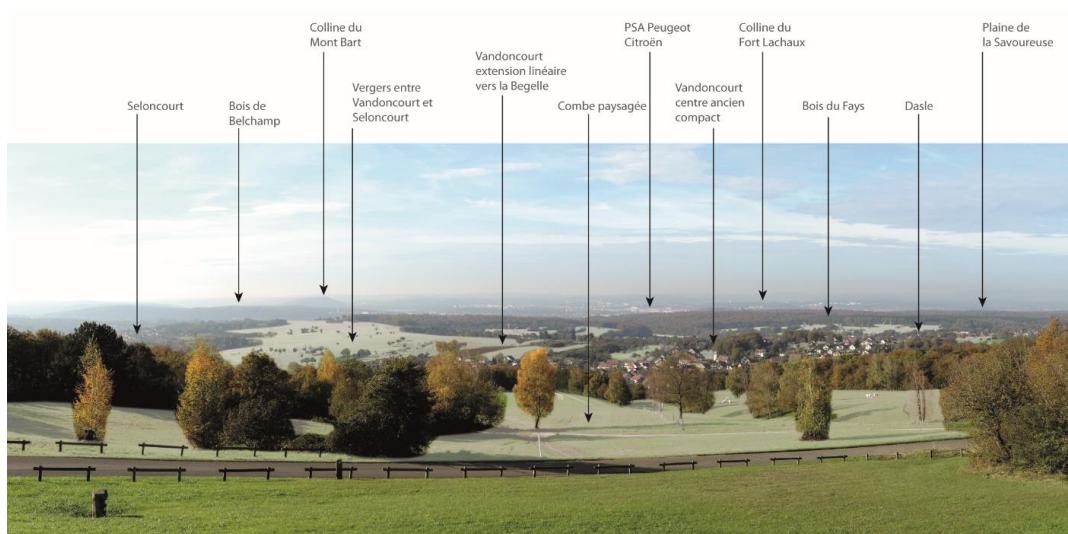
Vue sur la vallée du Doubs aval depuis le belvédère du Fort du Mont Bart.



Vue sur la vallée du Doubs amont depuis les roches de Pont de Roide.



Vue sur le plateau Est depuis le belvédère de Vandoncourt



Sources : ADU

3.4. Un territoire hyper-accessible à toutes les échelles

a. A36 et voies structurantes

Dans la traversée du Nord Doubs, l'A36 a une double fonction de transit à l'échelle européenne et de voie structurante. Elle suit la vallée de la Savoureuse selon un axe Nord Sud entre Belfort et Montbéliard puis s'oriente vers le Sud-Ouest en serpentant entre les collines. Du fait de sa gratuité entre Voujeaucourt et Belfort, elle joue également un rôle prépondérant dans le drainage des échanges routiers internes à l'agglomération de Montbéliard et avec le reste de l'Aire urbaine. La plupart des principales voies structurantes suivent les vallées du Doubs, du Gland, de la Lizaine ou traversent la plaine vallonnée d'Arcey.

Sur l'ensemble du territoire, le **réseau routier est particulièrement dense**. C'est en partie lié aux barrières topographiques entre les différentes portions de territoire, mais aussi à une logique de séparation entre les zones d'emploi et les zones d'habitat.

Le paysage est ainsi très marqué par ces infrastructures performantes qui facilitent les déplacements motorisés mais qui ont partiellement contribué à la dissolution de la ville dans la campagne.

b. TGV et voies ferrées

Depuis le 11 décembre 2011, le Nord Franche Comté est desservi par une **gare TGV** située dans l'espace médian du pôle métropolitain de Belfort Montbéliard.

La voie jouxte le Nord Doubs au niveau d'Aibre et de Desandans. Un tunnel et un viaduc ont été réalisés pour « absorber » le relief. Le tablier du pont, rouge, constitue un **repère important au niveau de l'une des entrées du territoire**. La ligne intercepte également le Nord de Bethoncourt mais la traversée s'effectue dans la forêt. Toutefois, la ligne est visible dans la vallée de la Lizaine depuis la sorte de Bethoncourt.

En termes de desserte ferroviaire de proximité, le Nord Doubs est desservi par la ligne Dijon Mulhouse en service sur l'intégralité du parcours depuis 1858. Le tracé, initialement prévu par la vallée de l'Ognon a été révisé au profit de la vallée du Doubs. En suivant cette vallée sinueuse elle dessert **Colombier-Fontaine, Voujeaucourt et Montbéliard**. La ligne emprunte un tunnel qui passe sous le quartier de la Petite Hollande à Montbéliard.

Au niveau du centre-ville de Montbéliard, le paysage a été fortement impacté par cette ligne. L'avenue Carnot finit en impasse tandis les flux ont été déviés par un passage sous rail qui joue aujourd'hui le rôle de porte du centre historique de Montbéliard. Le surplomb de la voie ferrée par rapport au terrain naturel constitue une barrière visuelle entre le centre historique et le quartier de la Prairie.



Viaduc du TGV à Aibre



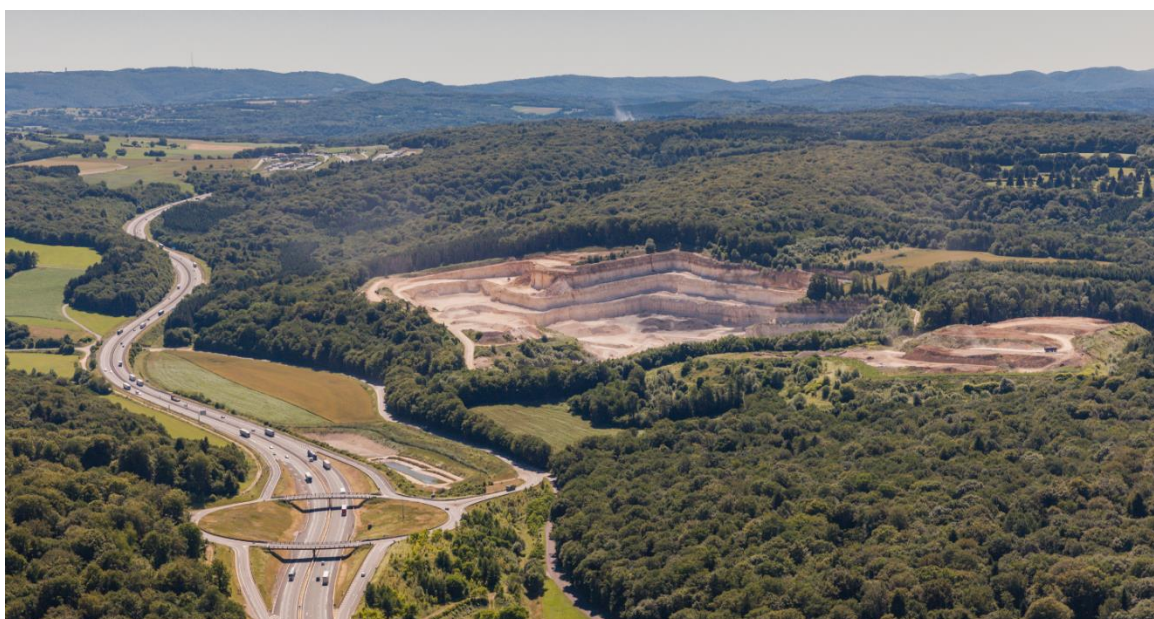
Source : ADU

Quais de la gare de Montbéliard et château depuis la passerelle du chemin des Ecoiers



Source : ADU

Tronçon sinueux de l'A36 Autoroute à proximité de l'échangeur de Voujeaucourt



Source : Guillaume Frey – PMA

c. Canal et eurovéloroute 6

Le Nord Doubs est innervé par le canal du Rhône au Rhin qui relie la Saône au Rhin par la vallée du Doubs. Après une période de travaux étalés sur une cinquantaine d'années y compris les périodes d'interruptions, le canal a ouvert en 1833. L'objectif était de créer une liaison fluviale les ports du Nord de l'Europe et la Méditerranée. Ce maillon est au gabarit Freycinet (péniche de 300 tonnes) depuis 1921. Un élargissement au gabarit européen était en projet mais n'a pas été réalisé à cause des enjeux environnementaux.

Sur le Nord Doubs, seul le tronçon entre Montbéliard et Etupes est au gabarit européen. Aujourd'hui, l'activité du canal s'oriente vers la **navigation de plaisance**. Sur l'ensemble du tronçon, les aménagements portuaires destinés au tourisme fluvial se multiplient et le trafic se développe. Le port de Montbéliard a fait l'objet d'une requalification d'envergure incluant les espaces limitrophes : le parc urbain de l'île en mouvement donne un nouveau cadre au port de Montbéliard. Les **berges du canal** ont par ailleurs été progressivement aménagées en **voie cyclable** pour constituer de la Saône à Bâle une partie de l'Eurovéloroute 6. A terme, celle-ci reliera Nantes à Budapest.

3.5. Un territoire à double identité rurale et industrielle

a. Une conurbation marquée par l'industrie le long des vallées

L'histoire du développement industriel du Nord Doubs est lisible à travers le patrimoine industriel qui s'est fortement développé tout au long du XIX^e siècle et jusqu'aux années 60, principalement dans les vallées du Doubs, du Gland et de la Feschotte. En effet, après l'ère secondaire, les calcaires déposés pendant les périodes précédentes se sont érodés et d'importants **gisements de minerai de fer** se sont constitués. L'origine de l'histoire industrielle tient à la présence de ce minerai et aux possibilités d'exploitation avec le bois issus des forêts et l'énergie hydraulique.

Prises isolément, la plupart de ces architectures industrielles ont un intérêt relatif. Pour autant, cette identité industrielle très forte est toujours présente sous des formes variées : sites de production, cités ouvrières, maisons de maître, « châteaux » patronaux, ouvrages d'art tels que ponts, barrages et écluses.

Au sein de cet héritage industriel, de nombreuses cités ouvrières issues du paternalisme patronal constituent une richesse singulière et un témoignage de l'histoire sociale du Pays de Montbéliard. A Pont-de-Roide, Mandeuve, Valentigney, Audincourt, Hérimoncourt, Montbéliard ou Fesches-le-Châtel siègent les cités ouvrières les plus remarquables ; parfois morcelées en petites entités, elles sont souvent intriquées dans le tissu urbain, mais parfois aussi des pièces urbaines autonomes comme la Citadelle à Montbéliard, modèle de composition urbaine qui révèle la colline et les vues sur le grand paysage.



L'industrie dans la vallée du Doubs à hauteur de Pont de Roide



Source : ADU

L'industrie dans la vallée du Doubs à hauteur de Beaulieu (Valentigney/Mandeure)



Source : Ateliers Lion - PMA

L'industrie dans la vallée du Doubs à hauteur des Forges d'Audincourt



Source : Guillaume Frey - PMA



Hormis quelques sites reconvertis, cette identité renvoie trop souvent une image négative avec du bâti à l'abandon, des façades dégradées et des friches. Lorsque ce patrimoine n'est pas assumé, on assiste à des démolitions, en particulier des sites de production (filatures de la Lizaine à Bethoncourt, pavillons d'entrée de l'ancienne brasserie de Sochaux, usines Japy à Seloncourt, usine Baumann à Colombier-Fontaine, ...) ou des dénaturations de logements ouvriers par suppressions d'éléments caractéristiques, remplacements de matériaux identitaires ou adjonctions mal intégrées. Et pourtant ces sites sont en vitrine d'axes structurants et de cours d'eau !

A contrario, lorsqu'il est assumé et valorisé, le patrimoine industriel devient très facilement l'étendard d'une fierté locale, à l'instar de l'espace Japy d'Audincourt, de l'usine Cristel à Fesches-le-Châtel, du site artisanal de la Roche à Bart, des logements dans l'ancienne horlogerie l'Epée à Sainte Suzanne, des lofts installés dans l'ancienne usine de construction mécanique Wetstein à Seloncourt, ...)

A l'échelle du Nord Doubs, la valorisation de ce patrimoine singulier permettrait de donner une plus grande visibilité et d'assurer une meilleure intégration dans le tissu urbain, dans une logique de modernisation. Le SCoT pourrait s'attacher à préserver leur inclusion dans des ensembles urbains ou paysagers en particulier les fronts urbains sur les cours d'eau.

b. Une identité rurale encore très prégnante

De manière identique, l'identité rurale du territoire est encore très prégnante dans les formes d'habitat présentes dans les villages, les bourgs, mais aussi de façon plus singulière le long des axes structurants en cœur d'agglomération ou dans les centres villes (Valentigney, Audincourt et même Montbéliard).

La **maison rurale du Pays de Montbéliard**, dont le modèle est décliné sur l'ensemble du Nord Doubs, est le reflet de l'activité agricole et de l'environnement montbéliardais : c'est une maison de polyculture, où l'élevage assez est peu important (jusqu'au XIXe siècle) et qui est adaptée à un climat rigoureux. Elle se présente sous la forme d'un bâtiment rectangulaire en pierre calcaire surmonté d'un toit volumineux couvert de petites tuiles plates.

Les fermes du Pays de Montbéliard sont construites avec des matériaux trouvés sur place ou à moins d'une vingtaine de kilomètres. Dans le Pays de Montbéliard, les forêts abondantes fournissent le bois pour la charpente et le chauffage, la composition du terrain à certains endroits se prête à l'établissement de tuileries et le sol riche en pierre calcaire offre une matière première abondante, extraite dans les nombreuses carrières présentes sur tout le territoire.

Le calcaire du Pays de Montbéliard est de qualité assez médiocre et les murs des habitations sont construits en moellons avec une importante utilisation de sable et de terre mélangés à de la chaux. Les moellons sont ensuite recouverts d'un enduit protecteur réalisé à partir de mortier de chaux, de sable et de sciure de bois. Cet enduit assure l'étanchéité du mur et permet d'unifier la façade tout en la protégeant des dégradations et en laissant « respirer » les matériaux. L'ensemble forme un mur épais d'environ 50 cm, pouvant aller jusqu'à 80 cm, ce qui permet une bonne isolation et une bonne résistance au froid.



Bien que présente sur tout le territoire, l'architecture rurale du Pays de Montbéliard est actuellement peu mise en valeur et de nombreuses fermes sont radicalement transformées, à l'abandon et parfois même détruites⁶. Par ailleurs, les matériaux utilisés pour la rénovation ne sont pas toujours compatibles avec l'exigence de perméabilité à la vapeur d'eau de ces bâtiments. La rénovation peut entraîner la dégradation irréversible du bâtiment. En particulier, les techniques de rénovations thermiques avec la mise en œuvre de matériaux imperméables à la vapeur d'eau (polystyrène, ciment, ...) devraient être proscrites.

Une meilleure prise en compte de ce patrimoine serait indispensable pour sauvegarder l'identité rurale montbéliardaise. Les projets nouveaux pourraient également s'inspirer des volumétries des fermes et du principe de juxtaposition des fonctions avec une adaptation au sol harmonieuse.

⁶ Source : « laissez-vous conter les fermes du Pays de Montbéliard », www.patrimoine-pays-de-montbeliard.fr



4. Quatre unités paysagères aux traits caractéristiques distincts

Dans l'atlas des paysages de Franche-Comté, le territoire « Nord Doubs » est réparti sur deux grandes unités paysagères du département du Doubs : « le Bas Pays » « entre Doubs et Ognon. L'essentiel du territoire est classé dans l'unité « bas-pays », caractérisée par un ensemble à dominante urbaine composée de noyaux multiples qui occupent essentiellement la partie basse, mais qui ont aussi escaladé les plateaux par la construction de grands ensembles d'habitations. Sur les hauteurs, une rurbanisation diffuse est également présente.

La partie nord du territoire (Bethoncourt, Grand-Charmont et Sainte-Suzanne, Arcey, Desandans, ...) est quant à elle classée dans l'unité entre « Doubs et Ognon », unité caractérisée par un réseau de collines calcaires, dont la partie Est présente des paysages influencés par la rurbanisation. A l'échelle du Nord Doubs, ce découpage est insuffisant pour révéler l'organisation de ce territoire et le caractère unique des différents ensembles qui le composent.

4.1. Une méthode participative pour définir et caractériser les unités

La commission qualité des espaces a travaillé en atelier sur l'identification et la description des caractéristiques du territoire « Nord Doubs ». L'objectif était de révéler les éléments constitutifs des paysages, la manière dont ils évoluent et leurs valeurs.

L'analyse a été conduite à partir de photographies du territoire et de la connaissance collective du terrain. Les temps d'échanges entre les participants ont permis de faire émerger un consensus sur les atouts et les faiblesses, de révéler les valeurs des différents paysages et de dégager les enjeux.

Les différentes catégories analysées sont :

- Les vallées industrielles anciennes (Doubs, Allan, Lizaine, Gland, Feschotte) ;
- Les vallées faiblement ou non urbanisées (Rupt, Ranceuse, Barbèche, Bief, Moine, Roide, Creuse, Doue) ;
- Les plateaux entre les montagnes du Lomont et la vallée du Doubs ;
- Les plateaux de Blamont Hérimoncourt ;
- Le plateau de Dasle Vandoncourt ;
- La plaine de Sainte-Marie ;
- Les collines entre Montenois et la vallée du Doubs.



Le tableau ci-dessous synthétise les valeurs attribuées par les participants :

	Econo- mique	Patrimo- niale	Touristi- que Culturel	Ecolo- gique	Esthé- tique	Récréatif	Autre(s)
Les vallées industrielles anciennes	8	6	3	3	3	1	1 (résidentiel)
Les vallées faiblement ou non urbanisées	5	4	8	4	3	5	1 (déplacts)
Le plateau entre les montagnes du Lomont et la vallée du Doubs	7	1	6	2	8	2	
Le plateau de Blamont Hérimoncourt	3	7	7	4	7	2	
Le plateau de Dasle Vandoncourt	6	7	3	4	5	2	résidentiel
Le plateau de Sainte-Marie	8	2	0	7	7	2	7 (résidentiel)
Les collines entre Arcey et la vallée du Doubs	8	2	0	3	6	2	

* les numéros correspondent au nombre de fois où la valeur du paysage est relevée par un ou des participants (8 au total).

Plusieurs remarques ont émergé suite à ce travail. L'écologie est une valeur qui est faiblement attribuée aux paysages ainsi que la valeur récréative. Toutefois, il a été souligné que cet usage n'est pas visible ce qui explique qu'il n'ait pas été perçu. A l'inverse, **l'économie semble être une valeur prépondérante** qu'il s'agisse de paysages industriels (emplois et entreprises de l'industrie), ruraux (importance de l'agriculture), « naturels » (attractivité touristique et activités de loisirs). **L'esthétique est également une valeur importante** exceptés pour les paysages de vallées, qu'elles soient industrielles ou fortement urbanisées.

Dans les milieux périurbains, la **valeur « résidentielle »** prend de l'importance. Sur les plateaux, elle est liée à plusieurs critères : caractère typique des paysages et le temps d'accès depuis les secteurs d'emplois, d'équipement et de services. Pour autant, les centres des villages sont de plus en plus délaissés avec le développement de lotissements en extensions, ce qui impacte fortement les paysages. Pour les élus, il faut insister sur la réhabilitation et protéger les espaces les plus sensibles contre la pression de l'urbanisation.



Lors des débats, plusieurs menaces ont pu être identifiées :

- La dégradation du patrimoine industriel, voire sa perte,
- La diminution des espaces agricoles par rapport soumis à l'urbanisation croissante,
- La perte de la lisibilité de l'eau dans les vallées,
- L'urbanisation croissante sur les plateaux,
- Le manque de réhabilitation des bâtiments anciens (logements, usines, anciennes fermes, ...)

Ces échanges en atelier ont permis de montrer que le travail sur les unités paysagères peut être approfondi. En effet, certaines **catégories ont des caractéristiques paysagères semblables qui se traduisent par des problématiques et des enjeux identiques**. Par exemple, les plateaux de Dasle-Vandoncourt et Blamont-Hérimoncourt, mettent en exergue des problèmes de rurbanisation et de pression foncière similaires, notamment aux « lisières » des vallées industrielles urbanisées. Un enjeu important porte sur les coupures à l'urbanisation.

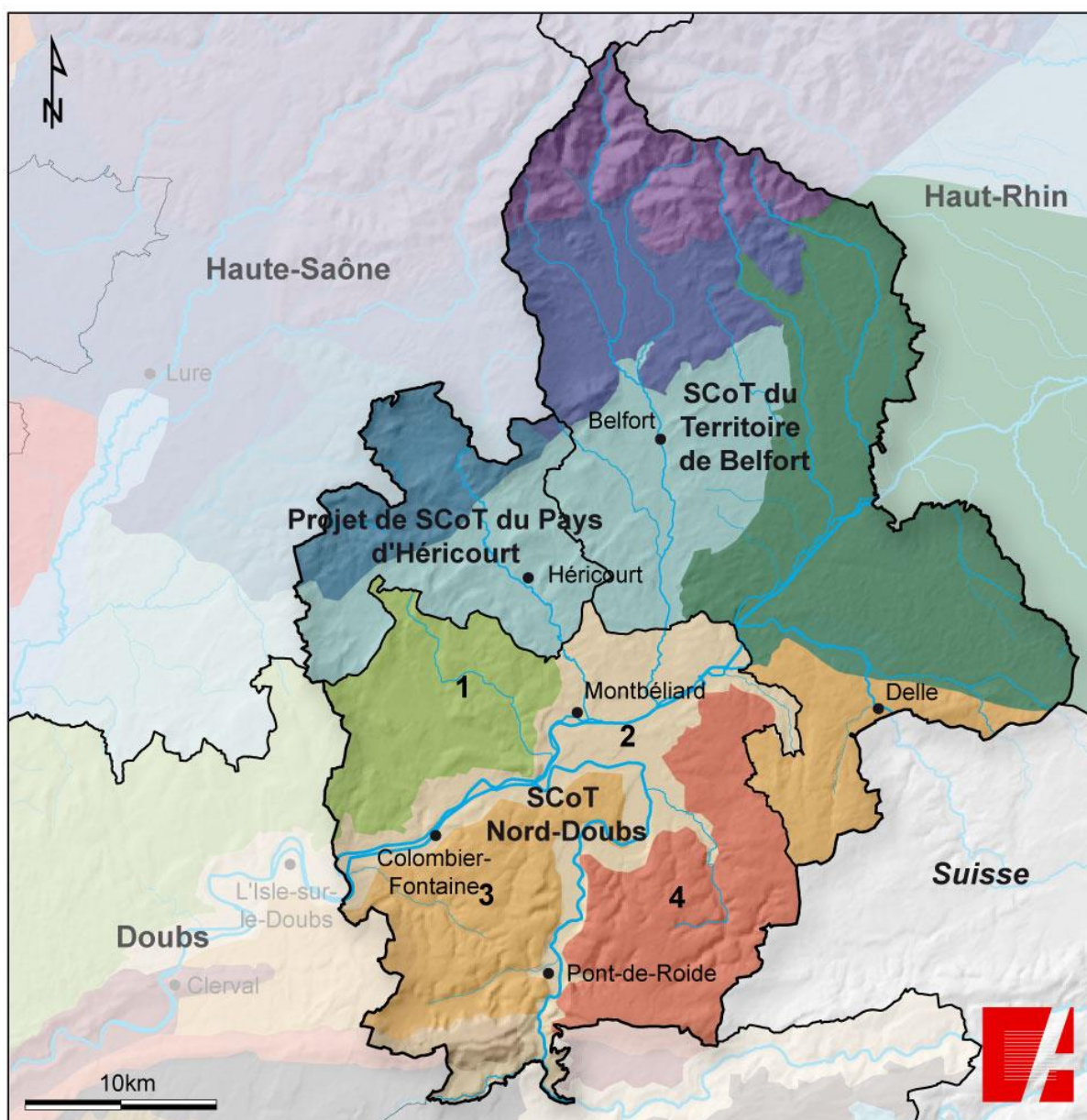
Aussi, en se centrant sur le territoire Nord Doubs, la commission qualité des espaces a choisi de retenir quatre unités paysagères ayant des caractéristiques plutôt homogènes :

- Les vallées industrielles anciennes,
- La plaine et la vallée du Rupt,
- Les plateaux d'Ecot,
- Les plateaux de Blamont Hérimoncourt.

La carte page suivante illustre les différentes unités dans un contexte élargi à l'échelle du bassin de vie.



Les unités paysagères du SCoT Nord Doubs



1. Plaine et vallée du Rupt
2. Vallées industrielles urbanisées
3. Plateaux d'Ecot
4. Plateaux de Blamont Hérimoncourt



4.2. Les vallées industrielles anciennes : une expansion rapide suivie d'une désaffectation depuis le milieu des années 70.

La première unité paysagère correspond aux **vallées industrielles anciennes** (*repère 2 sur la carte des unités paysagères*). L'énergie hydraulique, les forêts qui fournissaient le charbon de bois et le bois d'œuvre, le développement du réseau ferré, la proximité de la Suisse puis l'apparition de l'énergie électrique ont joué un rôle prépondérant dans l'essor économique et l'expansion urbaine des vallées du Doubs, du Gland, de la Feschotte, de la Lizaine et de l'Allan (en aval de la confluence avec la Savoureuse).

Ces vallées ont connu un développement urbain très fort aux XIX^e puis au XX^e siècle. Dans ces vallées, les **villages dont la vocation antérieure était rurale**, la population augmente sensiblement. Les terres agricoles ou les prairies laissent progressivement place à des usines, des cités ouvrières construites à proximité des usines, des maisons de contremaître, des équipements, des lieux de culte, des infrastructures, ... Cette empreinte industrielle est aujourd'hui encore perceptible.

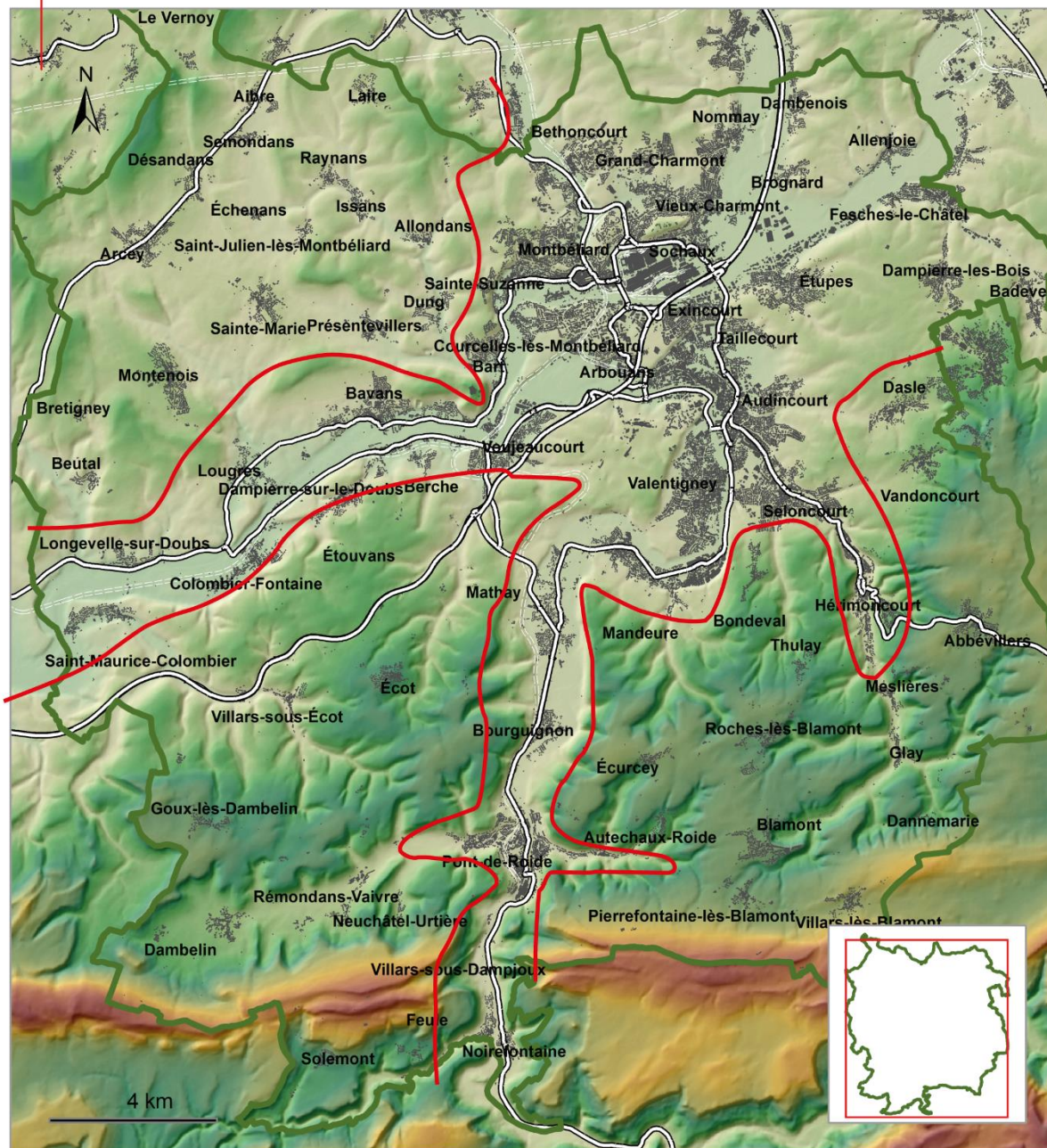
Plan monumental des grandes usines visible au musée de l'aventure Peugeot



Source : Musée de l'aventure Peugeot

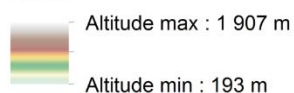
Vallées industrielles urbanisées

Unité paysagère du SCoT Nord Doubs

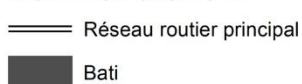


Délimitation des unités paysagères

Relief



Repères géographiques



Unités paysagères



Source: IGN, BD Topo®, 2013
Fond cartographique:
IGN, BD Alti®, 2014
Traitement: SIG ADU
Réalisation: ADUPM 2015



A ce tissage urbain à la fois rural et industriel se sont progressivement agrégés des **lotissements pavillonnaires** et des **grands ensembles** qui ont gagnés les plateaux. Enfin, la dernière particularité de cette unité est que les **zones commerciales**, contrairement à beaucoup d'agglomérations françaises, se sont développées au cœur de cet ensemble.

Entre Pont de Roide et Montbéliard, tous ces éléments bâtis forment aujourd'hui un **ensemble urbain plus ou moins continu** et relativement dense au regard du reste du territoire du Nord Doubs. Ce continuum se caractérise aujourd'hui par une faible distinction entre les noyaux urbains et les tissus interstitiels et par un faible nombre de coupures à l'urbanisation entre les villes et les bourgs. Il en résulte une impression de « nébuleuse » urbaine dont la lisibilité est complexe voire compliquée. Par ailleurs, on constate depuis les années 70 une diminution du poids démographique de ces vallées et une désindustrialisation de certaines portions de territoires. Cela se traduit sur les paysages par une **image vieillissante du patrimoine bâti**, en particulier pour les sites usiniers anciens.

Malgré les surfaces importantes occupées par l'eau, les **rivières** sont souvent peu perceptibles depuis les vallées, notamment dans les quatre villes de la première génération du développement industriel (Valentigney, Audincourt, Hérimoncourt, Seloncourt) et dans la centralité de l'agglomération de Montbéliard. En effet, le continuum urbain tend aujourd'hui à masquer les vues vers les rivières.

Les parties dans lesquelles l'eau est le plus perceptible sont les vallées aval du Doubs et la basse vallée de la Savoureuse. Dans la partie avale de Montbéliard, l'urbanisation, tout en étant importante (Voujeaucourt, Colombiers Fontaine) ménage des tronçons de vallées au caractère rural affirmé. Il en découle un paysage séquencé avec une alternance de vues avec peu de profondeur de champ dans les parties urbanisées et de grandes échappées visuelles vers les champs, les prairies et les coteaux boisés entre deux bourgs. Dans ces séquences, la **présence de l'eau est donc beaucoup plus perceptible** qu'en amont de Montbéliard, qu'il s'agisse du Doubs ou du canal.

Les **horizons boisés** ou les « lambeaux » persistant dans le tissu urbain sont quant à eux encore très visibles. Ils ont de fait une grande force dans le paysage des vallées industrielles anciennes.



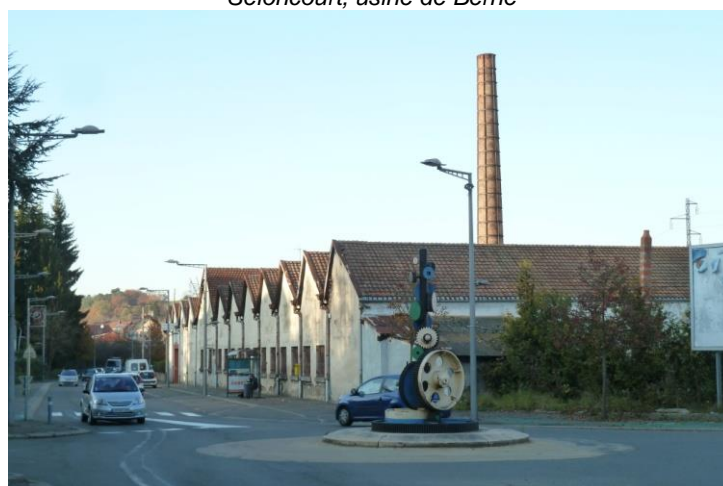
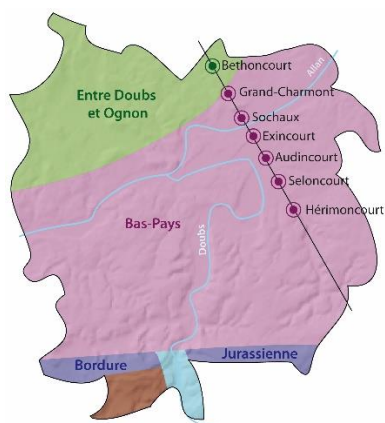
Une urbanisation continue liée au développement industriel

Coupe schématique des reliefs du territoire du SCoT
De Bethoncourt à Glay



La coupe schématique ci-dessus illustre l'insertion du développement industriel dans la vallée du Gland et la plaine alluviale de l'Allan. La présence de l'eau est peu perceptible du fait du continuum urbain. Le tissu urbain est ponctué d'usines au profil caractéristique avec leurs toitures à sheds. A Seloncourt, l'usine de Berne (ci-dessous), ancienne tréfilerie-fonderie construite par Paul Japy vers 1913, constitue aujourd'hui encore un jalon important dans la vallée du Gland. Sa cheminée, repère vertical dans le paysage a cependant été démolie en 2014. A Sochaux (photo du bas), l'ancienne brasserie accueille le musée de l'aventure Peugeot. On y voit encore la conciergerie de la brasserie qui a été démolie en 2012.

Seloncourt, usine de Berne



Sochaux, ancienne Brasserie du Musée Peugeot



Sources : ADU



En dehors du continuum urbain des vallées industrielles anciennes, les unités paysagères ont un caractère plus rural. L'analyse qui suit vise à souligner les principales distinctions entre les unités paysagères des « vallées industrielles anciennes », de la « plaine et la vallée du Rupt », « les plateaux d'Ecot » et « les plateaux de Blamont ». Elle aborde en premier lieu du **grand paysage et de ses lignes de force**. Elle s'attache ensuite à révéler les typo-morphologies d'une sélection de quelques bourgs ou villages grâce au croisement de l'implantation dans le relief avec la forme globale du tissu urbain dans les noyaux anciens.

Les catégories suivantes ont été révélées :

- **Pour ce qui concerne l'implantation des bourgs et des villages dans le relief**, on distingue les bourgs et villages de vallée, de plateau ou de plaine, de versant ou encore perché ;
- **Pour ce qui concerne la forme globale du tissu urbain dans les noyaux anciens on distingue** les villages ou bourg « rue », épousant le relief, groupé autour d'un carrefour ou en plusieurs noyaux.

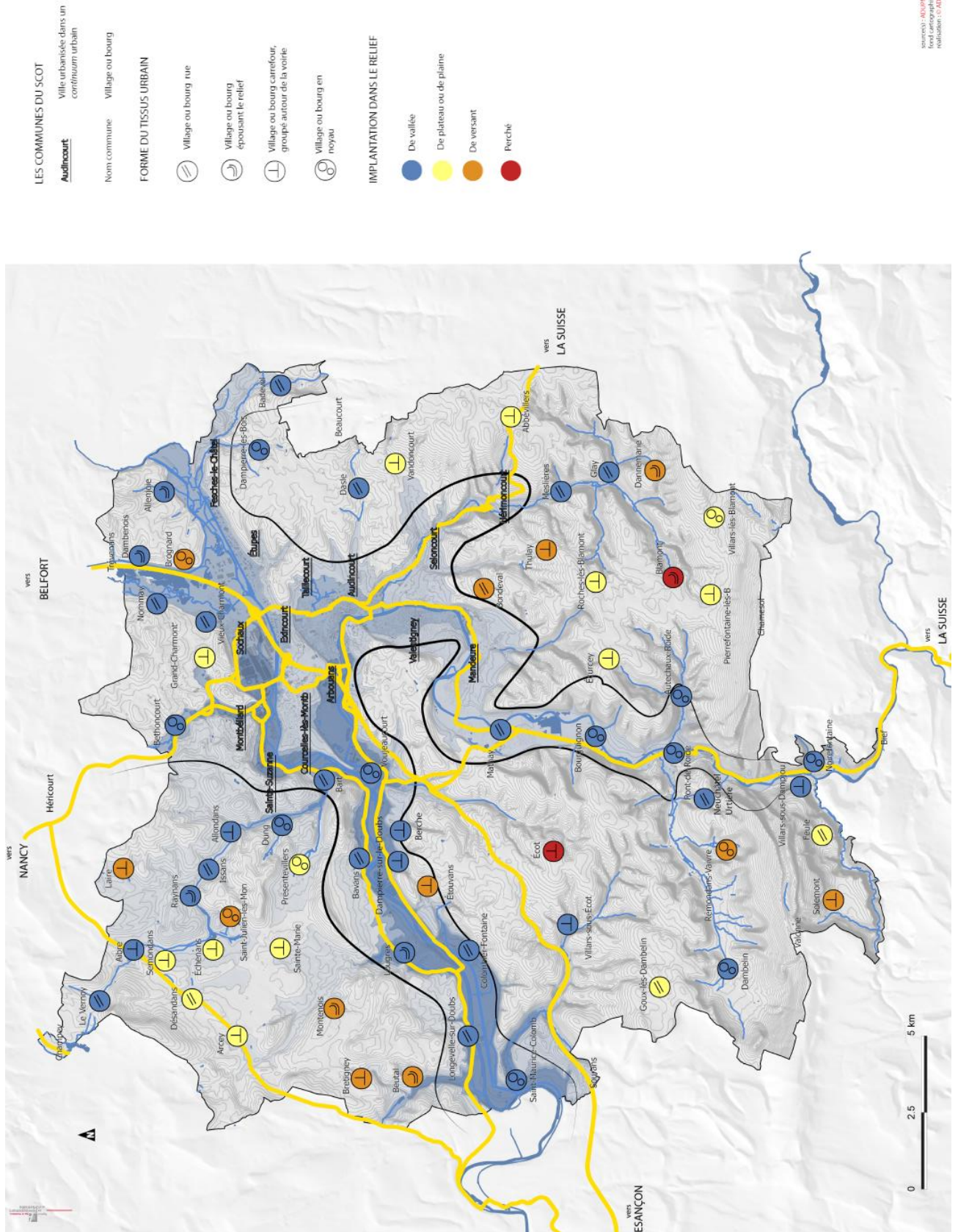
La carte page suivante donne un aperçu global de la classification dans les différentes catégories.

Le croisement de l'implantation dans le relief avec la forme du tissu urbain permet de mieux appréhender leurs dynamiques de développement et d'identifier globalement les enjeux en termes de qualités des paysages sur ces différentes unités.

Quelques-uns des bourgs et villages sont situés dans l'unité des « vallées industrielles anciennes ».



Typologie des bourgs et des villages situés en dehors du continuum urbain



Bourgs et villages des vallées industrielles anciennes



Zoom sur...

Autechaux-Roide, village de vallée et multipolaire

Retrouver un lien visuel entre le village et le Roide

Comme l'indique son nom, le village d'Autechaux-Roide est formé de deux entités distinctes. En effet, les premières implantations de la commune se font en deux noyaux. Un premier noyau est constitué d'un village agricole, perché au-dessus de la vallée (496m). Le deuxième, d'origine industrielle, se situe en fond de vallée (380m) à la confluence du Roide et d'un affluent venant du nord. La vallée du Roide très encaissée et ses pentes fortement boisées guident le regard en direction du Doubs et de la ville de Pont-de-Roide.

La partie haute de la commune se développe majoritairement en promontoire sur les hauteurs surplombant la vallée. Le développement du bourg gagne les pentes de la vallée, le long de la route reliant ces deux entités.

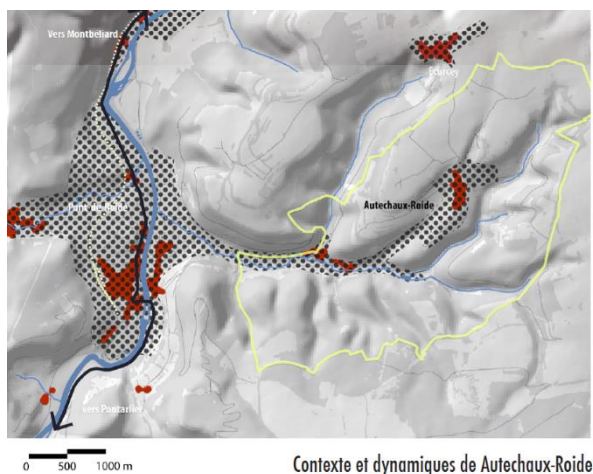
En fond de vallée le développement du bourg se fait le long du Roide. Les routes D122 et D73 qui relient Autechaux-Roide et Pont-de-Roide parallèlement au cours d'eau sont aujourd'hui fortement urbanisées de part et d'autre (notamment en raison des extensions de la ville d'Ecurcey). Les transitions paysagères entre les noyaux et la présence du Roide dans la vallée se retrouvent souvent masqués par le continuum urbain. Le village tend à perdre sa relation avec la rivière.

La séquence de route (D122) reliant les deux noyaux d'origine permet d'embrasser le paysage de la vallée du Roide et son urbanisation quasi continue. Les séquences paysagères du versant qui font la transition entre ces deux noyaux tendent à se combler.

Centre d'Autechaux-Roide



Patrimoine industriel le long du Roide

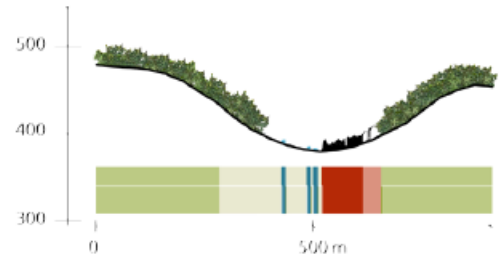


Légende :

Noyau urbain historique	Zones humides	Cours d'eau	Axe principal
Extensions urbaines	Relief	Limites communales	

Sources : ADU

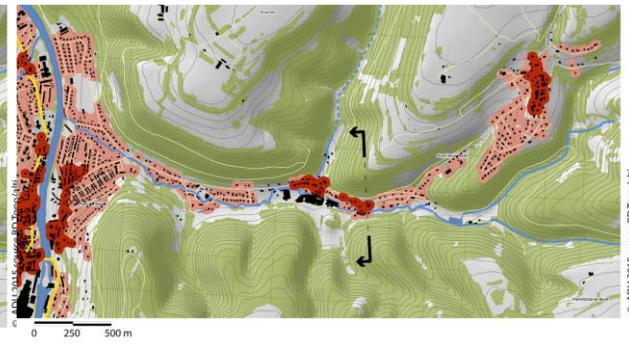
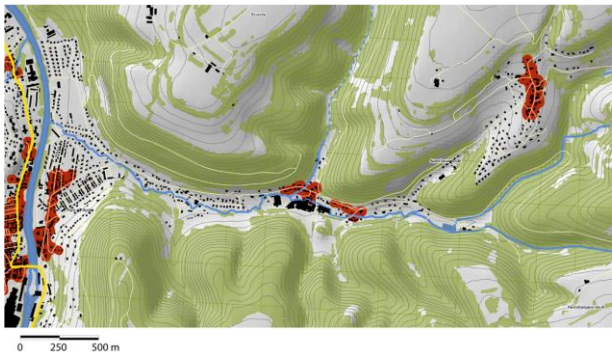




Une vallée encaissée marquée par la végétation où un front bâti masque le Roide

1914 - Implantation du bourg

2015 - Evolution du bâti



Centre bourg ancien

Formes urbaines – Extensions le long de l'axe reliant les deux noyaux d'origine



Légende :

- Espaces urbanisés en 1914
- Espaces urbanisés en 2015
- Forêts
- Espaces ouverts
- Bâti
- Zones humides
- Cours d'eau
- Réseau routier

Enjeux principaux

- Affirmer la double identité de la commune d'Autechaux-Roide,
- Retrouver un lien visuel entre le village de fond de vallée et le Roide,
- Limiter le développement le long de la D122 sur les pentes de la vallée et maintenir un espace de transition naturel entre les deux parties du village.





Zoom sur...

Mathay bourg de vallée implanté le long d'une rue

Travailler sur la lisière entre l'urbain et l'agriculture

Situé dans la vallée du Doubs, le bourg se développe à l'origine en village rue le long de la départementale (D 437) reliant Montbéliard à Besançon. Les premières maisons s'installent au plus près de la rivière passant à l'est dans la vallée.

Le développement du bourg dans la vallée semble ne subir aucunes contraintes, simplement restreint par les coteaux à l'est et à l'ouest. Le développement se fait également le long de la route nord-sud parallèle au Doubs créant petit à petit un continuum urbain lors de la traversée de la vallée. On ne ressent presque plus aujourd'hui la présence de la rivière, origine de l'implantation du bourg à cet endroit.

Le village se développe majoritairement vers l'ouest où l'espace est dégagé et plat. Les extensions résidentielles se greffent au départ en de nombreux «peignes» perpendiculaires à la rue principale. Petit à petit de nouvelles extensions s'implantent, plus ou moins déconnectées du tissu existant créant de nombreuses dents creuses. Ce type de développement linéaire perpendiculaire à la vallée créé une silhouette de «mur» depuis l'extérieur du village.

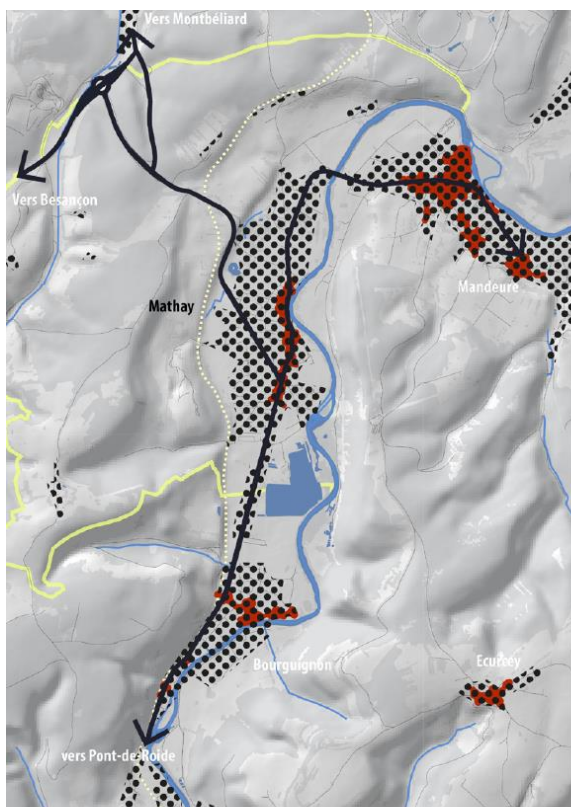
Vue de la traversée au niveau du centre



Extensions au sud du bourg : évolution entre 2011 et 2013



Sources : ADU

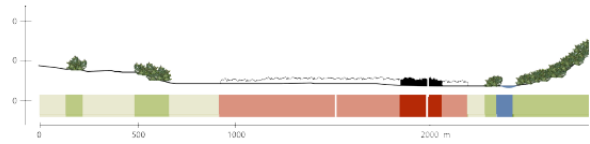


© ADU 2015 source BD Topo/alti

Légende :
 Noyau urbain historique
 Zones humides
 Cours d'eau
 Relief
 Extensions urbaines
 Limites communales
 Axe principal

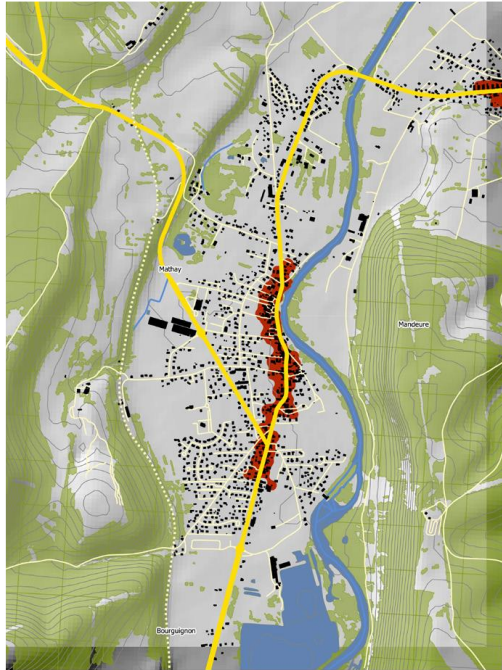
0 500 1000 m





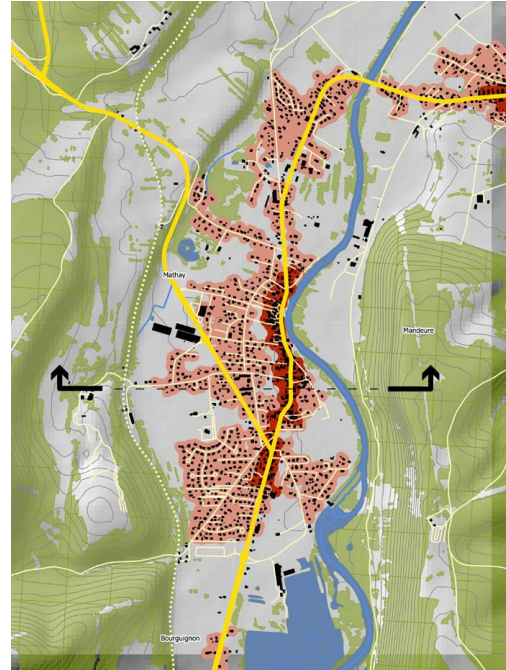
Développement urbain en fond de vallée large et plat

1914 - Implantation du bourg



© ADU 2015 source BD Topo/alti

2015 - Evolution du bâti



© ADU 2015 source BD Topo/alti

Centre bourg ancien



© ADU 2015 source BD Topo/alti

Formes urbaines – Rupture entre espaces agricoles et front bâti au sud de Mathay



© ADU 2015 source BD Topo/alti



Enjeux principaux

- Travailler les ouvertures vers le Doubs,
- Densifier le village grâce à l'utilisation des dents creuses,
- Limiter l'extension le long de la D 437 entre dans l'espace de transition entre Mathay et Bourguignon,
- Organiser les limites du tissu urbain et sa relation avec les espaces naturels et agricoles alentour.





Zoom sur...

Lougres, village de vallée adossé à une colline

Un village qui s'étend par taches déconnectées les unes des autres qui perd son unité.

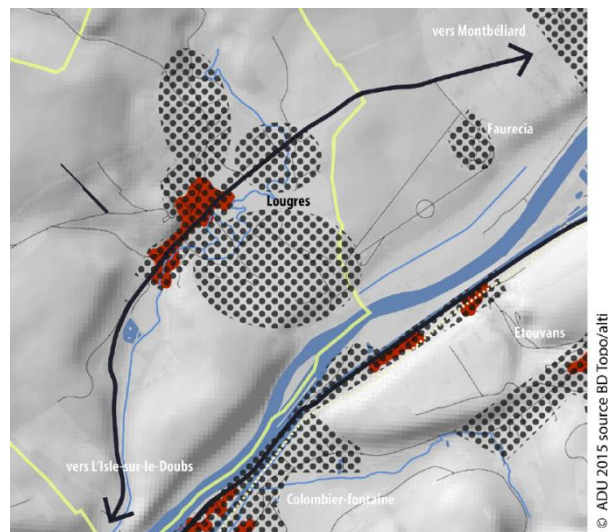
Le bourg de Lougres est implanté dans la vallée du Doubs aval. Le centre ancien est lové au pied d'une colline. Il s'est implanté à distance du Doubs et en surplomb par rapport au ruisseau de la Lougres. L'implantation des maisons dans le centre ancien suit les courbes de niveau. La rue du paradis parallèle aux courbes de niveau cadre le regard sur le temple protestant, repère du centre historique du village. On trouve un centre valorisé avec le réaménagement d'espaces publics tel qu'un parvis liant le temple au lavoir.

Le développement du bourg de Lougres est fortement contraint par le relief à l'ouest. Avec l'essor industriel, les extensions se sont alors faites en trois pôles déconnectés les uns des autres :

- Au nord du bourg où le relief est moins prononcé,
- A la confluence entre la route D663 et la Lougres,
- Vers le sud, dans la vallée en direction du Doubs.

La cité ouvrière Beausoleil marque la limite sud avec les équipements sportifs de plein air bordant le Doubs. Plus loin une passerelle sur le Doubs permet de rejoindre la Raydans et Colombier-Fontaine sur lesquels se sont implantées des usines aux XIX^e et XX^e siècles.

Les extensions sont très consommatrices d'espace.



Contexte et dynamiques de Lougres

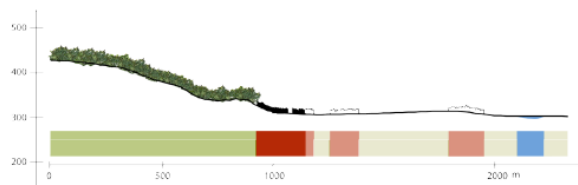


Lougres



Source : ADU





Un village historiquement lové au pied du coteau qui s'étend dans la vallée

1914 – implantation du bourg



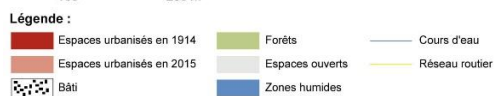
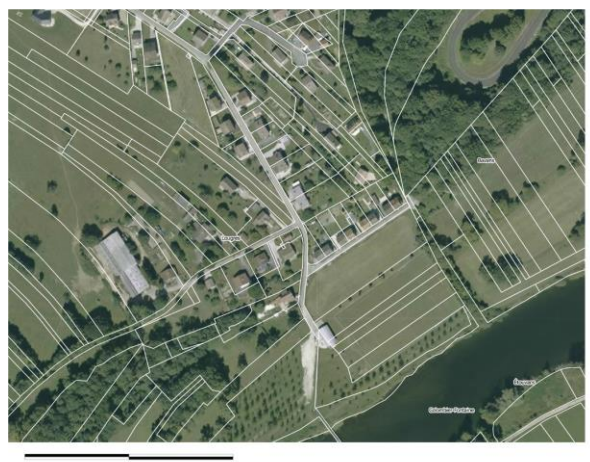
2015 – Evolution du bâti



Centre bourg ancien



Formes urbaines - Extension dans la vallée du Doubs, cité ouvrière Beausoleil



Enjeux principaux

- Organiser les extensions en dialogue avec le bourg d'origine,
- Mettre en scène la diversité des paysages pour tisser des liens entre le centre ancien et les extensions,
- Limiter les extensions dans la vallée,
- Valoriser la présence du Doubs par un espace public reliant Lougres à Colombier-Fontaine,
- Affirmer la valeur identitaire des méandres du Rorbe et sa ripisylve,
- Requalifier l'entrée est de la ville (D663).



Zoom sur...

Dambenois, village de vallée développé en courbe

Une coupure paysagère vers Brognard à maintenir et valoriser

Situé à la frontière entre le nord du département et le territoire de Belfort, le village de Dambenois s'est à l'origine implanté sur le versant est de la vallée de la Savoureuse. Le village est fortement limité à l'ouest par le canal de Haute-Saône puis par l'autoroute A 36 (la comtoise). Les plateaux au-dessus du village sont encore à dominante agricole, mais le projet de Technoland 2 s'y développe progressivement.

Dambenois fait l'objet d'un développement récent important du fait de sa situation au cœur de l'Aire Urbaine. En effet le village se situe à proximité de l'autoroute ainsi que des pôles d'attractivité de Sochaux-Montbéliard au sud et de Belfort espace médian (Hôpital, TGV, Université) au nord.

Les extensions s'installent principalement dans la vallée et de façon linéaire le long de la D424 et de la D209 en direction de Trévenans. D'autres ont gagné le coteau vers Allenjoie. Les extensions sont en grande majorité de type pavillonnaire avec de grandes parcelles. Les pavillons alignés le long de la D209 forment une continuité urbaine entre Dambenois et Trévenans bloquant les vues en direction de la vallée ainsi qu'en direction du plateau. En direction de Brognard, la ligne de force constituée par les arbres le long du canal reste perceptible.

Le centre de Dambenois avec le temple et la fontaine



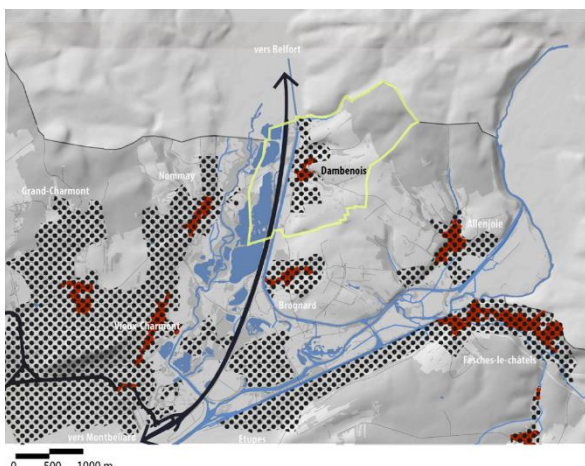
L'entrée de Dambenois depuis Allenjoie



La sortie vers Brognard

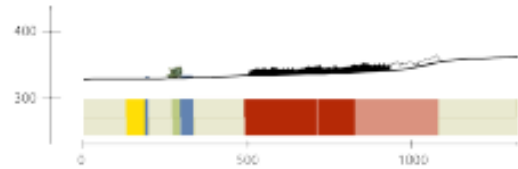


Sources : ADU



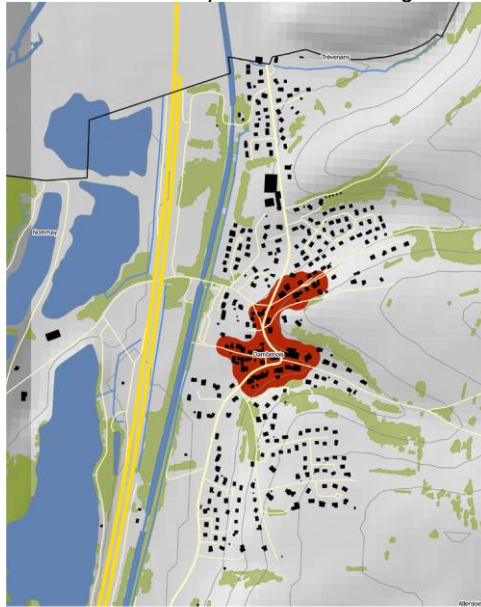
Légende :
 ■ Noyau urbain historique
 ■ Extensions urbaines
 ■ Zones humides
 ■ Relief
 — Cours d'eau
 — Limites communales
 ← Axe principal





Implication en pied de coteau dans la vallée de la Savoureuse

1914 - Implantation du bourg



0 250 500 m

© ADU 2015 source BD Topo/alti

2015 - Evolution du bâti



0 250 500 m

© ADU 2015 source BD Topo/alti

Centre bourg ancien



0 100 200 m

© ADU 2015 source BD Topo/alti

Formes urbaines - Extension sud vers Brognard



0 100 200 m

© ADU 2015 source BD Topo/alti

Légende :

- Espaces urbanisés en 1914
- Forêts
- Cours d'eau
- Espaces ouverts
- Réseau routier
- Bâti
- Zones humides

Enjeux principaux :

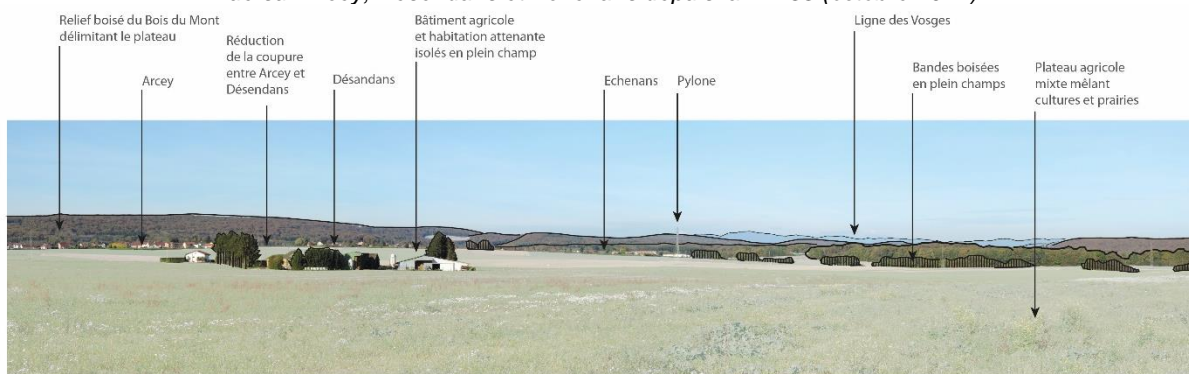
- Ménager des points de vue vers l'extérieur du village,
- Renouer avec la vallée par des percées sur le canal,
- Limiter les extensions urbaines en direction du plateau au profit d'une densification du tissu existant,
- Protéger la liaison verte entre Dambenois et Brognard,
- Valoriser la coulée verte le long du canal et la relier au village,
- Requalifier la transition entre Dambenois et Trévenans marquant le passage entre le Doubs et le territoire de Belfort.



4.3. La plaine et la vallée du Rupt

La plaine et la vallée du Rupt (repère 1 sur la carte des unités paysagères) se caractérise par un réseau de collines calcaires aux pentes relativement douces. Ce relief a généré des bourgs et des villages relativement étendus et ceinturés par de grands espaces ouverts ou qui suivent la rivière du Rupt. Dans les parties plus vallonnées au sud-ouest, les villages sont plus compacts et se développent sur les pentes sud et ouest des versants en pente douce. Sur la **plaine de Sainte-Marie**, les villages se sont d'autant plus étendus qu'ils sont proches d'infrastructures performantes les reliant facilement à Montbéliard ou Héricourt. Aujourd'hui, les villages tendent à se rapprocher, comme par exemple, entre Arcey et Desandans. La topographie relativement plane et l'accessibilité viaire tendent à favoriser ce type de développement. Dans la vallée du Rupt, les villages se développent en doigt de gant le long des voies ou sur les coteaux. Les espaces ouverts sont affectés à de la polyculture ou des prairies. Entre **Arcey et l'Île sur le Doubs** les reliefs s'accroissent et on retrouve des villages implantés dans les dépressions des collines ainsi qu'une présence plus marquée de la forêt.

Vue sur Arcey, Desandans et Echenans depuis la RD 33 (octobre 2014).



Vue sur Présentevillers depuis la RD 33 (octobre 2014).



Vue en direction de Montenois depuis la RD 298 (octobre 2014)



Sources : ADU

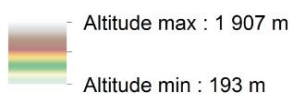
Plaine et vallées du Rupt

Unité paysagère du SCoT Nord Doubs

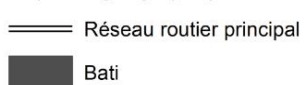


Délimitation des unités paysagères

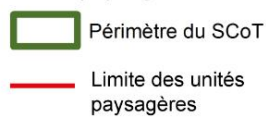
Relief



Repères géographiques



Unités paysagères



Source: IGN, BD Topo®, 2013
Fond cartographique:
IGN, BD Alti®, 2014
Traitement: SIG ADU
Réalisation: ADUPM 2015





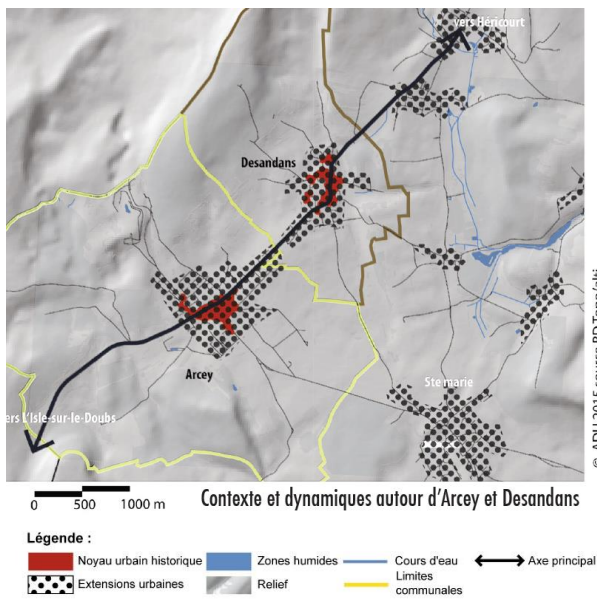
Zoom sur...

Arcey et Desandans, villages de plaine développés le long d'une voie principale

Une forte attraction des bourgs l'un vers l'autre

Les deux villages se situent le long de la voie structurante (la D683, reliant l'Isle-sur-le-Doubs à Héricourt) sur un plateau délimité par une colline au nord et par la plaine agricole au sud.

Une forte attraction des bourgs l'un vers l'autre provoque le développement des nouvelles extensions le long de l'axe traversant (D683). La coupure d'urbanisation qui sépare les deux bourgs est aujourd'hui très mince. La distinction des deux bourgs est presque impossible et les échappées visuelles vers la plaine se réduisent.



Les extensions autour de ces deux bourgs et tout particulièrement celui d'Arcey sont assez importantes et très consommatrices d'espace. Certaines, de type pavillonnaire en raquette, sont déconnectées du reste du village. De nouvelles sont conçues de manière à permettre une perméabilité en lien avec l'existant.

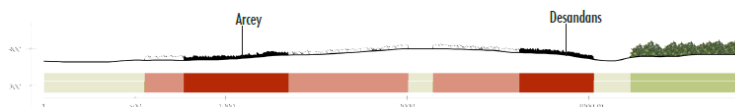
Les centres, plutôt compacts, sont construits en épaisseur en parallèle de la départementale. Ils sont caractérisés par des anciennes fermes très volumineuses. Les clochers sont des repères visuels importants. Un potentiel existe en centre bourg, avec d'anciennes fermes, qui renvoient aujourd'hui une image d'abandon.

Une illustration de la réduction progressive de la coupure à l'urbanisation entre Desandans et Arcey



Source : ADU





Une coupure d'urbanisation entre les deux bourgs qui menace de se refermer

1914 - Implantation du bourg



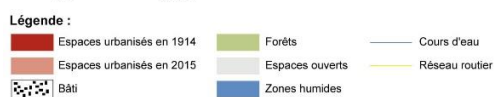
2015 - Evolution du bâti



Centre bourg ancien



Formes urbaines - Extension le long de la D683



Enjeux principaux :

- Protéger la coupure d'urbanisation entre Arcey et Desandans en limitant les extensions urbaines le long de la départementale 683 (axe vitrine du territoire du ScoT Nord Doubs),
- Réinvestir les centres en réhabilitant les anciennes fermes et l'espace public,
- Favoriser des extensions urbaines compactes en lien avec l'existant,
- Aménager des points de vue sur la plaine alentour depuis la ville comme depuis la D 683.





Zoom sur...

Beutal, village de versant inscrit le long d'une courbe de niveau

Un village en fer à cheval dont les extensions brouillent la lecture

Le village, installé dans une petite reculée en forme de fer à cheval, est adossé au nord à la forêt, très présente autour du village. Au sud, le paysage est plus ouvert avec la présence de petits étangs.

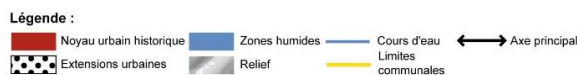
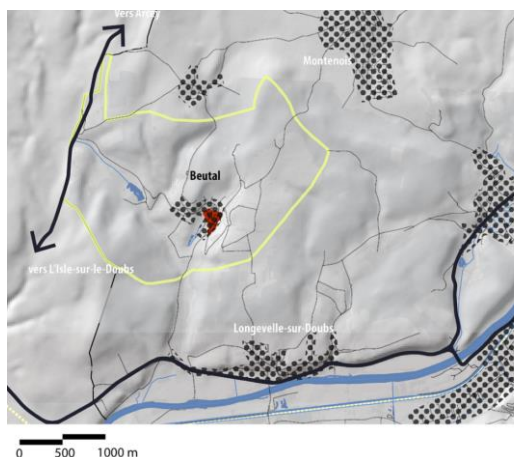
Les rues du village s'appliquent à suivre les courbes de niveau. Le temple placé au point haut et un peu excentré est un repère dans la commune. Le cœur bâti, groupé et mitoyen d'origine est très fortement marqué par la végétation (autant dans les espaces privés que publics).

Bien que construites selon les courbes de niveau, les extensions les plus récentes sortent du fer à cheval. Installées sur la partie convexe du relief, celles-ci sont plus exposées au regard.

Faites de pavillons dont l'implantation sur le terrain ne respecte pas le relief, ces extensions ont un impact visuel très important au niveau de l'entrée ouest dans le bourg.

On note une forte disparité entre le centre ancien et les extensions à l'ouest du village en termes d'implantation par rapport au relief comme de forme urbaine.

Extensions récentes

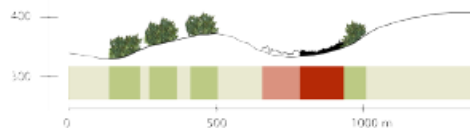


Centre de Beutal, Mairie



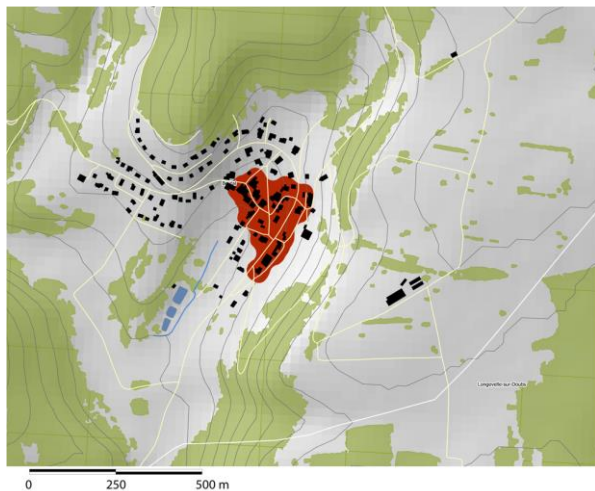
Sources : ADU



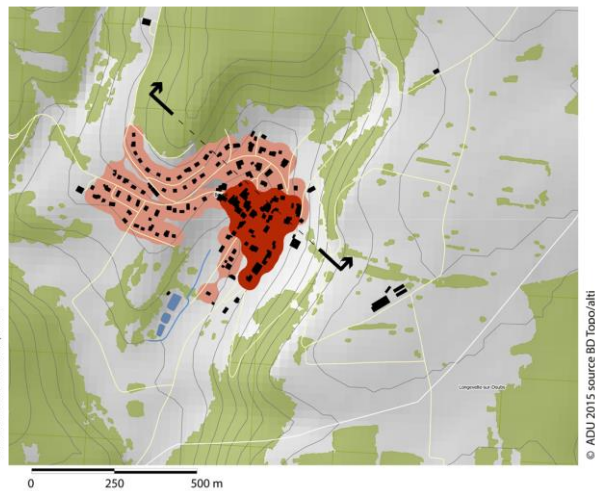


Implantation du village dans un relief complexe

1914 - Implantation du bourg



2015 - Evolution du bâti



Centre ancien de Beutal dans le « fer à cheval »



Formes urbaines - Extensions ouest en rupture avec le relief



Enjeux principaux :

- Maintenir et valoriser la forte présence végétale en cœur de bourg,
- Organiser les extensions urbaines selon l'identité de Beutal.



4.4. Les plateaux d'Ecot

Les **plateaux entre les montagnes du Lomont et vallée du Doubs et de l'Allan (3)** sont l'ensemble le plus rural du Nord Doubs. Ils sont délimités au Sud par la bordure jurassienne des **montagnes du Lomont**, un massif offrant de riches panoramas. Au Nord, ils dominent la vallée du Doubs ainsi qu'à l'Est. L'altitude des plateaux varie entre ... et 550 m. Ils sont entaillés par de petites vallées localement assez encaissées.

Les sols, relativement superficiels, sont le plus souvent affectés à des prairies dans lesquelles sont essaimés des villages ou des hameaux, unités urbaines les plus petites du territoire. Les terres cultivées ou en prairie occupent les parties les plus planes tandis que les forêts tendent à occuper les versants. Les parties ouvertes sont donc souvent enserrées des forêts. Il en résulte une compartimentation assez importante de ces plateaux, la barrière la plus importante étant la ligne de force du Lomont qui limite les vues vers le sud.

Le **relief plus accidenté des « plateaux d'Ecot »** comprend essentiellement des villages de taille modeste. Toutefois, la vallée de la Ranceuse orientée selon un axe Est-Ouest est relativement large. Elle connaît une urbanisation plus développée du fait de sa position sur l'itinéraire de la RD 73 reliant Clerval à la Suisse et de sa proximité avec la ville de Pont de Roide. Les villages les plus ruraux sont situés au Sud du massif du Lomont (Solemont et Feule). On reconnaît l'influence du Pays de Montbéliard dans certains détails de l'architecture vernaculaire des bâtiments publics et des maisons. La présence de fontaines réservoirs du XIX^e siècle de grande taille rappelle les difficultés d'approvisionnement en eau.

La pointe boisée au Nord Est est occupée par le centre de recherche et de développement de PSA Peugeot Citroën et d'une piste d'essai insérée au milieu du bois. Il est notamment perceptible depuis l'A36.

Vue sur la vallée de la Ranceuse et ses prairies permanentes en direction du sud. A l'horizon, la barrière du Lomont ponctuée d'éoliennes.



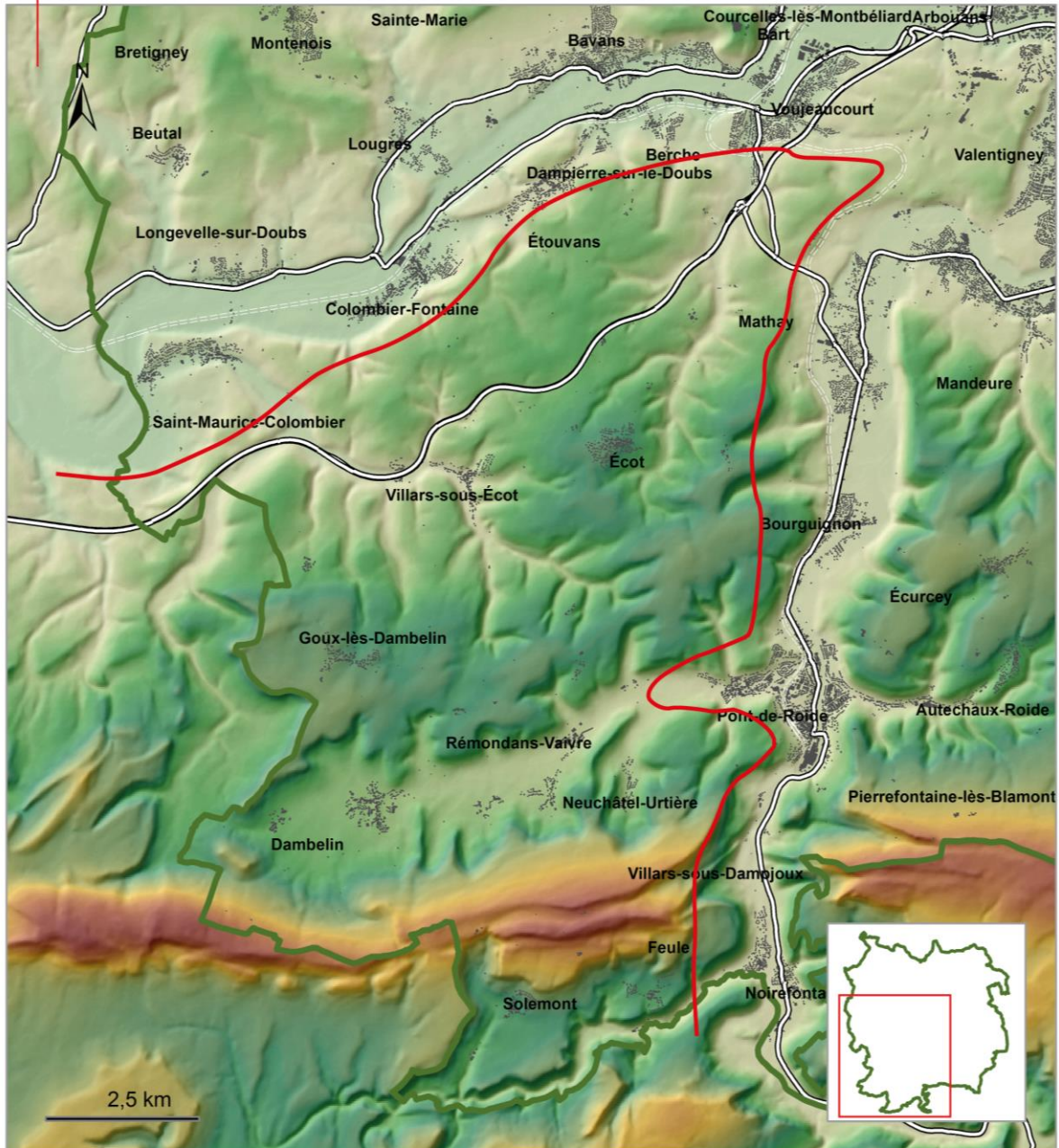
Vue en direction du sud depuis Solemont « sur le Mont ». La limite sud du territoire du SCoT Nord Doubs.



Sources : ADU

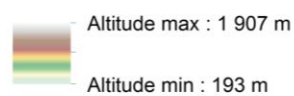
Plateaux d'Écot

Unité paysagère du SCoT Nord Doubs

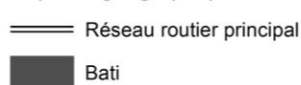


Délimitation des unités paysagères

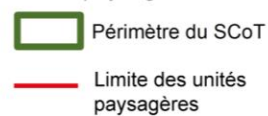
Relief



Repères géographiques

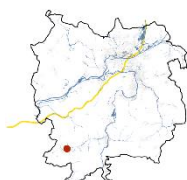


Unités paysagères



Source: IGN, BD Topo®, 2013
Fond cartographique:
IGN, BD Alti®, 2014
Traitement: SIG ADU
Réalisation: ADUPM 2015





Zoom sur...

Dambelin, village de vallée en courbe

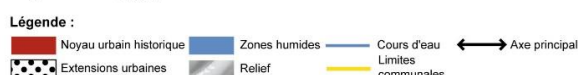
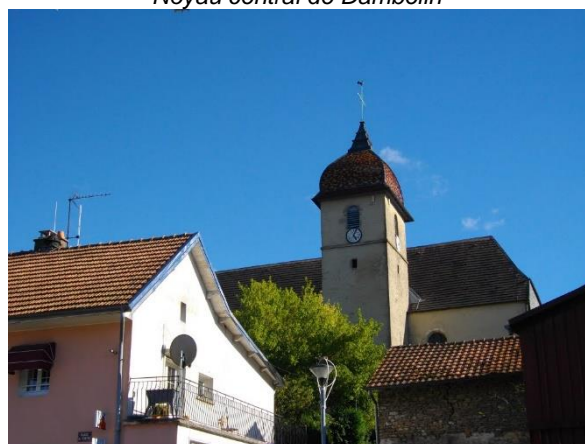
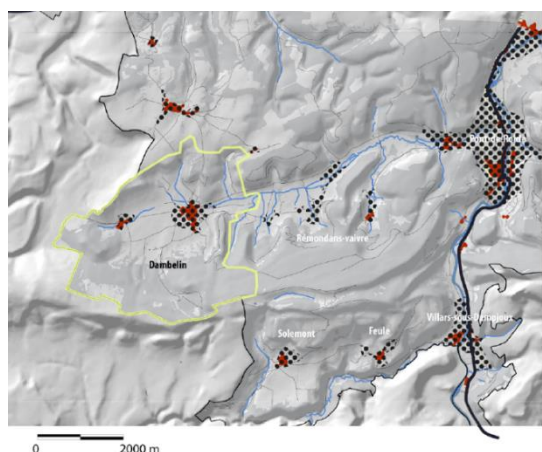
Un développement en doigts de gant à partir du centre

Situé dans le fond de la vallée relativement large et plane de la Ranceuse, le village de Dambelin est entouré par des espaces ouverts constitués essentiellement de prairies. La ripisylve accompagne les affluents de la Ranceuse et structure les prairies. Le poste de transformation électrique situé entre Dambelin et Mambouhans a un impact très fort sur ce paysage ouvert. A distance du village, les pentes boisées délimitent le paysage au loin. La crête au sud est marquée par la présence d'éoliennes.

D'un point de vue urbain, le centre est caractérisé par un noyau assez dense de fermes comtoises et le clocher de son église et sa fontaine-lavoir restaurée. Les fermes sont implantées très près des rues ce qui laisse de grands cœurs îlots parfois occupés par des potagers et des arbres fruitiers. Une place centrale marque la croisée de la Grande Rue et la route de Goux les Dambelin.

Le développement du village s'est effectué de manière linéaire et diffuse le long des entrées en provenance de Goux-les-Dambelin au Nord, de Mambouhans à l'Ouest et de Vermondans à l'Est. En direction de Vaire, le développement s'est réalisé à partir d'un petit lotissement séparé du centre.

Noyau central de Dambelin

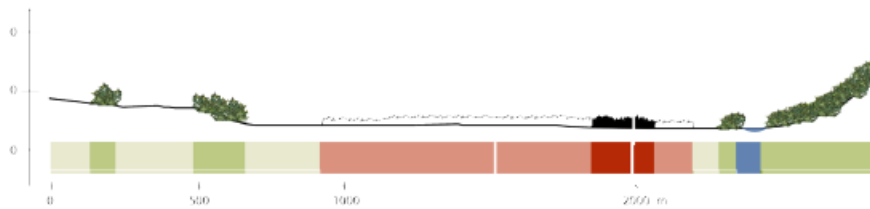


Un développement en doigts de gant qui gagne la couronne de prairies



Sources : ADU

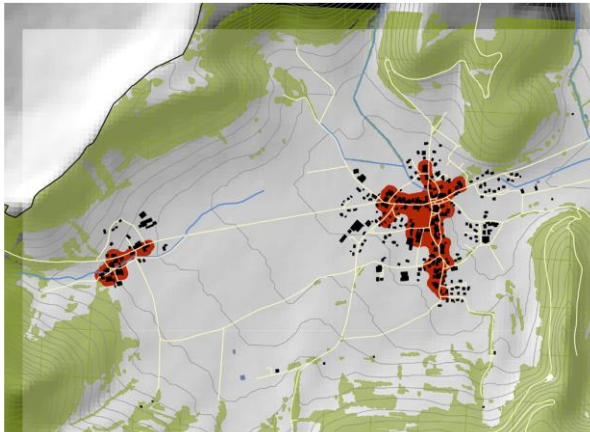




Développement urbain en fond de vallée large et plat

1914 - Implantation du bourg

2015 - Evolution du bâti



Centre bourg ancien

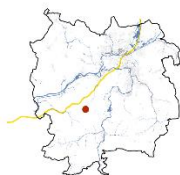
Formes urbaines



Enjeux principaux :

- Espaces interstitiels de prairies entre les parties urbanisées : affirmer la vocation paysagère de ces espaces,
- Cœurs d'îlots de pleine terre : préserver des espaces de pleine terre au cœur du village pour conserver l'ambiance rurale et le lien entre les fermes et leurs espaces de pleine terre de « proximité »,
- Equilibre entre les extensions, le noyau ancien et les équipements communaux (école, périscolaire, bibliothèque),
- Préservation du patrimoine rural et restauration des fermes.





Zoom sur...

Ecot, village perché à un carrefour

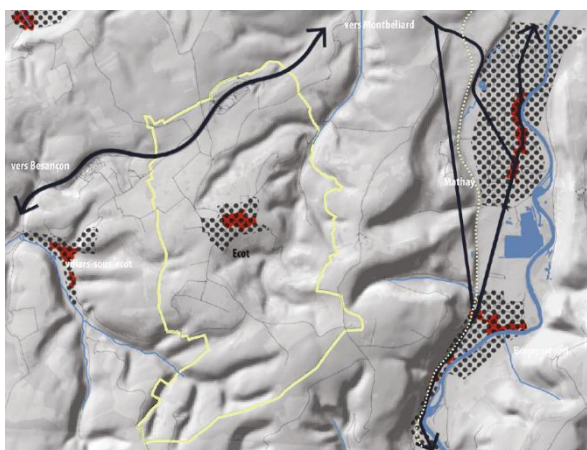
Des extensions récentes, très consommatrices de foncier, empiètent sur les espaces agricoles et vergers

Le village d'Ecot, isolé au sommet d'une colline, s'est implanté de façon groupée à la croisée des chemins. Le village est entouré d'une couronne de vergers et prairies. Un réservoir d'eau est installé au point le plus haut (574m) en contrebas duquel le village s'est implanté.

Accompagné du monument aux morts le réservoir sert de repère dans la commune. Le clocher de l'église (reconstruite en 1975 par Jean Arbaret) émergeant des bâtiments est également un repère patrimonial important de la commune.

Les premières implantations compactes épousent les courbes de niveaux. Les nouvelles extensions se développent de façon plus aléatoire, avec une faible densité, en grignotant sur les vergers en bordure de village.

Le centre avec, la mairie et l'église



Contexte et dynamiques d'Ecot

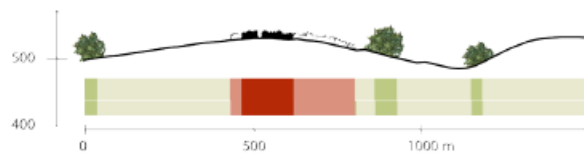
- Légende :**
- Noyau urbain historique
 - Zones humides
 - Cours d'eau
 - Axe principal
 - Extensions urbaines
 - Relief
 - Limites communales

L'entrée d'Ecot depuis la D475



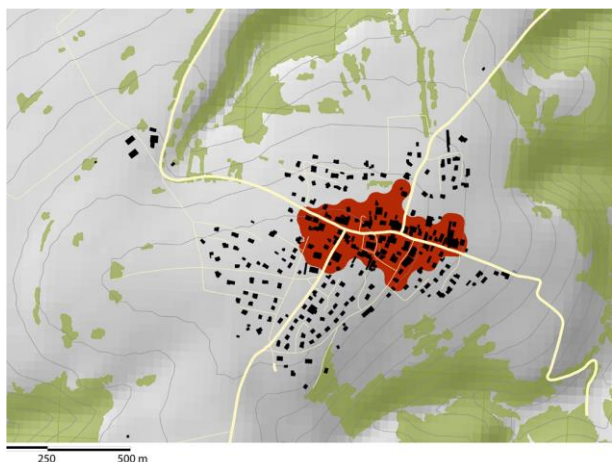
Sources : ADU



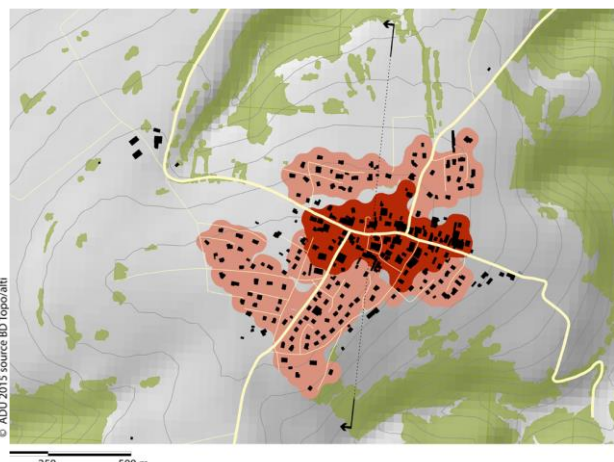


Un village perché entouré de vergers

1914 - Implantation du bourg



2015 - Evolution du bâti



Centre bourg ancien



Formes urbaines – Extension de types pavillonnaires menaçant les vergers



Enjeux principaux :

- Protéger le patrimoine que représentent les vergers,
- Densifier le tissu bâti, au niveau des extensions récentes,
- Maintenir une silhouette compacte et harmonieuse du bourg, en situation intéressante, perché sur une butte,
- Protéger, voire renforcer la présence des vergers en lisière du village.





Zoom sur...

Feule, village de plateau

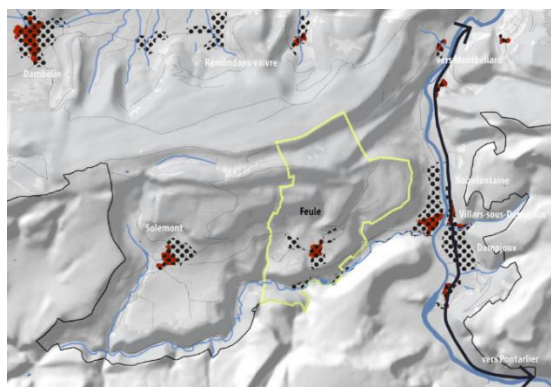
Village isolé des contreforts du Jura

Feule est situé sur un plateau intermédiaire en léger dévers en direction du Sud et qui surplombe la vallée très encaissée de la Barbèche. Le plateau est occupé par des prairies délimitées par des haies bocagères et ponctuées par des arbres fruitiers. Il est délimité au Nord par les pentes boisées et les « falaises » du Lomont dont la crête est jalonnée d'éoliennes. Avec son accès par une route en lacets depuis Villars sous Dampjoux Feule a les caractéristiques d'un petit village de moyenne montagne.

D'un point de vue urbain, le centre de Feule n'est pas vraiment marqué. Les fermes anciennes construites en moellons de pierre calcaire sont décomposées en plusieurs volumes accolés pour s'adapter à la pente naturelle du plateau. Le monument aux morts est positionné au cœur de cet ensemble de fermes anciennes. En direction de Solemont, une ferme plus petite se détache des autres.

Le développement du village s'est effectué de trois manières :

- A partir d'un lotissement à proximité de la ferme isolée, qui forme ainsi un **hameau détaché du noyau**,
- A partir d'un développement linéaire d'un ancien chemin rural (rue de Monterrains),
- Sur la ligne de rupture de pente depuis l'entrée sud du village (rue sur la Roche).



Légende :
 ■ Noyau urbain historique ■ Zones humides — Cours d'eau ← Axe principal
 ▣ Extensions urbaines ■ Relief — Limites communales

L'entrée depuis la D312 : le versant sud de la barrière du Jura donne une très grande force au paysage.

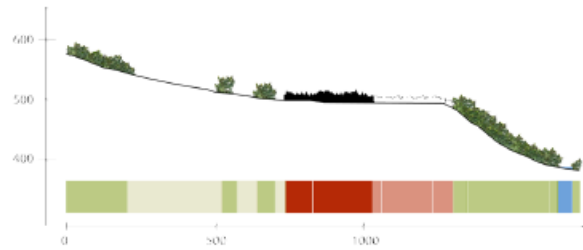


Le carrefour principal et son monument



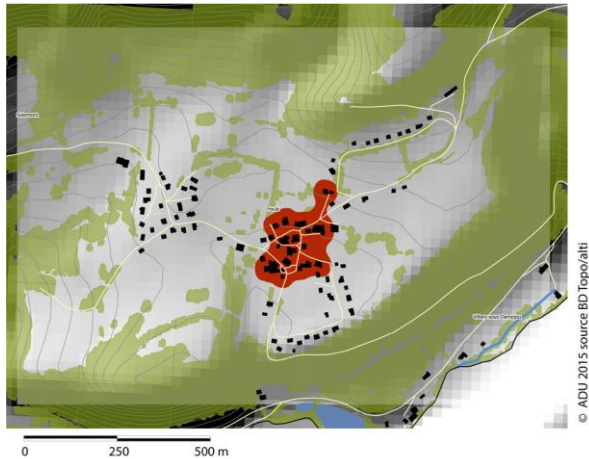
Sources : ADU



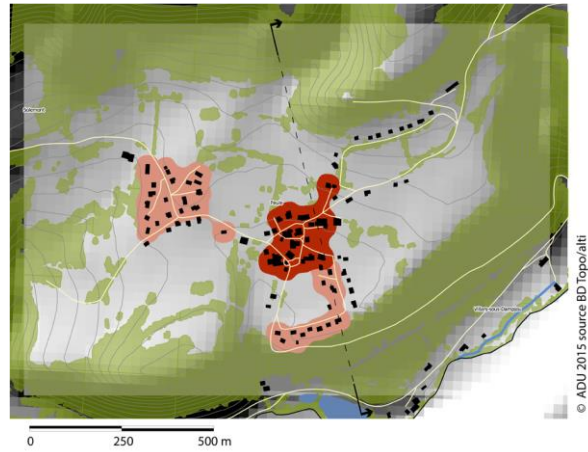


Un relief marqué par les premiers contreforts du Jura

1914 - Implantation du bourg



2015 - Evolution du bâti



Centre bourg ancien



Formes urbaines – Extension à l'extérieur de la reculée



Légende :

 Espaces urbanisés en 1914	 Forêts	 Cours d'eau
 Espaces urbanisés en 2015	 Espaces ouverts	 Réseau routier
 Bâti	 Zones humides	

Enjeux principaux :

- Maintien de la coupure entre le noyau principal et l'extension en hameau,
- Préservation des lignes identitaires du paysage, haies bocagères, fruitiers, ...
- Protection des boisements sur les pentes des roches pour limiter l'impact des constructions sur les roches,
- Préservation du patrimoine rural et restauration des fermes.



4.5. Les plateaux de Blamont Hérimoncourt

Les plateaux de Blamont Hérimoncourt (4), constituent comme l'unité 3 un palier surplombant la vallée. Il s'en distingue néanmoins par des extensions villageoises plus importantes, liées à une pression transfrontalière, et aussi par le caractère dominant du plateau et son aspect non « fermé ». En effet, les parties sommitales sont très ouvertes avec des reliefs boisés qui redescendent vers les vallées.

Blamont domine sur la partie sommitale d'une colline. Le temple est un élément qui émerge et qui constitue un repère particulièrement visible du fait de sa position sur une ligne de crête et de l'ouverture des paysages alentours.



Source : ADU

Le **caractère dominant du plateau et ses pentes assez faibles** ont généré des villages et bourgs assez développés et souvent situés à la croisée de chemins. On y trouve également la figure singulière de Blamont, perché en balcon au-dessus de la vallée de la Creuse. Dans cette unité, les vallées sont particulièrement encaissées et étroites et les villages se sont développés le long des axes routiers qui longent les rivières.

Les vallées sont souvent très sombres et fermées (amont de la vallée du Gland, vallées de la Doue et de la Creuse). Dans le secteur de **Dasle/Vandoncourt**, on perçoit les traces de l'industrie à la campagne.

Dans cette unité, le développement des villages en extension est d'autant plus important qu'ils sont proches des vallées urbanisées. Dasle et Dampierre-lès-Bois tendent à s'agréger à Beaucourt, le revers Nord du plateau de Blamont tend à s'agréger à Seloncourt, et c'est finalement sur les vergers que la pression urbaine a beaucoup d'impact.

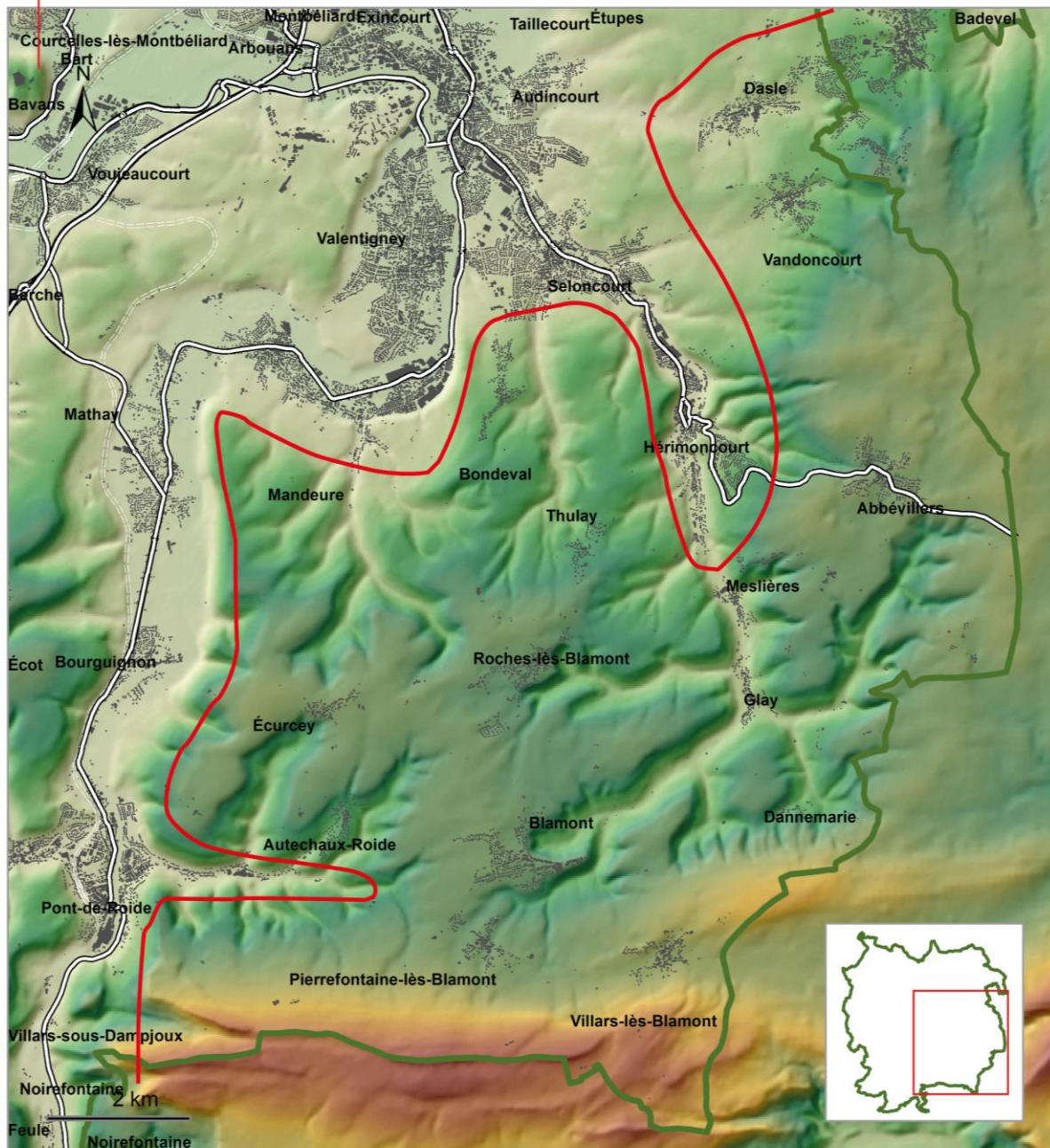
Vue sur Dasle depuis crête entre Dasle et Vandoncourt : paysage rural au premier plan, repère du clocher au centre et extensions pavillonnaires en direction de Beaucourt



Source : ADU

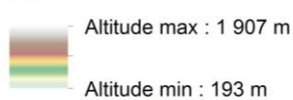
Plateaux de Blamont Hérimoncourt

Unité paysagère du SCoT Nord Doubs

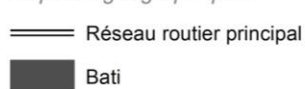


Délimitation des unités paysagères

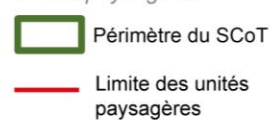
Relief



Repères géographiques



Unités paysagères



Source: IGN, BD Topo®, 2013
Fond cartographique:
IGN, BD Alti®, 2014
Traitement: SIG ADU
Réalisation: ADUPM 2015





Zoom sur...

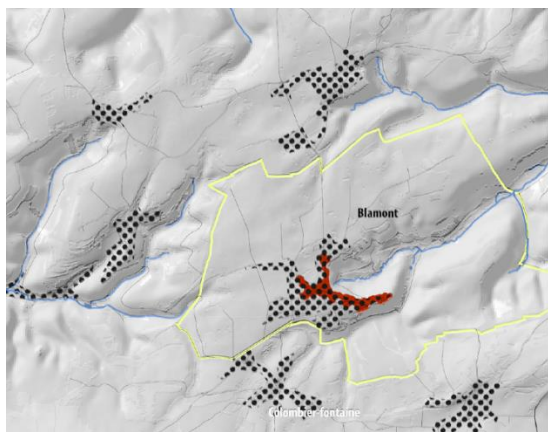
Blamont, village perché et en courbe

Des extensions sans limites et tournées vers l'extérieur, à l'ouest du village

Les premières implantations du bourg de Blamont forment un front bâti dense perché au-dessus de la vallée de la Creuse. Celui-ci, dressé au bord d'une forte rupture de pente, se déploie en arc de cercle selon une courbe de niveau. Cette configuration avec, à l'extrémité Est du bourg, un ancien château (puis couvent), traduit le caractère défensif de cette implantation perchée. Ce patrimoine a été réhabilité ici en maison de retraite et crèche.

Derrière un front bâti compact s'articule le vieux centre autour d'une grande place plantée de tilleuls qui apporte une respiration en cœur de village. De part et d'autre l'église et le temple se dressent aux deux carrefours structurants du village.

Au centre, des espaces publics généreux qui favorisent l'animation urbaine



Contexte et dynamiques de Blamont

© ADU 2015 source BD Topo/alti

0 500 1000 m

Légende :

- Noyau urbain historique
- Zones humides
- Cours d'eau
- Extensions urbaines
- Relief
- Limites communales
- Axe principal



Le vallon de la Creuse tend à se fermer jusqu'à la rupture de pente avec le plateau, ce qui tend à masquer la silhouette urbaine caractéristique de Blamont

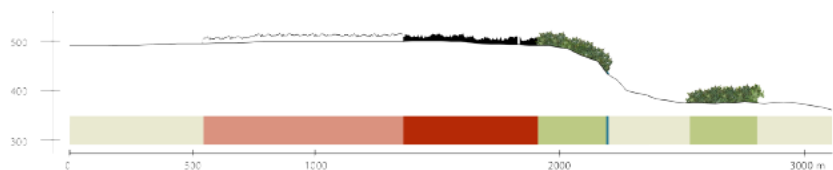
A l'Ouest, Blamont s'est fortement étendu sous la forme de pavillons individuels qui ont gagné sur des espaces agricoles



Sources : ADU

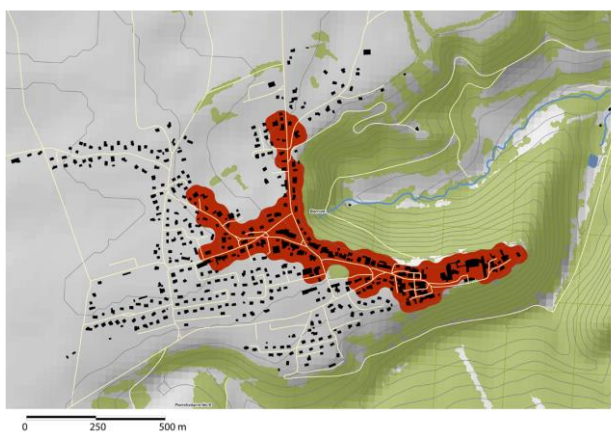


Les extensions se font principalement à l'est et au Nord-Est du village sur le plateau agricole. Sans limites physiques, ces extensions de forme pavillonnaire s'étendent de façon très consommatrice d'espace. Elles se développent sans logique par rapport au bourg existant, au gré des chemins agricoles existants. Ainsi de nombreuses rues se construisent en direction de l'extérieur du village, sans fin.

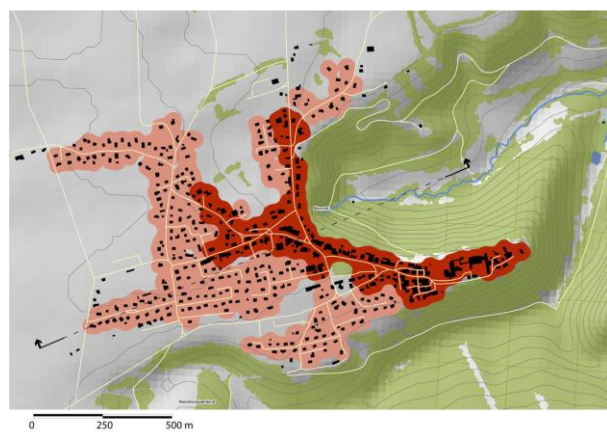


Un front bâti historique perché et des extensions sans limites sur le plateau

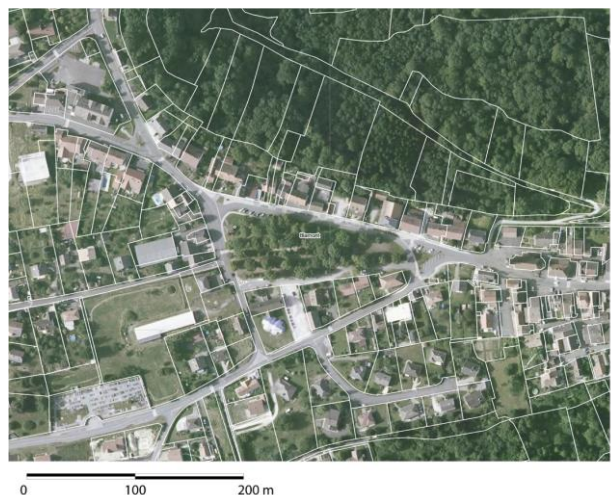
1914 - Implantation du bourg



2015 - Evolution du bâti



Centre bourg ancien



Formes urbaines – Extensions sans fin au gré des chemins agricoles



Enjeux principaux :

- Retrouver les vues lointaines depuis l'ancien château sur le paysage alentour,
- Limiter l'extension de Blamont sur le plateau agricole au profit d'une densification et de la poursuite du renouvellement du bâti ancien,
- Maintenir une silhouette compacte et qualitative du village situé en promontoire et la révéler depuis la vallée de la Creuse.





Zoom sur...

Bondeval, village rue et de versant

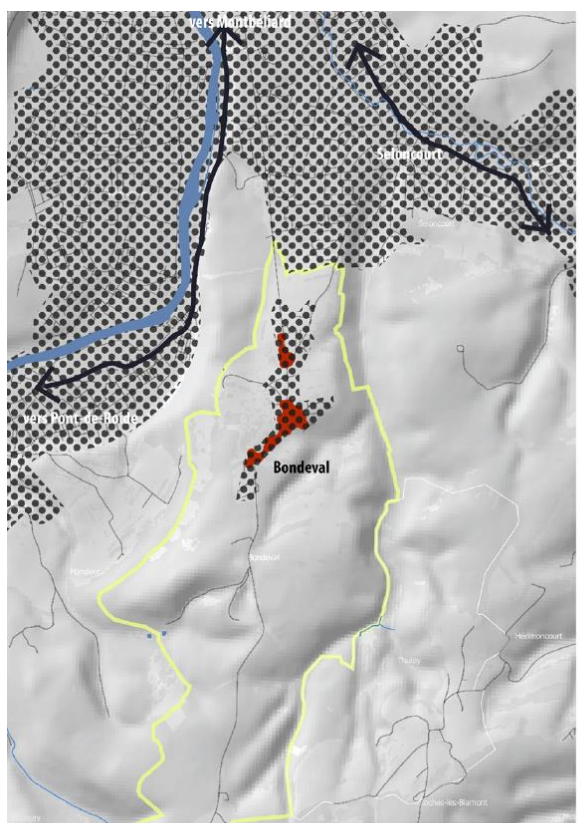
Forte attraction urbaine en direction de Seloncourt qui menace les vergers

Le village est situé sur une pente faible descendant vers les vallées du Doubs et du Gland. Les espaces de transition entre le tissu urbain aggloméré de la vallée et le village de Bondeval sont occupés par des vergers et des prairies et des cultures.

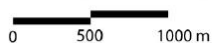
Au sud du village les extensions se font en lisière de forêt. Au nord, il subit une forte attraction vers la vallée et l'agglomération de Montbéliard. Le développement pavillonnaire du village menace la pérennité des espaces naturels et agricoles qui font l'identité de Bondeval comme village de versant et représentent un patrimoine important.

La préservation de ces ouvertures sur le grand paysage permet de séquencer les parcours et de préserver une identité rurale.

Réaménagement des espaces publics au centre



© ADU 2015 source BD Topo/alti



Contexte et dynamiques de Bondeval

- Légende :**
- Noyau urbain historique
 - Zones humides
 - Cours d'eau
 - Axe principal
 - Extensions urbaines
 - Relief
 - Limites communales



Extensions pavillonnaires en direction de Seloncourt vis-à-vis d'un verger.

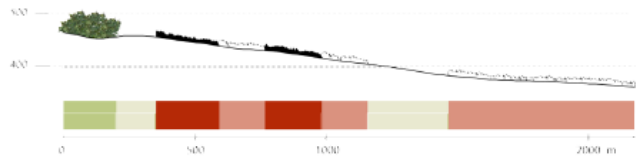


Des interruptions du tissu urbain continu dans le centre ancien laissent percevoir des versants boisés à l'arrière-plan. La rue est orientée vers l'église



Sources : ADU





Un versant au doux relief historiquement planté de vergers en direction de Seloncourt

1914 - Implantation du bourg



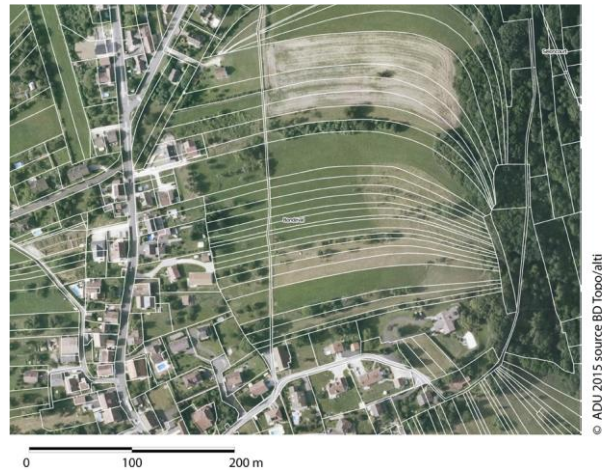
2015 - Evolution du bâti



Centre bourg ancien



Formes urbaines – Extensions pavillonnaires grignotant les vergers



Légende :

Espaces urbanisés en 1914	Forêts	Cours d'eau
Espaces urbanisés en 2015	Espaces ouverts	Réseau routier
Bâti	Zones humides	

Enjeux principaux

- Limiter l'extension de Bondeval sur les pentes en direction de la vallée,
- Requalifier les entrées de ville au nord par les routes D 35 et D 448,
- Maintenir des espaces de transition plus ouverts entre la forêt et le tissu urbain en particulier au sud du village,
- Protéger et valoriser le patrimoine de vergers sur les coteaux du village,
- Inventer un rapport qualitatif entre urbanisation et espaces naturels.





Zoom sur...

Vandoncourt, village de plateau situé à un carrefour

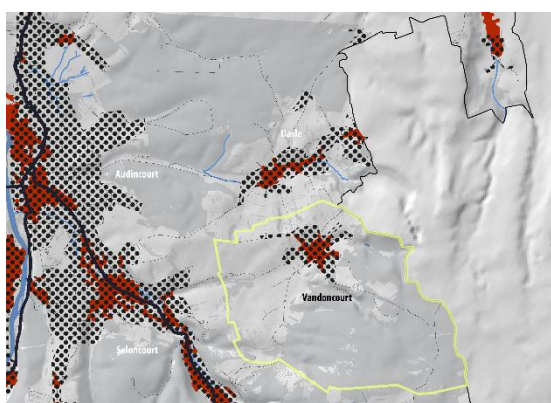
Un développement en doigt de gant dans des vallons

Vandoncourt est situé sur un plateau à l'Est de l'agglomération de Montbéliard. Le village d'origine occupe une position surbaissée, au débouché de deux vallons étroits qui descendent des parties forestières à l'Est et au Sud. Le village et sa couronne de vergers séparent la forêt de la partie agricole qui se développe entre Vandoncourt et Hérimoncourt/Seloncourt.

Le centre est au carrefour des routes départementales 480 et 253. Il se caractérise par un noyau assez dense de fermes comtoises, par le clocher du Temple mais également par des reliquats d'anciens sites de production industrielle. Les fermes sont implantées très près des rues et s'ouvrent en cœur d'îlot sur des potagers et des vergers.

L'emprise spatiale du village est relativement importante. Le développement du village s'est effectué en doigts de gant le long des entrées en provenance de Seloncourt (La Bégelle), Hérimoncourt, Boncourt, Dasle ainsi que Abbévillers par agrégation d'anciennes parcelles en lanière. La desserte s'effectue souvent par des rues en impasse. Parfois des parties ont été urbanisées par opérations d'ensemble sous forme de lotissement. Ce développement a contribué à préserver des espaces de vergers qui reviennent jusqu'au centre du village.

Un village lové dans le grand paysage



© ADU 2015 source: BD Topo/altii



- Légende :**
- Noyau urbain historique
 - Zones humides
 - Cours d'eau
 - Axe principal
 - Extensions urbaines
 - Relief
 - Limites communales

De nombreux espaces de pleine terre jusqu'au centre : identité rurale

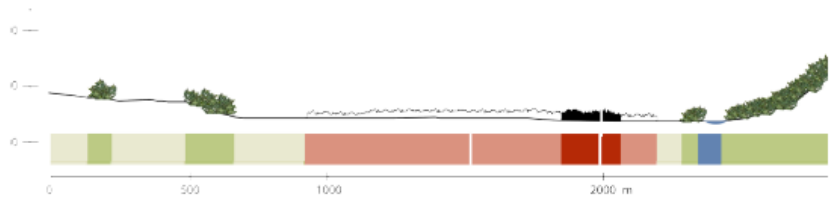


Le Temple situé sur un promontoire se repère de nombreux endroits



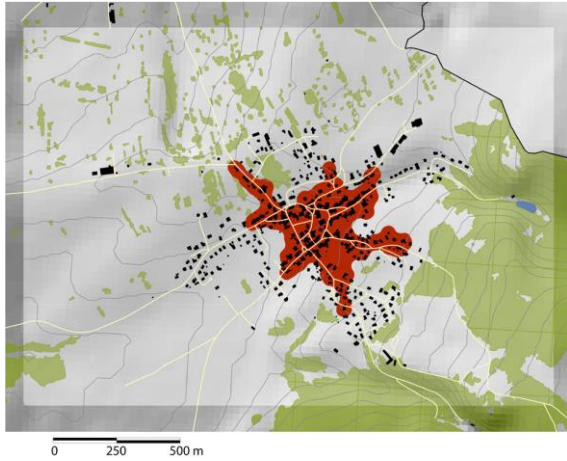
Sources : ADU



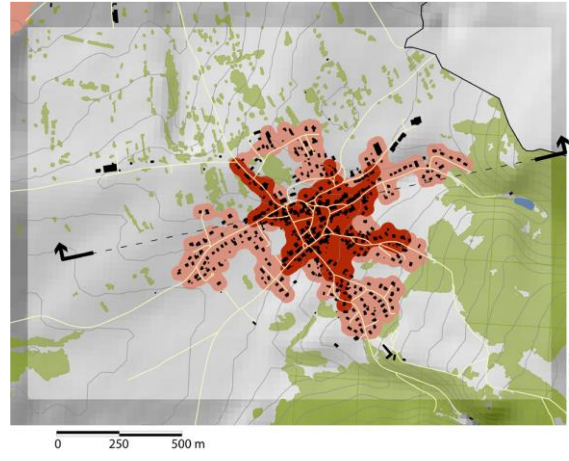


Développement urbain en fond de vallée large et plat

1914 - Implantation du bourg



2015 - Evolution du bâti



Centre bourg ancien



Formes urbaines



Enjeux principaux

- Equilibre entre les extensions, le noyau ancien et les équipements communaux et préservation du cadre villageois,
- Espaces interstitiels de vergers entre les « doigts de gants » urbanisés : préservation des vergers et des jardins de pleine terre, y compris au centre,
- Liaisons piétonnières inter-quartiers. Comment sortir du fonctionnement en impasse dans les extensions récentes ?
- Préservation du patrimoine rural et du patrimoine industriel.



En conclusion, l'enjeu de cette distinction de différentes unités est de conserver cette diversité paysagère, en maintenant les caractéristiques propres à chaque unité. Pour les **vallées industrielles anciennes très urbanisées** par exemple, on gagnerait à ce que :

- L'eau soit révélée sous ses différentes formes et que,
- L'on tire parti de la présence du patrimoine industriel pour le renouveler et lui donner de nouveaux usages.
- Les séquences urbaines et paysagères soient plus affirmées et mieux mises en valeurs pour palier l'impression de nébuleuse urbaine.

Pour les unités plus rurales, le risque de la banalisation du territoire est grand. Le principal enjeu est la préservation des identités villageoises en agissant simultanément sur plusieurs facteurs :

- L'aménagement sobre des espaces publics,
- La valorisation du patrimoine rural qu'il s'agisse d'édifices, de petit patrimoine, mais aussi des anciennes fermes « ordinaires »,
- La préservation des paysages naturels structurants insérés en milieu urbain, tels que potagers et vergers,
- La maîtrise des extensions sous la forme de de maisons individuelles isolées et le gel du mitage de l'espace rural,
- La préservation ou la reconstitution de ceintures de vergers.



Le centre de Blamont orienté selon la ligne de crête.



Source : ADU

5. Qualification des paysages du quotidien et dynamiques en cours

Après avoir retenu les quatre unités paysagères, la commission « qualité des espaces » a conduit un travail collectif sur la lecture de paysages ordinaires et a qualifié des espaces en tenant compte des dynamiques en cours. Les différents paysages analysés en atelier à partir de photographies sont les suivants :

- a. Paysages d'entrées de ville,
- b. Paysages de centre-ville,
- c. Paysages d'extensions récentes,
- d. Paysages industriels,
- e. Paysages du bord de l'eau,
- f. Paysages « naturels ».

5.1. Entrées de ville et axes vitrine des différentes unités paysagères

Au niveau national, on appelle « entrées de ville » les voies d'accès aux centres urbains d'une agglomération. Dans la plupart des villes, ces voies forment des ceintures périphériques ou des pénétrantes urbaines. Elles sont généralement marquées par des implantations commerciales discontinues et désordonnées, un affichage publicitaire sauvage, un faible niveau d'aménagement et de paysagement. Territoires exclusifs de la consommation motorisée, elles ne laissent que peu de place aux autres modes de déplacements.

Dans le territoire du Nord Doubs, hormis l'autoroute A36, les principales entrées sont des **axes historiques et structurants** pour de nombreuses communes. Ils ne recoupent pas nécessairement la définition des « entrées de ville » comme espaces périphériques marqués par des implantations commerciales sommaires. Nous traiterons donc également des différents « **axes vitrine** » qui jouent le rôle de connecteurs avec les territoires voisins et qui permettent d'embrasser une ou plusieurs unités paysagères.

a. L'autoroute A36, vitrine économique

L'autoroute A36 qui traverse le Nord Doubs de part en part est l'axe routier le plus usité, y compris dans les connexions interurbaines du fait de la gratuité du tronçon. Depuis sa création dans les années 70, l'A36 est une « vitrine » économique qu'on peut considérer comme une autoroute mixte, c'est-à-dire à la fois urbaine et de grand transit. Sur la traversée, la séquence la plus emblématique est probablement la traversée du site de production et les « parkings logistiques » de PSA Peugeot Citroën. La traversée du territoire du Nord-Doubs comprend **4 grandes séquences du Nord au Sud** :

- Une **séquence « naturelle »** sur la basse vallée de la Savoureuse et qui est marquée par les plans d'eau des anciennes gravières transformées en espaces de loisirs,
- Une **séquence industrielle** qui s'étend de Technoland à PSA Peugeot Citroën,
- Une **séquence urbaine** depuis la traversée de l'Allan canalisé jusqu'à la traversée du Doubs,
- Une **séquence forestière** depuis la cote de Belchamp et jusqu'au-delà de la barrière de péage de Saint Maurice Colombier ; cette séquence est jalonnée par le circuit de moto cross de Villars-sous-Écot.



Entre 2006 et 2015, l'A36 a fait l'objet d'un projet de mise à deux fois trois voies sur le tronçon situé entre Belfort Nord et Voujeaucourt. Les travaux ont également porté sur une mise aux normes environnementales pour ce qui concerne l'assainissement et la protection acoustique. Dans la traversée du territoire, cela se traduit par un **accroissement de son emprise** liée à l'élargissement, à la refonte des échangeurs et la réalisation de bassins, et une **diminution de la perception du territoire** liée à la réalisation de merlons ou de murs anti-bruit. En conséquence, cette infrastructure tend à se déconnecter visuellement du territoire, en particulier pour ce qui concerne les vues rapprochées. Aujourd'hui, ce sont donc **les échangeurs autoroutiers** qui sont devenus **les véritables vitrines autoroutières**.

Entrée depuis l'échangeur de Montbéliard



Entrée depuis l'échangeur de Sochaux



Entrée depuis l'échangeur de Voujeaucourt-Arbouans



Entrée depuis l'échangeur de Mathay - Voujeaucourt



Sources : ADU

On peut distinguer deux grandes catégories d'entrées autoroutières :

- Celles qui renvoient une image naturelle du territoire plutôt valorisante :
 - Mathay-Voujeaucourt, avec les vues sur les massifs boisés,
 - Voujeaucourt Arbouans, avec les vues sur la vallée du Doubs,
 - Brognard, avec des vues sur les anciennes gravières de la Savoureuse.
- Celles qui renvoient une image de périphérie hétéroclite du fait du cadre urbain et des aménagements routiers, de la largeur des chaussées :
 - Montbéliard, avec une vue sur la zone commerciale du Pied des Gouttes, ses enseignes, ses panneaux, ou sur l'ancien hameau d'Egouttes, dénaturé par les merlons antibruit,...
 - Sochaux, avec la vue sur le centre de production de PSA et une entrée de ville aux allures de rocade.

b. Les axes structurants qui suivent les vallées

Dans l'unité paysagère des vallées industrielles anciennes, la plupart des **axes structurants suivent les vallées**. Leurs abords sont urbanisés de façon quasi continue. La perception d'éléments naturels tels que coteaux boisés, cours d'eau, prairies ou roches est rare en particulier dans l'agglomération de Montbéliard. Il est donc important de préserver les ouvertures sur le paysage pour assurer un séquençage des parcours par l'alternance entre la perception de plans proches (fronts urbains) et de plans lointains (paysages) et de réduire l'impact visuel des éléments techniques ou routier.

Par ailleurs, les axes qui supportent le plus de trafic routier sont ponctués **d'éléments techniques non urbains** tels que les réseaux aériens, les glissières de sécurité routière, des îlots directionnels, ronds-points. Ils se caractérisent également par un florilège de panneaux publicitaires des de grands bâtiments commerciaux. L'autre phénomène particulièrement visible sur les axes de flux et en entrées de ville est **l'égrenage de commerces dits de proximités** qui étaient habituellement présents dans les centres urbains (boulangerie, pharmacie, fleuristes, banques, ...) en particulier sur les routes :

- **D437** de Nommay à Noirfontaine via Audincourt, notamment à hauteur de la traversée de Sochaux et au niveau de la zone commerciale des Arbletters à Audincourt,
- **D438** de Bethoncourt à Mathay via Montbéliard au niveau de la zone commerciale de la Prusse à Bethoncourt et entre Mathay et Bourguignon.

D'autres entrées sont moins impactées par les grandes zones commerciales mais sont tout de même bordées d'enseignes plus ou moins émiettées ou situées entre deux bourgs. Cela concerne en particulier les routes :

- **D34** de Montbéliard à Hérimoncourt, via Audincourt,
- **D663** de Montbéliard à Bavans,
- **D126** d'Audincourt à Colombier-Fontaine via Voujeaucourt.

Plusieurs **enjeux** peuvent être dégagés. Dans ces vallées, la présence de l'eau est fort souvent masquée par le tissu urbain. Seules quelques échappées visuelles vers les coteaux alentours rappellent la situation en vallée. Il s'agit de favoriser une orientation plus aisée et plus intuitive dans le Nord Doubs et en particulier dans l'agglomération de Montbéliard en s'appuyant sur la présence de la nature en ville et en **augmentant la qualité perceptive des voies d'entrée**. De part et d'autre des axes répertoriés comme entrée d'agglomération, la perception d'éléments naturels, (coteau boisé, cours d'eau, prairie naturelle ou roche apparente) doivent être sauvegardées ou renforcées.

Par ailleurs, la qualité de l'accessibilité en véhicules motorisés ne doit pas **rester un obstacle à la diversification des modes de déplacement**. Il est important de continuer à sécuriser les déplacements en modes doux et de mieux les intégrer, y compris sur les axes de déplacements primaires. Enfin, le diagnostic agricole révèle la problématique de l'accessibilité pour les agriculteurs lié à l'interdiction des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur certains tronçons ou aux voies interdites aux véhicules lents.



Audincourt, entrée par la RD437, traversée de la zone commerciale des Arbletiers – Vallée du Doubs



Montbéliard av. des Alliés en direction d'Héricourt - Vallée de la Lizaine



Bourguignon, entrée par la RD437, rue de la Plaine - Vallée du Doubs



RD437 à l'entrée de Sochaux à proximité du site IP Marty - Vallée de la Savoureuse



RD437 à l'entrée de Beaulieu Mandeuve - Vallée du Doubs



RD34 entre Audincourt et Seloncourt - Vallée du Gland



Source : ADU



c. Les axes vitrine des unités paysagères plus rurales

Dans les unités plus rurales le grand paysage est aux portes du tissu urbain. Les axes vitrine identifiés concentrent la majeure partie du trafic et sont donc les plus à même de révéler l'image des unités paysagères traversées. On répertorie un à deux axes par unité paysagère.

Les vitrines de la plaine et de la vallée du Rupt :

- **D33** Bart/Sainte Marie,
- **D683** de l'Ille-sur-le-Doubs à Héricourt via Arcey.

D33 à la sortie de Sainte Marie, vue en direction d'Arcey et de Desendans. Les clôtures de la petite zone d'activité et les dépôts déprécient le premier plan.



D683 à la sortie d'Héricourt. Le viaduc du TGV constitue une porte du Nord Doubs. Les ouvrages d'arts sont des marqueurs forts du territoire.



D683 à l'entrée d'Aibre. Les clôtures en épicéas et thuyas forment des barrières visuelles qui entravent les profondeurs des vues vers le grand paysage et banalise le paysage du premier plan. Au second plan une barrière d'épicéa perpendiculaire à l'axe entrave la vue vers l'horizon.



Sources : ADU

La vitrine des plateaux de Blamont Hérimoncourt est la **D35** qui lie Audincourt à Blamont. Cette voie a la particularité d'être très rectiligne, comme une entaille dans le paysage. Aux abords de l'agglomération de Montbéliard, la pression urbaine est importante. Elle se traduit par l'implantation de parcs d'activités secondaires et d'habitat. Les profondeurs de vues sont parfois limitées par des bâtiments industriels ou des haies mono-spécifiques.

D35 à l'entrée de Seloncourt depuis Bondeval. La volumétrie des bâtiments et les espaces de stationnement de la zone artisanale manquent d'intégration dans le paysage



D35 dans la traversée de Bondeval. Les clôtures végétales canalisent fortement les vues. Les thuyas tendent à banaliser le paysage de l'entrée



D35 à l'approche de Blamont depuis Roche-lès-Blamont. Une vue qui caractérise le paysage vallonné mêlant cultures et prairies avec des haies variées. A l'horizon, la barrière visuelle du Lomont



Sources : ADU

La principale vitrine des plateaux d'Ecot est la **D73** qui relie Pont de Roide à Clerval. Cet axe suit la large vallée de la Ranceuse qui est délimitée par deux lignes de crêtes boisées de part et d'autre de l'axe. A proximité de Pont de Roide, le développement urbain s'est effectué de manière linéaire le long de la route, ce qui vient miter le paysage.

D73 à proximité de Neuchâtel Urtière, un mitage progressif de la plaine de la Ranceuse.



Source : ADU

L'A36 permet également d'appréhender la partie plus naturelle de cette unité. Le circuit de motocross d'Ecot développé par défrichement d'une partie du bois sur un coteau vient séquencer le parcours autoroutier.

Sur l'ensemble des axes vitrines des unités plus rurales, le principal enjeu est l'organisation **du séquençage des parcours**. Ce séquençage ne saurait se limiter au traitement des abords de la voie. La notion d'ouverture du paysage à savoir l'alternance entre la perception de plans proches (fronts urbains) et de plans lointains (paysages) est primordiale. L'égrenage de constructions le long de ces axes entrave la perception du cadre naturel. Aussi est-il important de préserver des coupures à l'urbanisation pour ménager des vues vers les paysages de coteaux, les vallonnements ou les barrières topographiques, mais aussi pour éviter de « grignoter » les espaces agricoles.

d. Les entrées ferroviaires

La gare de Montbéliard est située dans un cadre bâti très structuré qui donne sur le centre historique. Le parvis s'ouvre sur une perspective de la rue piétonnière et son animation commerciale. Toutefois, on note une forte présence de la voiture sur le parvis. Des potentiels de développement existent sur l'arrière de la gare, sur les emprises non utilisées de RFF.

Dans les gares secondaires de Colombier Fontaine et de Voujeaucourt, on remarque une absence de densité urbaine. Par ailleurs, les espaces publics n'ont pas fait l'objet d'aménagements qualitatifs.

Montbéliard, parvis de la gare



Montbéliard, vue vers le centre depuis le parvis



Voujeaucourt, gare à proximité du site industriel ancien des Andanges



Colombier Fontaine, halte ferroviaire



Sources : ADU

Depuis décembre 2011, le territoire est desservi par la gare TGV de Belfort-Montbéliard située dans l'espace médian de l'aire urbaine. Elle est accessible en transports publics depuis le centre-ville de Montbéliard.

e. Le port fluvial

Le port de Montbéliard est une vitrine touristique très fortement valorisée par le récent aménagement de l'île en mouvement. Ce parc public est situé dans le prolongement du parc urbain du Près la Rose et connectée à l'euro-véloroute 6.

Il reste aujourd'hui à renforcer les liens urbains et à qualifier les espaces publics de liaison avec le centre historique pour tirer mieux parti de la présence de touristes. Cela peut avoir un impact sensible sur la fréquentation des commerces, des musées et du centre-ville de Montbéliard.

Le port fluvial de Montbéliard et les aménagements de l'île en mouvement.



Source : Tim Platt - PMA

Conclusion générale sur les entrées de ville et les axes vitrines

Pour résumer, l'enjeu des paysages les plus vus se concentre sur les paysages de l'espace public. Cet enjeu est majeur pour la perception du Nord-Doubs. Il s'agit d'**augmenter la qualité perceptive des voies d'entrée** notamment le cadre bâti, l'affichage publicitaire, l'intégration de la signalétique et des coffrets techniques, l'enfouissement lignes électriques aériennes, ... Les séquences doivent être organisées **pour favoriser une orientation plus aisée et plus intuitive**. Le troisième enjeu concerne la sécurité pour les différents modes de déplacement, en particulier les modes doux (piétons, cycles, ...). Enfin, le dernier enjeu concerne l'animation urbaine notamment aux abords des entrées ferroviaires et fluviales.

5.2. Des centres urbains qui doivent retrouver une dynamique

a. Montbéliard

Montbéliard est **une ville historiquement liée à l'eau**. Situé à la confluence de l'Allan et de la Lizaine, l'éperon rocheux du château a permis l'établissement d'une place forte autour de laquelle s'est progressivement développé le centre actuel. L'eau des rivières a été détournée par de multiples canaux de dérivation encore présents sous la ville.

L'unité et la qualité architecturale du centre-ville sont le reflet d'**une histoire unique et atypique** de quatre siècles d'influence alémanique et de la marque laissée par l'architecte Heinrich Schickart. Il est le principal lieu de représentation de la population de tout un bassin de vie. Encerclé par un boulevard routier bâti sur les murs (et rivières) de la ville, un réseau de rues et ruelles débouche sur quelques places bordées de monuments emblématiques.

Montbéliard est une **ville à taille humaine** avec une offre diversifiée de commerces, services et équipements. C'est aussi une **ville d'histoire** : la richesse du patrimoine montbéliardais est sans conteste un argument pour le développement de l'activité touristique de la ville. C'est aussi un cadre de vie pour les résidents, les consommateurs et les travailleurs qu'il convient de rendre plus agréable et fonctionnel. Enfin, l'omniprésence de la nature dans le paysage de la ville, tant sur les plateaux, les coteaux que dans la plaine de l'Allan, est un avantage indéniable à préserver d'une part, et à utiliser par ailleurs dans le développement de la ville.

Montbéliard - place du Temple



Montbéliard – rue de l'Ecole Française, quartier Velotte



Montbéliard - place Dorian



Montbéliard – rue de la Schliffe



Sources : ADU

Le centre historique de Montbéliard peine cependant à s'affirmer comme un lieu fédérateur pour l'ensemble de l'agglomération et du Nord Doubs. Aux contraintes de **petite taille** et de faible poids de population s'ajoute l'absence de certaines fonctions attractives dispersées hors de ses murs (universités et administrations à la Petite Hollande, marché et parcs urbains sur l'île du Mont Bart, pôle sportif et d'emploi du côté de l'usine PSA par exemple) et le départ des commerces vers la périphérie.

Une autre faiblesse du centre historique de Montbéliard est qu'il est essentiellement destiné à **l'usage de l'automobile**. L'aménagement de l'espace public se focalise sur la voirie et le stationnement (les places principales sont des parkings par exemple) au détriment du développement de la qualité adaptée aux usages d'un centre-ville. La qualité des espaces publics du centre historique de Montbéliard est pourtant indispensable à la fois pour mettre en scène l'ambiance résidentielle, commerciale et touristique, mais surtout pour être le support sécuritaire, agréable et fonctionnel d'usages quotidiens et exceptionnels.

Pour jouer un rôle fédérateur à l'échelle du Nord Doubs et devenir une destination incontournable de l'espace métropolitain, Montbéliard doit proposer une concentration plus importante d'habitants, d'activités économiques et commerciales, de services, d'équipements et de loisirs afin d'augmenter son occupation humaine. Le centre doit être à même de générer cette fréquentation plus importante dans un cadre redynamisé et revalorisé.

b. Les centres des villes et des bourgs relais des unités rurales

Colombier Fontaine est situé dans la partie aval de la vallée du Doubs. La desserte de Colombier est assurée par la D126 qui longe le canal et qui passe au Nord du centre. L'accès au centre depuis la D126 qui se situe au carrefour dont le caractère est très routier et qui n'offre pas d'appel visuel vers le centre. Toutefois, l'église construite en 1930 ponctue cet espace et marque un jalon.

Le **centre historique** forme un ensemble assez compact, composé essentiellement de maisons franc-comtoises de plan carré aux toitures débordantes, d'anciennes fermes et de bâtiments publics. On y trouve notamment le **siège de la communauté de communes des Trois Cantons**. Ce centre s'étend de part et d'autre de la Grande Rue qui draine l'ensemble de la commune. Il est orienté selon un axe Nord Sud qui suit le ruisseau du Bié. L'eau soutend ainsi un vaste espace public faisant fonction d'esplanade et de rue principale.

Le centre offre des services de proximité tels que petits commerces, restaurant, crèche, poste, pharmacie, ... Ils amènent une certaine animation urbaine liée essentiellement à la fréquentation de habitants de Colombier-Fontaine et des villages alentours. Le centre gagnerait à renforcer le lien avec l'espace d'entrée sur la D126 par un traitement qualitatif et moins routier des espaces publics et du parvis de l'Eglise.

Colombier-Fontaine – Aménagements au centre



Colombier-Fontaine – Grande Rue



Sources : ADU

Pont-de-Roide

Au débouché de la Cluse du Lomont Pont-de-Roide est implanté sur une zone de confluence, là où les vallées opposées du Roide et de la Ranceuse rejoignent à l'équerre celle du Doubs. Entre plaine et montagne, cette ville affirme son identité de pôle central attaché à la fois au Second Plateau, aux Gorges du Doubs et au Pays de Montbéliard. La petite cité a su concilier de façon intéressante ses strates rurales et industrielles. En revanche, les extensions plus récentes s'inscrivent en rupture avec ces tissus plus anciens.⁷

Le centre de Pont-de-Roide se caractérise par un axe commercial qui accompagne la Place du Général de Gaulle. Malgré un trafic de transit important, les aménagements de la D437 laissent une part belle aux espaces piétonniers et aux terrasses liés. En effet, l'absence de stationnement longitudinal a permis de préserver un maximum d'espace pour les modes doux et de concilier transit et vie urbaine. La perspective est orientée par le point focal de la mairie qui se détache sur le fond boisé d'un coteau.

Pont-de-Roide – carrefour entre D437 et 73



Pont-de-Roide – place Général de Gaulle – RD 437



Sources : ADU

⁷ *Atlas des paysages de Franche-Comté. Tome 1 : Doubs* / CAUE du Doubs ; Laboratoire Théma ; Société Unisfère. Besançon : Néo-Éditions, 2000.- 381 p. ISBN 2-9515785-1-2

Blamont

Blamont a un centre tout à fait atypique. Il s'organise autour d'une place trapézoïdale axée dans le sens Est-Ouest et plantée de tilleuls. Elle est cadrée par un bâti continu au Nord. L'une des extrémités du centre est jalonnée par le temple. La situation en promontoire du centre est très perceptible du fait d'un horizon bas et de la luminosité qui règne sur cet espace aéré. Les rez-de-chaussée des bâtiments alentours sont occupés par des équipements publics et des commerces de proximité. Des interruptions dans l'ordonnancement bâti alentour, notamment au Sud, permettent d'embrasser le grand paysage.

Le caractère très singulier du centre de Blamont et la sobriété de l'aménagement des espaces publics doit être préservé.

Blamont – centre, place des Tilleuls



Blamont – collège et clocher du Temple au centre



Sources : ADU

Montenois

Le centre de Montenois se caractérise par sa situation en versant de coteau. Les espaces publics sont étagés les uns par rapport aux autres. Les abords de l'Eglise offrent une vue vers la vallée. Montenois dispose d'une offre de services et de petits commerces pour les villages alentours. La structuration d'un pôle médical et paramédical et son positionnement au centre sont un atout pour la fréquentation de la commune.

Montenois – mairie et église



Montenois – maison de santé au centre



Sources : ADU

Les atouts :

- **Centres à taille humaine,**
- Présence de **la nature en ville** ou **de vues sur des horizons boisés,**
- **Commerces de proximité,**
- Parfois, mise en valeur **de l'eau et du beau patrimoine,**
- Sur Montbéliard très fort **potentiel du centre** lié à son caractère pittoresque.

Les faiblesses :

- **Caractère routier** avec parfois conflits d'usages, pollutions,
- Organisation **peu structurée,**
- Niveaux d'équipements et de services **disparates,**
- **Patrimoine insuffisamment valorisé** (bâti ou nature en ville).

Enjeux sur les centres urbains :

- **Vitalité des centres urbains,**
- **Identité liée au patrimoine industriel et le patrimoine rural,**
- Différenciation entre les noyaux urbains et les autres séquences urbaines,
- Animation urbaine des centres, notamment par l'offre de commerces et de services.



c. Les centres des villages

Villars-lès-Blamont CCBL - fontaine



Dambelin CCPR



Etouvans CC3C - rue de l'Ecole



Aibre CCVR



Sources : ADU

Le patrimoine rural présente une grande sobriété. Il se caractérise surtout par une volumétrie très imposante des toitures et les portes des granges. Dans les fermes les plus travaillées, on retrouve des chainages d'angles en pierre.

Aujourd'hui, l'image des centres est souvent marquée par des fermes vacantes ou entretenues à minima. Ce patrimoine constitue un potentiel à réinvestir pour la création de plusieurs logements. La rénovation doit cependant préserver les matériaux constitutifs de ces fermes. Notamment les techniques d'isolation par l'extérieur qui plus est avec des matériaux non perméables à la vapeur d'eau sont à banir.

5.3. Les différents visages du paysage industriel

a. Le site industriel de PSA, 250 ha au cœur de l'agglomération de Montbéliard

Le site PSA Peugeot Citroën est la manifestation la plus emblématique de l'histoire industrielle du territoire et de son avenir. Sa situation centrale dans l'agglomération et en vitrine de ses principales entrées en font un espace de mise en valeur touristique principal. Mais c'est toute l'histoire industrielle qui est à scénariser par l'aménagement urbain, le mobilier et l'architecture.

L'interface entre le site industriel et la ville est dure. Elle ne ménage pas de transition entre le monde industriel et la ville. Les abords de l'usine ont des allures de rocade à deux pas des centres-villes de Sochaux et de Montbéliard.

PSA frange Nord du site vue depuis le Triangle du Congo



PSA interface avec Sochaux, avenue Leclerc



PSA entrée depuis le giratoire de Ludwigsburg à Montbéliard



PSA entrée depuis l'entrée Nord



Sources : ADU

La situation centrale, au cœur des flux et dans l'entrée de ville majeure du territoire expose tout ce secteur au regard des habitants, salariés et visiteurs. D'importants tènements fonciers (26 ha) viennent d'être cédés par PSA du fait de la modernisation et de la valorisation du site de production. Leur situation en « vitrine » permet de promouvoir des arguments en vue de :

- La valorisation et la mise en scène du stade Auguste Bonal et plus largement du pôle d'équipement administratif,
- L'intensification du paysage naturel dominé par les coteaux boisés et le Fort Lachaux. C'est un maillon majeur de la trame verte sur lequel repose les continuités écologiques vers les autres coteaux et vers l'Allan. Ce promontoire peut devenir un phare donnant à voir la vallée et un emblème de la ville visible depuis l'autoroute.



Les franges du site représentent un potentiel pour un projet d'envergure métropolitaine en lisière entre la ville et l'industrie.

Vues aérienne sur 26 ha cédés par PSA. Un potentiel unique pour un projet d'envergure métropolitaine.



Source : ADU

b. Les parcs d'activités

Technoland et parcs secondaires

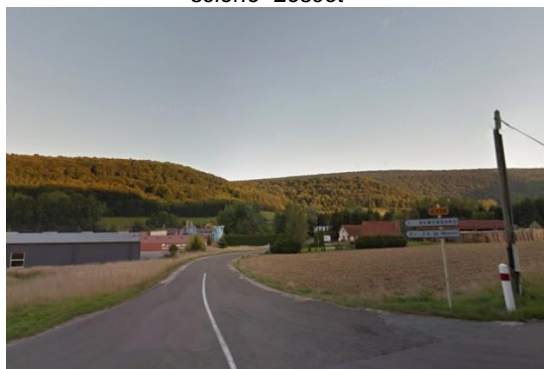
Technoland 2



Etupes – Technoland 1



*Rémondans Vaire – entrée du parc du Moulin
(développement d'origine du site : moulin, puis
scierie Lescot*



Sainte-Marie – terres comtoises repère dans le paysage



Sources : ADU

Technoland I, la première zone d'activité s'est développée sur d'anciennes zones humides.

Technoland II : l'aménagement tient compte des corridors écologiques identifiés au SCoT du Pays de Montbéliard. La gestion des eaux pluviales par des noues rend les abords des voies de desserte plus avenants. Pour autant, cette zone industrielle s'est développée sur des espaces agricoles à forte valeur agronomique. Les plateformes constituées pour les grands halls industriels ont profondément impacté les paysages vallonnés.

Il existe également des sites liés à l'activité agricole, comme la coopérative à Sainte Marie. Ce bâtiment constitue un repère dans le paysage.

Enfin, les parcs secondaires se développent y compris dans les secteurs ruraux assurant des emplois de proximité.

c. Des sites industriels anciens à reconquérir dans les vallées industrielles urbanisées

Depuis 2010, un travail important a été initié par l'agence sur les sites industriels anciens de l'agglomération de Montbéliard⁸. L'objectif de ce travail partenarial était de capitaliser sur la connaissance de ce patrimoine et d'étudier les potentiels de renouvellement.

En effet, au cours du vingtième siècle, l'évolution du système économique a conduit à un changement de logique dans la structuration de l'espace. Lorsqu'il n'est pas accompagné, ce changement a des conséquences spatiales visibles sur le patrimoine industriel qui se traduit par des démolitions, des dégradations de bâtiments ou des usages « précaires » le plus souvent à des fins de stockage. Cet état d'abandon apparent induit une image négative peu propice à l'attractivité du territoire.

Dix sites ont donc fait l'objet d'investigations assez poussées. La majorité est située à proximité des centres urbains, en bordure de rivière et parfois à proximité d'une gare. Dans l'agglomération de Montbéliard, les sites suivant pourraient être le support d'une démarche de renouvellement urbain d'ampleur (par ordre alphabétique) :

- Les forges à Audincourt,
- La fabrique de Badevel,
- Les Andanges à Bart,
- La Champagne à Exincourt,
- Le Rondelot à Fesches le-Châtel,
- L'îlot Bourcard à Montbéliard,
- L'usine Paul Japy à Seloncourt,
- L'ancienne malterie de Sochaux
- Le site Peugeot Japy en bordure du Doubs à Valentigney,
- Le site des Rives du Doubs à Valentigney,
- L'usine de filature et de tissage Méquillet Noblot à Colombier-Fontaine
- Le patrimoine des usines Peugeot à Pont de Roide

Le site des Rives du Doubs à Valentigney a fait l'objet d'une étude de faisabilité technique et financière qui montre à quelles conditions ce patrimoine peut être reconverti. Des exemples de sites reconvertis en logements existent particulièrement à Seloncourt.

Colombier-Fontaine, les sites industriels anciens ou leurs friches sont orientés selon un axe Est-ouest qui suit **le canal du Rhône au Rhin et la voie ferrée**. Le site industriel historique des **chaises Baumann** a définitivement cessé son activité le 31 décembre 2003. Des douze bâtiments de production, il ne reste aujourd'hui que l'un des premiers bâtiments construits et qui a été conservé pour sa valeur historique et patrimoniale, mais aussi mémorielle. Il est aujourd'hui complètement isolé. Ce site est fortement concerné par le plan de prévention des inondations du Doubs central.

Au niveau du lieu-dit de de la Raydans, l'ancienne filature Méquillet-Noblot située entre le Doubs et le canal est dans un état précaire. L'ancien atelier de tissage est aujourd'hui abandonné. Le reste du site est occupé par une casse automobile. Il s'agit d'un potentiel de renouvellement important, notamment pour permettre le maintien ou développer de l'activité artisanale.

L'un des enjeux important est la gestion de l'héritage de sites qui se dégradent et de la pollution. Mais au-delà de l'épée de Damoclès environnementale, c'est aussi l'image du territoire qui est en jeu.

⁸Source : http://www.adu-montbéliard.fr/fileadmin/Fichiers/Fond_documentaire/2011/patrimoine_industriel_duPM_decembre2011.pdf



Sites anciens renouvelés ou à renouveler

Feschés-le-Châtel – usine Cristel réhabilitée et modernisée



Sainte Suzanne, usine de l'Epée convertie en logements en 2005



Exincourt – site de la Champagne anciennes filatures Japy à côté du tracé du bus à haut niveau de service



Pont-de-Roide : les industries sur le Doubs



Sources : ADU

Réhabilitation d'une usine en logements à Seloncourt (architecte Thierry Bonne)



Sources : Thierry Bonne

d. Les petites entreprises isolées

Les petites entreprises isolées et caractéristiques dans le Nord Doubs sont les scieries. Elles permettent de repérer les activités liées à l'exploitation des forêts. Leurs situations en entrée de villages en font des marqueurs le long des axes.

Badevel – scierie



Villars-lès-Blamont – scierie



Sources : ADU

Conclusions sur les visages du patrimoine industriel

Les atouts du paysage industriel :

- Capacité à renouveler en lien avec l'eau et le caractère architectural (Cristel, l'Épée, Japy Audincourt,...),
- Potentiel pour la restructuration ou le renouvellement à partir d'un patrimoine identitaire,
- Intégration dans le contexte : rapport des usines avec l'eau ou scieries dans un contexte forestier,
- Visibilité et accessibilité.

Les faiblesses du paysage industriel :

- Aspect d'abandon (friches sans vie, tristes, manque d'entretien,...),
- Contexte des sites industriels très dur (nappes d'enrobés, pylônes électriques très présents, clôtures,...),
- Paysages qui ne reflètent pas une grande activité (vie désertique),
- Pollution et coûts de reconversion.

Enjeux sur le patrimoine industriel :

- Modernisation ou recyclage des espaces industriels anciens,
- Passer de la réappropriation utilitaire à la valorisation et la transmission de mémoire,
- Miser sur la mixité fonctionnelle en particulier pour les sites à proximité des centres urbains,
- Maîtriser le risque de pollution.

5.4. Des extensions récentes à intégrer dans un fonctionnement global

a. Grands quartiers d'habitat

Le Nord-Doubs compte de nombreux quartiers d'habitat social. Ces **grands quartiers** se sont développés après-guerre jusque dans les années 70. Mais après le premier choc pétrolier, ils se sont fragilisés et sont progressivement délaissés. Ces quartiers font l'objet depuis plus d'une décennie d'importants programmes de renouvellement urbains qui se sont dans un premier temps traduits par des démolitions d'immeubles et de tours. On retrouve ainsi dans ces quartiers des potentiels fonciers importants.

La plupart sont situés dans un contexte paysager remarquable de par leur situation en promontoire et de par leurs espaces publics de proximité souvent très arborés.

Montbéliard, rue du Petit Chênois



Montbéliard, aménagements et reconstructions



Bethoncourt, reconstructions rue Léonard de Vinci



Grand-Charmont, coulée verte



Sources : ADU

b. Les extensions à dominante d'habitat individuel

Les extensions récentes sont à dominante pavillonnaire, ce qui a induit une très forte consommation d'espaces agricoles sans pour autant permettre de maintenir la population, en particulier dans le développement diffus ou les opérations de petite taille. L'impact sur le paysage est important du fait de l'absence d'inscription dans les logiques d'organisation initiale des villages dans le paysage. L'autre effet est la réduction progressive des coupures à l'urbanisation, comme entre Arcey et Desandans, Dampierre-sur-le-Doubs et Etouvans, Bondeval et Seloncourt, Dasle et Beaucourt, ...

Sur les grandes opérations, les typologies de logements sont plus variées, mêlant habitat individuel, intermédiaire et petit collectif. La gestion alternative des eaux pluviales permet de créer par la même occasion des espaces de respiration dans ces nouveaux quartiers.

Montbéliard, Mont Chevis



Les Hauts de Bavans



Désandans chemin des Chandelleschamp.....Arcey rue des Pinsons



Sources : ADU

c. Le cas particulier des extensions urbaines sur les coteaux

L'inscription de projets de constructions dans la pente manque souvent d'adaptation. L'aménagement et les constructions tendent à « gommer » la topographie par la réalisation de nombreux déblais et remblais. Le paysage est fortement impacté et ces remodelages sont visibles de loin du fait la situation en coteau.

Evolution d'un coteau et d'une crête à Etupes



2010



2015 - Sources : ADU

Vue sur Dung depuis une extension récente sur un coteau



Vue sur la même extension depuis la vallée du Rupt : un impact visuel important sur la ligne de crête et une déconnexion par rapport au cœur du village



Dung, urbanisation d'un coteau vue depuis la vallée

Dampierre-sur-le-Doubs en direction d'Etouvans



Une illustration d'inscription dans la pente sur un projet d'habitat intermédiaire à Montbéliard, opération fleur d'Épine



Sources : ADU

Les faiblesses des extensions récentes :

- Banalisation de l'habitat (formes urbaines),
- Fortes confrontations entre le paysage et les extensions (pavillons dans les coteaux, en bordure de terres agricoles ou dispersés dans le paysage,...),
- Extensions urbaines priment sur le renouvellement des centres,
- Caractère hétéroclite de certaines extensions.

Les atouts des extensions récentes :

- Belles vues depuis les coteaux,
- Globalement, respect du paysage (peu construit),
- Intégration architecturale dans certains coteaux (Montbéliard, ...),
- Présence de la nature dans les grands quartiers qui permet d'intégrer des immeubles collectifs dans un paysage valorisant,
- Dans les nouveaux quartiers ou les quartiers renouvelés : aménagement d'espaces publics pour les habitants et leurs déplacements à pied ou à vélo.

Enjeux sur les extensions récentes (1950-auj.) :

- Transition entre l'agriculture et l'urbain,
- Coupures à l'urbanisation,
- Inscription des quartiers récents dans le paysage et dans le fonctionnement urbain,
- Préservation du paysage des coteaux.



5.5. Une richesse des paysages de bord de l'eau à révéler

a. Les berges de rivières

Grâce à l'aménagement des berges de rivières et de canaux, ces espaces sont le support de nombreuses activités de loisirs et de détente. Ils permettent, y compris au cœur de l'agglomération, de bénéficier de lieux de respiration de très grande qualité.

La densité et la lisibilité des aménagements le long des rivières peuvent être un marqueur fort du territoire et l'un des principaux éléments de son attractivité résidentielle. Le principal enjeu est la continuité des aménagements et la qualité des connexions avec les centres urbains pour favoriser la pratique de la ville « à pied ».

Audincourt – promenade des berges du Doubs aménagées et filatures Japy réhabilitées



Montbéliard – berges de l'Allan : loisirs et habitat



Montbéliard – berges de l'Allan



Pont de Roide - plage et plongeurs sur le Doubs



Sources : ADU

b. Les berges du canal des canaux

Depuis l'aménagement des abords du port de Montbéliard et la réalisation de l'Eurovéloroute 6, les flux augmentent sur cet axe. Il s'agit d'établir des connexions avec les centres urbains pour faciliter l'accès aux commerces et services lors de ravitaillements. La continuité des itinéraires et leur sécurisation pour les modes doux est capitale pour capter ces flux.

L'intérêt du canal réside également dans le patrimoine fluvial. Les maisons éclésières et le pont levant de Courcelles-lès-Montbéliard sont à conserver et à protéger. Ils constituent des jalons dans le parcours.

Certains tronçons reviennent une image plus austère, comme le passage à proximité de la voie ferrée à Colombier Fontaine. Des accompagnements paysagers pourraient mieux cadrer les vues et mettre en scène ce tronçon.

Pont basculant à Courcelles-lès Montbéliard



Euro-véloroute à l'embranchement avec la coulée verte



Euro véloroute 6, Colombier Fontaine



Port de Montbéliard



Brogard, coulée verte



Sources : ADU

c. Les plans d'eau

Les plans d'eau offrent une importante palette de paysages qui jouent un rôle environnemental majeur et qui pour autant peuvent accueillir des aménités urbaines. Les gravières de la vallée de la Savoureuse par exemple comprennent à la fois des espaces de baignade, de sport, des plages, mais aussi des sentiers pédagogiques d'interprétation du milieu et des espaces naturels protégés.

Il s'agit de mettre en réseau les différents plans d'eau par une desserte en modes doux. La valorisation touristique de ces lieux peut avoir des retombées économiques.

Brognard, base de loisirs



Echenans, les étangs des Princes

Sources : ADU



Les atouts des paysages du bord de l'eau :

- Réseau hydrographique varié en termes de débits et d'ambiances et très ramifié,
- Maillage de passerelles qui complètent les ponts tous véhicules,
- Patrimoine fluvial (pont-levant de Courcelles, pont canal de Fesches-le-Châtel),
- Passage de l'Eurovéloroute,
- Régulation des hauteurs d'eau.

Les faiblesses des paysages du bord de l'eau :

- Manque de connexion entre les équipements et les pistes cyclables qui longent les rives,
- Maillons manquants : Bavans/Lougres, d'autant plus qu'une passerelle sur le Doubs existe à Lougres,
- Gîtes d'étapes ne sont pas toujours associés à des possibilités de restauration ou d'achat,
- Signalétique non homogène sur le territoire.

Enjeux concernant les vallées :

- Perception de la présence de l'eau dans les vallées,
- Relation des villes avec leur rivière et le canal,
- Diversification des usages à proximité des berges et des plans d'eau, notamment circulation modes doux, espaces d'aménité, services,
- Lisibilité de l'accessibilité à de grands espaces d'aménité (signalétique),
- Cohabitation des différents usages.

5.6. Entre forêt et espaces bâtis, des espaces ouverts sous pression

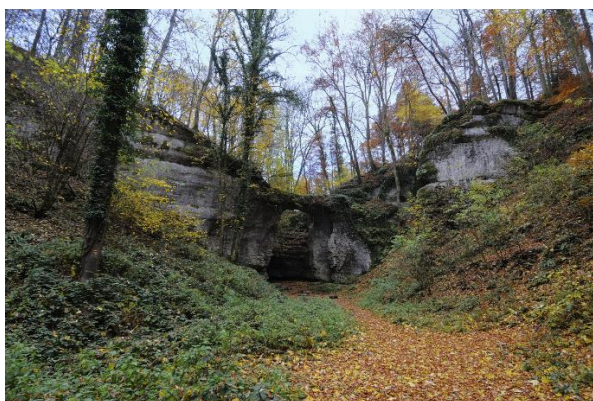
a. Forêt

La forêt recouvre plusieurs fonctions dans le Nord Doubs : économiques, de loisirs et écologiques. La caractéristique la plus appréciée par les habitants est qu'elles sont situées aux portes de l'agglomération, des bourgs et des villages. Ce cadre naturel contraste avec l'image industrielle du territoire et offre des échappées.

Les secteurs urbains doivent rester à distance de la lisière pour des raisons de sécurité. Au-delà des aspects réglementaires, la perception des forêts dans le paysage est d'autant plus forte que les espaces de transition entre l'urbain et la lisière est important. Il y a donc un enjeu pour éviter leur enrichissement en assurant leur viabilité économique. Cela passe par le maintien d'une largeur importante d'espaces ouverts qui soient connectés avec les espaces agricoles.

Les enjeux économiques sont également nombreux par la valorisation du bois d'œuvre, du bois de chauffage, de la mise en réseau des sentiers touristiques et l'offre d'équipements de loisirs ou d'hébergement en pleine nature.

Vandoncourt – pont Sarrazin, reculée karstique



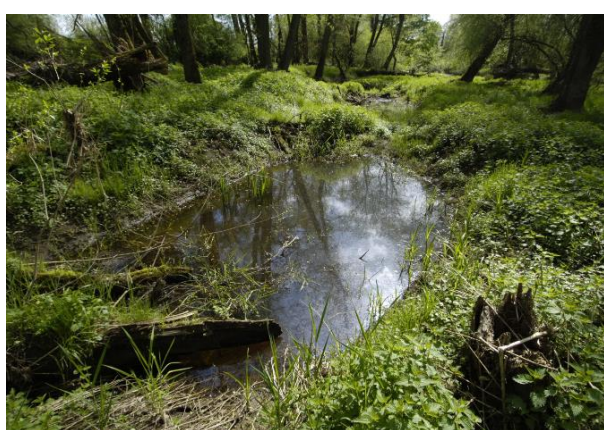
Réserve naturelle régionale



Parcours d'accrobranche à Montenois



Réserve naturelle régionale



Sources : ADU

b. Vergers

Traditionnellement, les vergers enserrent les villages. Ils sont le témoignage d'une structure paysagère constituée autour de l'activité de polyculture élevage. Le patrimoine fruitier fait l'objet d'attentions de la part des associations et d'élus qui souhaitent valoriser ce patrimoine fruitier à travers la production de jus, de pâtes de fruits, et la conservation de variétés locales... Les vergers jouent également un rôle important dans la préservation de corridors écologiques comme le montre le diagnostic sur la trame verte et bleue.

Pour autant, de nombreux espaces à urbaniser dans les PLU sont situés sur des secteurs de vergers. La pression sur ces espaces est d'autant plus importante qu'ils sont situés à proximité des parties les plus denses du territoire. Le risque est de perdre un patrimoine fruitier identitaire et de déstructurer les paysages.

Entrée de Bondeval depuis Seloncourt. Des extensions sont en cours de réalisation sur ce verger.



Vandoncourt – couronne de vergers



Damassine, vergers conservatoires, pédagogie et production



Sources : ADU

c. Espaces agricoles

Traditionnellement basée sur la polyculture et l'élevage bovin, l'agriculture a dessiné des paysages d'une très grande diversité. Les prairies occupent une part importante des surfaces sur les plateaux, notamment dans la zone AOC Comté. Ces espaces ouverts révèlent la douceur des vallonnements. Avec la proximité de l'agglomération, la diversification agricole se traduit par un développement du maraîchage et l'élevage de volailles.

Le diagnostic agricole montre l'importance de la préservation des terres agricoles et l'amélioration des fonctionnalités (déplacements) pour garantir la viabilité économiques des exploitations. Le travail sur la valeur agronomique des sols a permis de sensibiliser les différents acteurs sur la nécessité de ne pas urbaniser les sols à fort potentiel agronomique.

Polycultures Arcey



A Montenois, une prairie prise entre la forêt et les extensions récentes



Prairies permanentes à Pierrefontaine-lès-Blamont



Jardins d'idées Bavans : maraîchage



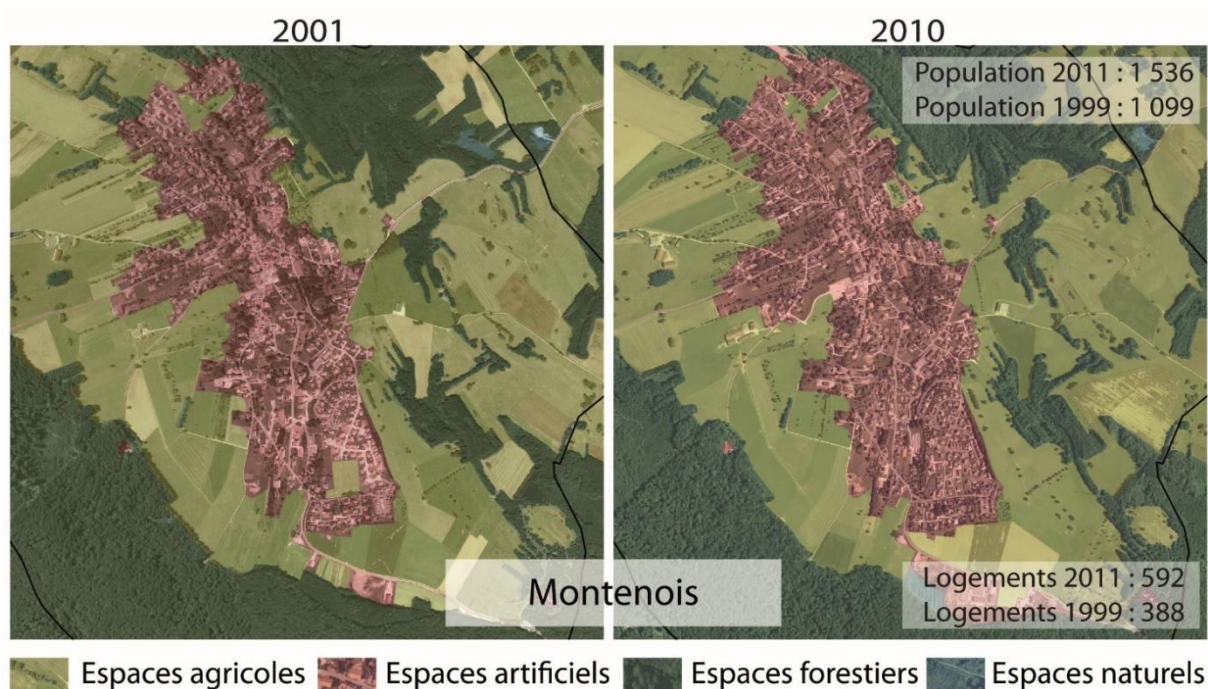
Sources : ADU

Zoom sur...

Montenois et Grand-Charmont

→ Deux communes qui ont connu un fort développement entre 2001 et 2010

Entre 2001 et 2010, les surfaces artificialisées ont augmenté de plus de 8% (soit +6,5 km²) au détriment des surfaces agricoles (-2,5% soit 3,6 km²) et des surfaces forestières (-1%, soit 2,5 km²). Dans l'exemple de Montenois, les fermes qui étaient autrefois excentrées des villages, se retrouvent aujourd'hui rattrapées par les nouvelles constructions et lotissements.



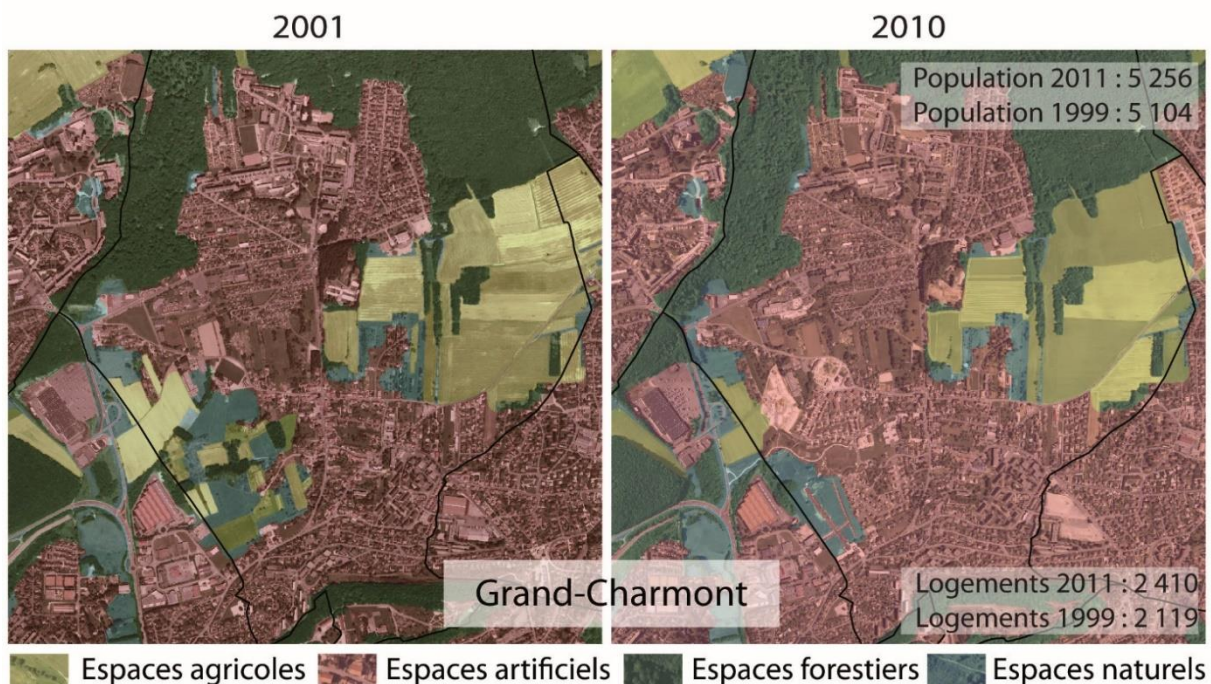
Mieux organiser la cohabitation entre les fonctions agricole et d'habitat



Sources : ADU

A Montenois par exemple, les derniers pavillons qui se sont construits offrent une vue vers un paysage verdoyant et typique avec les vaches montbéliardes. Pour autant, ces extensions gagnent sur des prairies et s'approchent progressivement des fermes. Cette proximité n'est pas nécessairement incompatible pour peu que la cohabitation soit organisée. Toutefois, cela pose la problématique de la réduction des espaces ouverts entre les zones urbaines et la forêt. Jusqu'à quelle largeur cet espace continue-t-il à être « viable » ?

Une trop grande promiscuité entre fonctions agricoles et d'habitat peut générer des conflits d'usage.



Des espaces agricoles voués à disparaître avec le développement d'une zone commerciale



Sources : ADU

A Grand-Charmont, dans la zone agglomérée de Montbéliard, le Vallon des Jonchets s'est développé en extension immédiate du centre-ville. L'aménagement avec une gestion alternative des eaux pluviales a permis de reconstituer une zone humide qui avait disparu et d'accroître la biodiversité tout en offrant un cadre de vie de qualité dans un quartier relativement dense. Certaines vues sur le clocher ont été maintenues comme repères urbains.

Un projet de zone commerciale accompagnant la grande surface alimentaire « Cora » est prévu sur les derniers espaces agricoles.

Les atouts des paysages « naturels » :

- Surface de la forêt et proximité avec la ville,
- Nombreux sentiers de randonnée, de parcours VITA, balisés,
- Beauté des paysages de vergers et renaissance grâce aux associations,
- Elevages de bovins : prairies permettent d'avoir des vues,
- Polyculture,
- Développement du maraîchage.

Les faiblesses des paysages « naturels » :

- Pressions urbaines sur les vergers en frange de l'agglomération de Montbéliard,
- peu de haies entre les cultures,
- Pollution visuelle liée à l'ensilage.

Enjeux concernant les paysages naturels :

- Forêt : valorisation des itinéraires de randonnée, des activités ludiques, de la biodiversité, de la proximité ville / forêt, p.m. économie,
- Vergers : valorisation économique de la production locale et protection des vergers par rapport à la pression urbaine,
- Agriculture : prairies et polyculture, protection des terres à forte valeur agronomique et à forte fonctionnalité, valorisation économique des circuits courts, du maraîchage.



Aux abords de Vandoncourt, la richesse des paysages « naturels » tient à la lisibilité de la mosaïque des paysages



Source : ADU



Directeur de la publication : Dominique Musslin

Rédacteur en chef : Cathy Kuhn

Rédaction : Joséphine Bouvard, Philippe Bozon, Samuel Belleil, Marie Perney,
Avec la contribution d'Alain Rollet, PMA et Elodie Poletto, PMA

Cartographies : Joséphine Bouvard, Cathy Kuhn, Marie Perney, Hélène Rossignol © ADU

Mise en page : Magali Stanojevic

www.adu-montbeliard.fr

